L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1104 - VENDREDI 11 MARS 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



Désherbage du tournesol *p 20*
Jouer la complémentarité des moyens de lutte

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Assemblée générale de la FDSEA: où en est la pause environnementale tant attendue ?

P 07 **Actualité** Nièvre
Dégâts de sangliers: Pierre Labonde réclame *«du respect pour le travail des paysans»*

P 08 **Actualité** Yonne
Conférence de la MSA à Saint Florentin: comment bien vieillir !

P 10 Vie **Syndicale**
Section des anciens exploitants de l'Yonne: de nouveaux élus au conseil d'administration

P 11 Développement **local**
Protection de l'eau: quand les élus «planchent» sur l'eau

Encarts: -Sureau agriculture (partiellement).



Notre dossier spécial enseignement agricole *p.13-20*

Ce qui change en 2011 … et au-delà !







l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Planning des assemblées générales

Voici les dates des prochaines assemblées générales des caisses locales Groupama (toutes à 18h30). vendredi **11 mars** : Saint-Seine-l'Abbaye (hôtel de la Poste), mardi **15 mars** : Gevrey/Marsannay/Urcy (maison de Marsannay), jeudi 17 mars : Châtillon-sur-Seine (salle Luc Schreder), vendredi **18 mars** : Is-sur-Tille (salle des fêtes de Marcilly), mardi **22 mars** : La Laigne (salle des fêtes de Puits), jeudi **24 mars** : Meursault (salle des fêtes de Puligny), mardi **29 mars** : Aignay-le-Duc (salle Roidot), jeudi **31 mars** : Montbard (salle des fêtes de Saint-Rémy), vendredi **1er avril**: Semur/Epoisses (salle espace loisirs d'Epoisses), mardi **5 avril** : Nolay (salle des fêtes d'Ivry), jeudi **7 avril** : Minot/Grancey/Salives (salle des fêtes de Salives), jeudi **8 avril** : Venarey-lès-Laumes (salle polyvalente), mardi **12 avril** : Sombernon (salle polyvalente).

Semaine commerciale dans les élevages charolais

La Fédération charolaise de Côte d'Or organise une semaine commerciale dans les élevages de Côte d'Or du **21 au 26 mars**. Environ 150 reproducteurs charolais nés du 1er novembre 2009 au 1er avril 2010. Inscrits au Herd-Book Charolais sont en vente dans les élevages. Mise à prix unique: 21000 €.
Renseignements liste d'éleveurs et d'animaux à vendre sur simple demande 03 80 90 68 80 - Fax 03 8 90 76 14. Site internet : www.cote-dor.chambagri.fr

Journée d'étude sur la Simmental française le 17 mars

Les éleveurs de la race Simmental française organisent le jeudi 17 mars à partir de 10 heures leur assemblee generale de leur syndicat à l'auberge campagnarde de Sant-Seine-l'Abbaye. Après un déjeuner sur place à 13 heures, une visite de l'élevage du gaec Chevalier Jean-Luc et Laurent à Saint-Martin-du-Mont sera proposée (troupeau de 60 vaches à 6300 kg de lait, taux moyen cellulaire sur les douze derniers mois : 80 000 cellules, transformation de l'aire paillée en logettes paillées avec racleurs automatiques en 2009.

Concours du bœuf de Pâques le 10 avril

Le concours du Boeuf de Pâques se déroulera à Dijon le Dimanche 10 avril 2011 au parc des Expositions. Les éleveurs qui souhaitent y participer peuvent inscrire des animaux en demandant un formulaire au 03 80 68 66 20. Date limite des inscriptions : le 31 Mars 2011.

«Variétés naturelles et autosuffisance alimentaire»

Conférence organisée le 11 mars à 20 heures au foyer rural de Ruffey-les-Beaune, avec l'association «la graine et le potager». Le conférencier parlera de la biodiversité végétale et du nécessaire maintien des variétés naturelles pour encourager l'autosuffisance alimentaire.

Nièvre

Vente de veaux reproducteurs à Luzy

Le Comité des foires et marchés de Luzy organise ce samedi 12 mars, dès 8 heures, une exposition-vente de veaux reproducteurs Charolais et taureaux de 18 mois sur le site de Montarmin. Renseignements: Christian Pouchelet au 06 22 23 80 09.

Instants Santé à Nevers

La MSA Bourgogne organise ses instants santé sur le canton de Nevers, du **14 au 18 mars** prochains, dans ses locaux (5 avenue Colbert, 58000 Nevers). Ce bilan de santé concerne tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour valider le rendez-vous, la MSA demande de lui retourner le bulletin d'inscription dans l'enveloppe pré-timbrée qu'elle vous a adressés.
Contact: 0800 43 33 58

L'entretien des vergers en Morvan

Le Parc naturel du Morvan organise des stages d'initiation et de perfectionnement à l'entretien des vergers du Morvan, en partenariat avec l'association des Croqueurs de pommes section Auxois-Morvan et la société d'histoire naturelle d'Autun. Stages gratuits à l'espace Saint-Brisson (58).
Dates :
- Samedi **12 mars** de 10h à 17h : greffe des arbres fruitiers
- Samedi **26 mars** de 10h à 17h : taille des arbres fruitiers
- **4 juin** de 10h à 17h : insectes et maladies de nos vergers
Inscription obligatoire au 03 86 78 79 57

Certiphyto par la voie D

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto par la voie D. La première aura lieu les **20 et 28 avril** à Corbigny, la seconde, les **21 et 27 avril** à Decize (9h -17h30). L'objectif est de mieux connaître les produits phytosanitaires, leurs risques pour la santé et l'environnement et comment les limiter. Le stage est gratuit mais un chèque de caution de 50 euros est demandé à l'inscription, qui sera rendu aux participants à l'issue de la formation. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30.

Le relais Agri-Energie

en partenariat avec l'Ademe, le Conseil Régional de Bourgogne organise 3 journées de formation-sensibilisation aux projets de méthanisation agricoles et collectifs destinés aux agriculteurs (10 à 12 par journée sur inscription). Les dates prévues sont au choix le 30 mars à Luthenay-Uxeloup, le 1er avril à Cercy-la-Tour et le 21 avril à Corbigny. Etienne Bourgy du Relais Agri-énergie-FDCuma58 et Bertrand Aucordonnier, de l'Ademe Bourgogne, animeront la formation. Programme: la filière bourguignone et ses partenaires, la méthanisation: intérêts des différents substrats, les paramètres de dimensionnement d'une installation, les facteurs de rentabilité économique, les conditions de réalisation d'un projet... La formation, entièrement prise en charge par le fonds Vivea, est gratuite. Inscription avant le 15 mars. Renseignements: Etienne Bourgy, FD Cuma / Relais agri-énergie 58 au 03 86 93 40 25.

Certiphyto par la voie D

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto par la voie D. La première aura lieu les 20 et 28 avril à Corbigny, la seconde, les 21 et 27 avril à Decize (9h -17h30). L'objectif est de mieux connaître les produits phytosanitaires, leurs risques pour la santé et l'environnement et comment les limiter. Le stage est gratuit mais un chèque de caution de 50 euros est demandé à l'inscription, qui sera rendu aux participants à l'issue de la formation. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30.

Yonne

Formation gestion organique, travail du sol, fertilisation et fonctionnement

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation de 2 jours, les lundis **21 mars et 4 avril** à Auxerre, à l'attention des agriculteurs bio et conventionnels. Au programme : apports théoriques sur les sols, prélèvements, analyse de profils sur le terrain, interprétation des résultats labo, raisonnement des apports. Renseignements et inscriptions auprès de Patrice Cote au 03 86 94 82 90
Email : p.cote@yonne.chambagri.fr

Bal Folk le 19 mars à Avallon

Le R'Gipiau avallonnais animera le samedi 19 mars à Avallon un bal folk sous le marché couvert.

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaine permanence à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi lundi 21 mars, de 9 h à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Partir du bon pied, dans son élevage allaitant

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation d'1 journée, le jeudi **24 mars**, dans l'Avallonnais.
Au programme, le matin : l'intérêt du parage en élevage allaitant, connaître les problèmes de boiterie et les détecter, les outils et les méthodes de parage. L'après-midi, démonstrations en élevage.
Renseignements et inscriptions auprès de Catherine Bonin au 03 86 34 23 41
Email : c.bonin@yonne.chambagri.fr

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi **31 mars** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Rencontre avec une agricultrice indonésienne

Le CCFD 89 (Comite catholique contre la faim dans le monde), organise mardi 22 mars, de 14 h 30 à 16 h 30, à la salle des fêtes de Chichery, une rencontre sur le thème *«les atouts de l'agriculture familiale»*, en présence d'une agricultrice indonésienne, membre du 1er syndicat agricole du pays.

Prendre sa retraite : un projet à construire

Vous commencez à réfléchir à la cessation d'activité et à la transmission de votre exploitation. Aborder de façon positive cette nouvelle étape de la vie et avoir une vision claire des démarches et enjeux de la cessation d'activité : par où commencer ? Les personnes à contacter ?
Pour vous aider à répondre à ces questions, nous vous proposons de participer à la journée organisée le jeudi 24 mars à la Chambre d'agriculture.

Participation : 45 € (éligible au crédit d'impôt pour formation).
Pour tout renseignement, contacter Marc Abonnet au 03 86 94 21 95

Créer et mettre à jour son site web

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de cinq jours pour créer et mettre à jour son site web les jeudis 7, 14 et 28 avril, lundis 2 et 9 mai

Au programme : savoir mettre en pratique une méthode pour réaliser un site web. Les étapes : projet, phase d'écriture, retouche d'images, mise en ligne et référencement
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 21 mars, de 9 h à 12 h.

Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur

AgriBourgogne.fr

Ailleurs aussi

AG FNAMS Nord-est pour les multiplicateurs

Les agriculteurs multiplicateurs de semences du Nord-Est organisent l'assemblée générale de leur fédération le **vendredi 20 mai** à Reims.
A l'ordre du jour de la matinée : évolution des marchés, actualités réglementaires et acquis techniques.
Après un repas convivial, l'après-midi sera consacré à des visites techniques : station de triage et stand Labosem.
Contact : elapierre@fdsea51.fr ou 03.26.04.74.85.

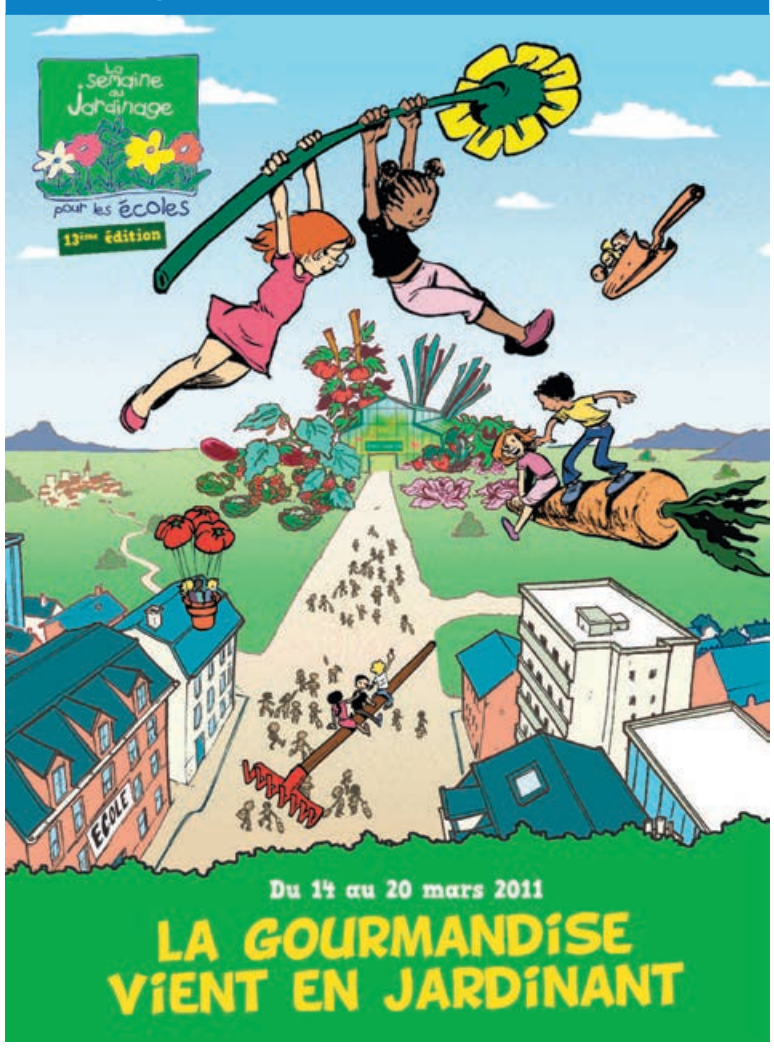
à noter

Information de l'EDE de la Nièvre à l'attention des éleveurs ovins/caprins

Suite aux nombreux appels d' éleveurs en matière d'identification ovine /caprine , l'EDE rappelle les principaux éléments réglementaires en vigueur à ce jour : tous vos animaux nés depuis le 1er juillet 2010 doivent être identifiés électroniquement 7 jours après la naissance.Vous devez notifier les mouvements en lot sur des documents de circulation dans les 7 jours qui suivent le mouvement et en transmettre un exemplaire à l'EDE.Depuis le 1er janvier 2011 : seule obligation supplémentaire, vous devez inscrire les N° des reproducteurs nés depuis le 1er juillet 2010 sur les documents de circulation au départ de l'exploitation. Vous n'avez pas à déclarer les naissances. Les documents de recensement que vous avez reçus en janvier 2011 sont à retourner à l'EDE avant le 1er avril 2011.Vous devez conserver un double des bons de commande de boucle, des documents de circulation et du dernier recensement dans votre registre d'élevage.

THÉRÈSE ROMEFORT

en image



Du 14 au 20 mars 2011, près de 70 000 enfants de classes maternelles et primaires sont attendus à l'occasion de la 13e édition de «La semaine du jardinage pour les écoles» (une initiative du GNIS, de FranceAgriMer, de la Fédération nationale des métiers de la jardinerie et du Ministère de l'agriculture). Ils seront accueillis par les 360 jardineries participantes qui proposeront des ateliers pratiques et pédagogiques de découverte des plantes et d'initiation au jardinage. Cette année, la gourmandise est à l'honneur.

L'info à suivre

Crise de l'élevage bovin viande

La FNB déçue par la décision des ministres

Il n'y aura pas d'année blanche, mais un traitement par les banques au cas par cas. La décision, trop limitée, déçoit et la FNB réitère sa demande d'un traitement de fond de la crise.

La Fédération nationale bovine n'a pas manqué de manifester sa déception à l'issue de la réunion entre Christine Lagarde, ministre de l'Economie et des finances et Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture. Dans un communiqué, elle *«déplore le décalage entre la gravité de la situation de crise sur le terrain et le caractère limité de la réponse proposée, notamment l'absence de cadrage des dispositions»* et elle avertit que *«l'incompréhension va s'accroître entre le secteur de l'élevage et les Pouvoirs publics, qui semblent ne pas mesurer le désarroi des éleveurs»*.

Pourtant, tout avait été fait pour éviter une décision a minima. Avant le salon, puis pendant le salon, avec la table ronde organisée autour du Président de la République, les professionnels avaient *«bien mis en avant la colère et la grande détresse des éleveurs»* comme le rappelle Jean-Pierre Fleury, secrétaire générale de la FNB. Trois demandes *«fermes»* étaient ressorties de ces rencontres : l'activation des banques pour un report des échéances en fin de tableau, la mise en place de restitutions sur les animaux vivants vers les Pays tiers et la création d'un dispositif spécifique pour les producteurs de viande, comme cela a été fait pour les producteurs de lait et les élevages porcins.

Le Président Sarkozy avait alors semblé d'accord avec ces demandes.

Une situation d'urgence manifeste

Dans la foulée du Salon de l'agriculture, un point d'étape avec le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, avait permis à la FNB de marquer un peu plus les enjeux économiques et sociaux d'une action de soutien en profondeur de l'élevage bovin viande. L'analyse des données collectées par les réseaux d'élevage et les centres de gestion traduisent la forte dégradation de l'EBE des exploitations viande. *«La situation d'urgence est manifeste»* martelait alors le secrétaire général de la FNB. *«Les exploitations d'élevage bovins viande ne sont pas en état de mort subite, elles sont victimes d'une lente asphyxie et le point de non retour n'est pas loin»*.

On pouvait espérer que le poids des chiffres soutienne la démonstration. D'autant que tout cela s'actualise dans un contexte de hausse continue des matières premières alimentaires. Le président de la FNSEA, Xavier Beulin a d'ailleurs pris aussi le dossier en main en diligentant une étude spécifique faisant ressortir que le tryptique maïs/soja/blé amène une augmentation des coûts de production de 70cts d'euro au kilo d'engraissement. Le président de la FNSEA demandant aussi l'ouverture du dossier sur le pied de facture dans la grande distribution. Un dossier difficile qui ne pourra pas aboutir sans l'implication directe des Pouvoirs publics.

Une décision trop limitée dans ses effets

A la lumière de tous ces éléments, les professionnels pensaient que *« le sujet était pris très au sérieux au plus haut niveau de l'État »*, et ils espéraient beaucoup de la réunion programmée entre la ministre de l'Économie et le ministre de l'Agriculture. Las, en dépit des déclarations d'intention et surtout en dépit des chiffres incontestables, la décision des deux ministres reste limitée dans ses effets : pas d'année blanche, c'est-à-dire pas de report d'annuités uniforme, mais un traitement par les banques au cas par cas, en fonction des exploitations qui sont les plus en difficulté. Les banques héritent donc de «la patate chaude», et la FNB *«prend acte de l'engagement des banques, mais en jugera sur les actes»*. Elle demande que *«ce plan d'aménagement financier fasse l'objet impérativement d'un comité de suivi mis en place par le Préfet dans chaque département»*.

Pas question non plus d'abandonner le volet européen qui fait partie du traitement de fond de la crise de l'élevage bovin viande. La FNB demande donc aux Pouvoirs publics *«un plan européen de soutien à l'élevage bovin-viande, à l'instar de la mesure précédemment mise en œuvre dans le secteur laitier»*. En parallèle, elle attend que soit obtenue à Bruxelles *«une hausse des restitutions communautaires, afin de favoriser l'exportation sur les pays-tiers et de revaloriser le prix à la production, seule solution pour restaurer durablement la rentabilité de l'élevage bovin-viande»*.

Enfin, la FNB insiste sur *«le besoin d'engager dans les meilleurs délais les mesures structurelles d'appui à la production de viande bovine sur l'enveloppe de 300 millions d'euros sur trois ans, annoncés par le ministre de l'Agriculture en septembre dernier et non mise en œuvre à ce jour dans le secteur»*. Dont acte.

ANNE-MARIE KLEIN

en chiffre

1/4

Un quart des chefs d'exploitation sont des femmes

Au 1er janvier 2009, un quart des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole étaient des femmes. Elles avaient choisi comme activité principale la production laitière (19 %) puis les grandes cultures (15 %) devant la polyculture élevage (13 %), selon la MSA.



Assemblée générale de la FDSEA de Côte d'Or

Où est la pause environnementale tant attendue ?

Réunie autour du thème «L'agriculture évolue, le syndicalisme aussi», la FDSEA s'est indignée devant le nombre grandissant de contraintes environnementales. A l'évidence, les agriculteurs n'arrivent plus à les encaisser. Les politiques avaient pourtant promis de les laisser de côté un temps soit peu....



Dominique Guyon, Laurent Garnier, Jean Bertrand, Fabrice Faivre, Christiane Lambert, Mauricette Besançon et Sébastien Gautier, lors de l'assemblée.

La FDSEA de Côte d'Or s'est réunie en assemblée générale lundi après-midi au lycée agricole de Quetigny. Christiane Lambert, la première vice-présidente de la FNSEA, était l'invitée de marque de ce grand rendez-vous annuel. L'un des objectifs de cette journée était de cibler au mieux les attentes syndicales des agriculteurs pour les prochains jours, mois et années. La principale préoccupation agricole, au quotidien, a été très vite déterminée. Comme l'indiquait le secrétaire général Jean Bertrand, il s'agit du prix payé à la production qui inquiète fortement. En plus des handicaps naturels liés à la zone intermédiaire, des handicaps économiques liés à la volatilité des marchés, les handicaps environnementaux ne cessent de se multiplier. La FDSEA ne l'accepte plus et constate que la «pause environnementale», promise par les politiques, tarde à arriver.

«Une jungle réglementaire»

«La marge aux producteurs ne doit pas être réduite à cause de mesures environnementales qui ne seraient pas utiles» explique Jean Bertrand. Le président Fabrice Faivre n'y va pas par quatre chemins : *«Les agriculteurs n'en peuvent plus. La France veut toujours en faire plus. Nous sommes déjà numéro un en coûts de main d'œuvre, numéro un en coûts de vaccination, numéro un en coûts d'équarrissage, numéro un en coûts d'études d'impacts, numéro un en coûts d'installations classées, numéro un en coûts de transports... Il est indispensable de mettre fin à ces distorsions de concurrences liées à l'environnement. Natura 2000, Cipan, BCAE, directive nitrates, zones de non-traitements, protection de captages.... Nous vivons dans une jungle réglementaire!»*

«Chiffrer» les mesures

Que faire face à cela? *«Pour chaque norme environnementale, nous voulons savoir tout d'abord si elle est nécessaire»* explique le président de la FDSEA, *«si oui, ce qu'elle coûte à l'agriculteur devra être chiffré. Des mesures de compensation pourront ainsi être proposées»*. Selon Fabrice Faivre, l'actuelle perte de production liée à l'ensemble des mesures environnementales atteint l'équivalent de production annuelle de Dijon Céréales : *«près d'un million de tonnes de céréales pourrait être exporté par notre pays sans ces normes»*. Tout cela s'ajoute à la volatilité des marchés dont souffrent les agriculteurs, et Fabrice Faivre refuse que *«ces derniers en soient la variable d'ajustement»*.

Halte aux handicaps

Dans la continuité de ces besoins en régulation, la Pac 2013 a été évoquée. Christiane Lambert a indiqué qu'il y aurait bien deux piliers et que le premier ne devrait normalement pas baisser de plus de 10%. Une bonne nouvelle pour la FDSEA 21 qui demande un premier pilier le plus fort possible. *«Maintenant, nous ne savons pas quel degré de vert il y aura, ni même quels outils de régulation seront retenus»* a avoué la vice-présidente de la FNSEA, en réponse aux demandes côte d'oriennes de bénéficier de mesures de compensations liées à la zone intermédiaire. Fabrice Faivre n'a pas manqué de rappeler que la Côte d'Or avait déjà laissé près de 12 millions d'euros lors du dernier bilan de santé.

Aurélien Genest



Fabrice Faivre, le président de la FDSEA : *«Nous vivons dans une jungle réglementaire»*.

▶ Zoom

Des choses à améliorer en agriculture... et dans le syndicalisme

Sur l'agriculture et son image, la vice-présidente de la FNSEA Christiane Lambert a décrié les campagnes anti-viande et anti-agriculteurs de certains médias. Des personnes dans la salle ont critiqué la mauvaise publicité faite à l'agriculture par France Nature Environnement. Certaines remarques en direction des élus présents à l'assemblée ont été adressées par la vice-présidente de la FNSEA, les invitant à réagir suite à ces campagnes donnant une très mauvaise image de l'agriculture.

Travail sur la communication

Christiane Lambert a ensuite parlé du volet *«communication»* : *«Il faut communiquer positivement sur notre métier. Mettre en avant les avantages plutôt que les inconvénients. Nous pouvons travailler en couple, nous sommes toujours à proximité et nous avons une certaine qualité de vie contrairement à d'autres métiers. Il faut le dire !»* Pour le secrétaire général de la FDSEA Jean Bertrand, cette tâche a toute son importance, même si elle a un coût élevé. L'agriculture doit encore améliorer sa communication avec le grand public. Plus généralement, la FDSEA doit être plus forte pour mieux se faire entendre : *«Une multitude de dossiers arrive. Pour être costaud devant l'administration, le gouvernement, la grande distribution, les acheteurs, les associations environnementales, la seule solution c'est d'avoir beaucoup d'adhérents»* signale Jean Bertrand.

«Donner envie de venir»

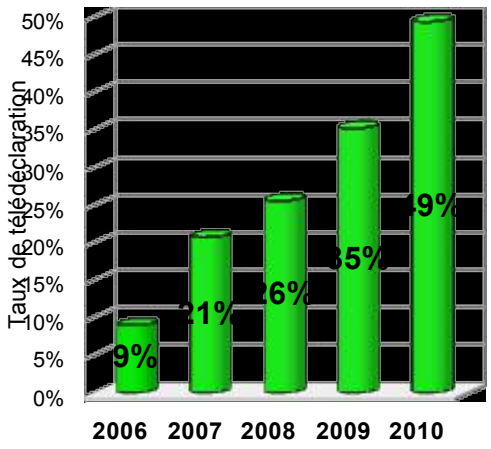
Christiane Lambert enchaîne sur le syndicalisme : *«Pour ne pas s'engager, certains agriculteurs prétextent ne pas avoir le temps, ou mettent en doute l'utilité des actions menées. Nous devons apprendre à leur donner envie de venir nous rejoindre. Osons dire que l'on prend du plaisir à faire cela. Mettons en avant l'apport intellectuel qui nous sert ensuite dans nos exploitations. Parlons de ce travail collectif qui nous donne envie de nous retrouver ensemble. Dans le syndicalisme, il y a de la place pour tous. Il y a différents postes selon les compétences de chacun. Nous déléguons les postes comme au rugby !»*

Développement des téléprocédures en Côte-d'Or

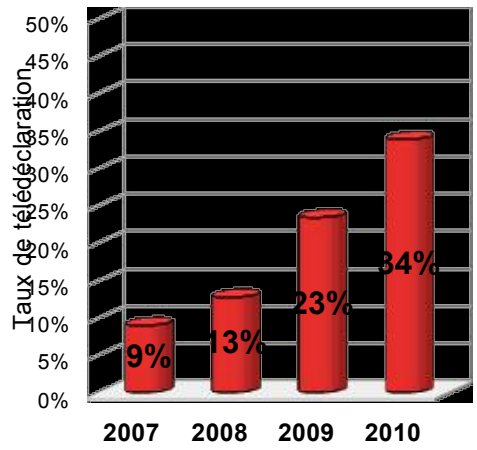
TéléPAC et les aides animales

Le développement des téléprocédures pour la gestion des aides de la PAC est un objectif prioritaire de la Direction Départementale des Territoires.

Dossiers «*surfaces*»



Dossiers PMTVA



Au niveau national, l'objectif est d'atteindre en 2013 le taux de 80% de dossiers télédéclarés, quelque soit le dispositif de soutien (aides aux surfaces ou aides animales avec les Primes Ovine et Caprine et la Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes).
La déclaration de surface a été le premier dispositif accessible sur Télépac (2004) et a largement concentré les efforts de promotion et d'accompagnement technique à destination des agriculteurs.
Mis en place, dans un second temps, le service de télédéclaration de la PMTVA (2007) et des aides ovines et caprines (2009) voit son utilisation progresser. Elle reste cependant encore inférieure à celle du service de télédéclaration des aides «*surfaces*».
Le développement de la télédéclaration des aides animales doit permettre aux agriculteurs d'accéder à l'ensemble des services offerts par TéléPAC. C'est aussi un moyen simple d'accéder à une première déclaration par Internet pour tous ceux qui utilisent encore les formulaires «*papier*».

Dès le 1er mars, il est possible de télédéclarer la demande de Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA) pour la campagne 2011. A cette occasion, la Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or met en place pour la première fois un appui spécifique pour la télédéclaration des aides animales :
- des vidéos pédagogiques sont en ligne sur le site de la DDT pour expliquer pas à pas la création d'un compte TéléPAC et la télédéclaration de la PMTVA : www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr,
- les 2 et 3 mars à Saulieu (antenne de la DDT, 43 rue Courtepée) et le 9 mars à Pouilly-en-Auxois (dans les locaux de la Chambre d'agriculture) des agents du service économie agricole de la DDT accueillent les agriculteurs pour les guider sur TéléPAC et répondre à leurs questions,
- pendant toute la période de dépôt des dossiers, des ordinateurs sont mis à la disposition des agriculteurs au sein des guichets agricoles de la DDT rattachés aux services territoriaux de Châtillon-sur-Seine, Montbard, Saulieu, Beaune et Auxonne. Ce dispositif est maintenu pour la déclaration du dossier «*surfaces*» à partir du 1er avril.
Ce dispositif est complété par l'appui téléphonique au siège de la DDT et par d'autres dates de formation à l'utilisation de TéléPAC en vue du dépôt des déclarations de surfaces :
- Dijon du 07 au 26 avril
- Auxonne le 11 avril
- Beaune le 11 avril
- Montbard le 13 avril
- Saulieu le 13 et 18 avril
- Châtillon-sur-Seine le 20 avril

Pour la télédéclaration des aides «*surfaces*» :
Pendant toute la période de dépôt des dossiers du 07 avril au 16 mai, des ordinateurs sont mis à la disposition des agriculteurs, sur rendez-vous, pour une assistance à la télédéclaration. De manière autonome, les agriculteurs saisissent leur demande d'aide aux surfaces en utilisant TéléPAC, sous la supervision d'agents de la DDT.

LA DDT DE CÔTE D'OR

▶ Rendez-vous

Journée Parthenaise mardi prochain



Le syndicat «*La Parthenaise de l'Est*» tiendra son assemblée générale le mardi 15 mars à Salives. Le rendez-vous est fixé à 10 heures à la salle des fêtes, route d'Echalot. Au programme : mot du président, rapport d'activités, rapport financier, renouvellement du tiers sortant, valorisation des carcasses, comparaison des données commerciales entre adhérents du syndicat et le berceau de la race. Le moment le plus attendu de la journée sera la visite de l'élevage du Gaec des Graies à Fraignot-et-Vesvrottes chez Mr Garnier (80 vêlages : parthenais, charolais et gasconne). «*Cette visite sera l'occasion de discuter entre éleveurs, les échanges seront bénéfiques pour tout le monde*» commente Arnaud Petit, le président du syndicat.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA
au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

▶ Communiqué

Gestion de la faune sauvage

Lors de sa dernière réunion, le 28 février dernier, le bureau de la Chambre d'agriculture a de nouveau abordé la problématique des dégâts de gibiers dans notre département, problématique hélas récurrente. Le bilan de cette année de chasse reste bien négatif, force est de constater que l'excès flagrant de population n'a pas été régulé, ni au niveau des sangliers, ni au niveau des cervidés.
L'exaspération des agriculteurs est à son comble, tant sur le plan des dégâts subis par les cultures que sur les risques sanitaires véhiculés par les populations.

Aussi, la profession agricole réitère avec fermeté l'ensemble de ses demandes, à savoir :
-Interdiction de tout type d'agrainage sur l'ensemble du territoire pendant la période de chasse, l'objectif étant de favoriser l'éclatement et la circulation des animaux. Cette mesure est demandée depuis l'automne 2010 et il est évident que sa mise en œuvre ne saurait être efficace que pendant la période de chasse, et non à la clôture de la chasse. Cette interdiction doit impérativement être mise en place dès l'ouverture de la chasse 2011 ; il serait contre-productif et dangereux pour les cultures d'arrêter l'agrainage à la clôture de la saison de chasse.
- Suppression du plan de chasse sangliers dont l'inefficacité, en matière de gestion des populations, est aujourd'hui totalement démontrée,
- Destruction totale des blaireaux dans les zones à haut risque sanitaire : réservoirs aptent à entretenir et véhiculer la tuberculose, ces animaux doivent être rapidement éradiqués de ces territoires. Des méthodes drastiques doivent impérativement être appliquées et si certaines instances ou associations devaient s'y opposer, il serait de bon ton qu'elles prennent leurs responsabilités et participent au coût financier que représente aujourd'hui l'abattage des troupeaux bovins atteints par la tuberculose,
- Il est également impératif qu'un dépistage tuberculose des blaireaux soit effectué sur l'ensemble du département.
La mise en place coordonnée et simultanée de ces prescriptions est la seule façon de sortir de cette impasse et de revenir à des niveaux de populations plus faibles, acceptables par tous. La maîtrise des populations de gibiers est plus que jamais indispensable et le rôle des chasseurs pour y parvenir incontournable.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE D'OR

▶ A noter

Contrôle des pulvérisateurs
Dijon Céréales et Bourgogne Agro à votre service



Le contrôle des pulvérisateurs est obligatoire en France depuis le 1er janvier 2009. Dijon Céréales vous propose les services de la société Bourgogne Agro pour mener à bien ce contrôle qui porte sur pas moins de 186 points.
Le contrôle concerne actuellement les exploitations dont les 8ème et 9ème chiffres du N° de SIREN se situent entre 40 et 59 (exemple : 123 456 6 42 000 22). Dans ce cas, il devra être effectué avant le 31 décembre 2011.
Le contrôle se déroule sur rendez-vous, dans les dépôts de Dijon Céréales ou dans les exploitations. Les viticulteurs travaillant avec les sociétés Bourgogne Viti Services et les paysagistes avec la société Natura'Lis, peuvent également profiter des services de Bourgogne Agro.
Le contrôle technique dure environ 1h30, 186 points sont passés au crible. Bourgogne Agro dispose d'un banc Gembloux réputé pour sa fiabilité. Les tarifs sont fonction de la largeur de rampe (nous consulter). A l'issue du contrôle, si celui-ci est OK, une vignette de conformité sera remise et un rapport d'agrément adressé au GIP Pulvés (organisme certificateur sous tutelle du Cemagref). Si le contrôle n'est pas positif, une contre-visite doit être effectuée sous quatre mois.
Pour tout renseignement, Michel Quillay au 06 72 81 39 90 ou Didier Montois au 06 03 94 50 79.

La Charmoise au Salon

Christophe Rainon remporte trois prix à Paris

Les éleveurs nivernais connaissent Christophe Rainon comme conseiller ovins de la Chambre d'agriculture, peut-être un peu moins en tant qu'éleveur de moutons Charmoise. Il s'est vu décerner trois prix lors du Concours général agricole, dans le cadre du salon de l'Agriculture.



Christophe Rainon est revenu de Paris avec trois prix pour ses moutons Charmoise.

Christophe Rainon est heureux. Il est revenu de Paris avec trois médailles pour ses moutons de race Charmoise. Il a obtenu un 2ème prix *«viande»* pour un mâle de 12 à 18 mois, après un Corrézien et devant un Périgourdin, puis un 3ème prix *«viande»* pour un mâle de plus de 18 mois, derrière un Creusois et un Deux-Sèvrien et enfin un 2ème prix *«laine»* pour son même mâle de plus de 18 mois. C'est toujours une récompense encourageante que de ramener des plaques du Salon de l'agriculture et Christophe Rainon ne gâte pas son plaisir. C'est aussi une occasion de mettre un coup de projecteur sur une race ovine française rustique, née au XVIIIème siècle dans le Loir-et-Cher.

Rusticité et conformation

La race Charmoise trouve sa place dans les zones difficiles et valorise les ressources fourragères de faible valeur énergétique. Elle se contente de peu mais sa conformation exceptionnelle est l'une de ses grandes qualités. Elle produit une carcasse d'un poids commode, 17 à 18 kilos dans des conditions d'alimentation restreintes. Le dessaisonnement naturel est également une de ses bonnes aptitudes. Cela permet d'accélérer sa production vers trois agnelages. Christophe a lancé sa troupe en 1999 en achetant 4 agnelles au seul éleveur de Charmoise de la Nièvre, Jean-Louis Dusser à Asnan. En 2003, il a poursuivi son développement en rachetant des brebis inscrites et en adhérant à un organisme de sélection. Aujourd'hui, le conseiller possède 58 brebis qui donnent autant d'agneaux par an. *«Ce serait difficile de ne pas être satisfait avec deux béliers qui remportent une plaque»* confie Christophe Rainon qui y voit là *«un encouragement pour la suite de la sélection»*. Des éleveurs lui ont demandé d'amener l'an prochain, après cette première expérience parisienne, des femelles afin de mieux les comparer: *«c'est une reconnaissance de la qualité de mes animaux»*. S'ils sont donc désormais deux Nivernais à élever des Charmoise, la race est aussi connue dans le département pour le croisement de ses béliers sur des agnelles de toutes races. *«Le premier agnellage s'en trouve ainsi facilité»* explique Christophe Rainon.

EMMANUEL COULOMBEIX



Sofia d'Oosthof

Une Jument trait d'Auxois de la Nièvre honorée au Salon

Dans la famille Zwaenepoel, de Raveau, l'élevage de chevaux est une tradition. Gérard, le père, tient cette passion de son grand-père Belge qui arpentait les concours de la Flandre. Quand son père est venu s'installer dans la Nièvre -pour vendre des chevaux de travail et non pas de concours-, la passion ne s'est pas émoussée. Cette année, au Salon, Jean-Charles, l'un des quatre fils de Gérard a remporté un premier prix avec Sofia d'Oosthof. Un juste retour des choses.

Sofia d'Oosthof, qui a remporté le premier prix du concours Trait d'Auxois, la semaine dernière au Salon de l'agriculture, n'en est pas à ses premiers coups d'éclat. Elle avait déjà été sacrée championne jeune en 2002 et adulte en 2004 au national de la race de Semur-en-Auxois. Sa grand-mère, Fée d'Oosthof, avait aussi été sacrée championne en 2002.

Une grande lignée de chevaux de concours que la famille Zwaenepoel entretient de toute sa force à Raveau, dans l'ouest Nivernais. Gérard Zwaenepoel est Belge. Son père s'était installé là après la guerre pour vendre des chevaux de travail alors que son grand-père, lui, arpentait les concours de sa Flandre natale.

La passion s'est transmise et aujourd'hui, les quatre fils de Gérard perpétuent la tradition. Jean-Charles a donc officiellement été récompensé à Paris, même si tous insistent sur le travail d'équipe du Syndicat d'élevage de Trait d'Auxois qui a conduit 10 chevaux de la région au Salon, dont un autre Nivernais, Jean-Claude Cornélius, de Prémery.

Consécration

Gérard, 68 ans, reconnaît que pour lui, le Trait d'Auxois, c'est toute sa vie. Il a su transmettre le virus à ses enfants qui travaillent tous dans le domaine du cheval. Aussi peu prolixe soit-il sur ses mérites individuels, l'éleveur de Raveau est un passionné scrupuleux et ambitieux. *«Je suis orgueilleux comme mon grand-père. Quand je vais au Salon ou dans les concours, c'est pour gagner la première place»* assure-t-il.
Et avec Sofia, il n'a pas été déçu: *«avec 1081 kilos, c'était la jument la plus lourde mais elle ne trottait pas moins vite ni moins bien»* souligne-t-il. Sofia a passé haut la jambe les épreuves, la présentation statique aussi bien que le tour du ring au pas pour juger des aplombs et le tour au trot, emmenée par Romaric Guyollot, un jeune éleveur de l'Yonne. *«C'est le rêve de tout éleveur de gagner. Pour moi, c'est une consécration, un aboutissement»* se réjouit Gérard Zwaenepoel.

9 chevaux et demi

Sa jument rouanne (poils noirs, gris et rouge) se reconnait à ses fanons, ses jambes poilues qui font la marque du Trait d'Auxois. Dans l'enclos qui lui est réservé autour de la ferme mère (traduction française de Oosthof), elle est seule pour éviter de se gratter et donc de s'abimer les poils. Mais les Zwaenopoel élèvent en tout neuf Trait d'Auxois et demi, le dernier étant un étalon dont ils partagent la propriété. Jean-Charles explique qu'à côté de l'élevage, la famille exploite des cultures, l'autre grande activité de la ferme. En tout cas, Gérard Zwaenepoel ne tarit pas d'éloge sur sa championne et sur sa race: *«un cheval calme qu'on peut confier à des enfants, qui allie force et docilité»*. Ces qualités ont depuis longtemps été éprouvées pour des travaux minutieux et de précision, tels que la vigne et le débardage. Même si ce n'est plus très à la mode, à l'heure de la mécanisation, cela confère à Sofia, selon Gérard, *«toute sa valeur sentimentale»*. E.C.



Gérard Zwaenepoel est très à cheval (si l'on peut dire) sur la prise de vue académique de ses chevaux Trait d'Auxois. Ici, sa championne, Sofia d'Oosthof pose avec les pattes en léger retrait et les oreilles pointées en avant.

Dégâts de sangliers

Pierre Labonde réclame «*du respect pour le travail des paysans*»

Les cratères sont à peine aplanis. A Saint-Révérien, Pierre Labonde vient d'effacer (presque complètement) les outrages des sangliers à ses champs. Au-delà de l'indemnisation pour la perte de grain, l'agriculteur revendique une compensation pour les dégâts à la structure du sol.



Pierre Labonde montre l'étendue des dégâts causés par les sangliers sur ses champs de blé.

Les sangliers n'y ont pas été de main morte. Le long de la route, deux champs sont véritablement laminés. Et ils sont comme çà depuis octobre dernier, depuis qu'une meute de sangliers s'est invitée au festin : des trous béants de plus de 50 centimètres de profondeur au milieu des pousses de blé, des cratères qui tapissent les parcelles de stigmates concentriques. Une bonne partie des blés tendres sont compromis. Ce mardi, l'agriculteur de Saint-Révérien a décidé de passer une herse de prairie, une étaupeuse, pour tenter de réparer ce qui peut l'être. La machine ne peut pas lisser complètement ces blessures au sol spectaculaires qu'ont laissées les sangliers derrière eux. Surtout, elle risque à son tour «*d'esquinter*» ce qui reste du sol.

1 000 euros de frais

Rien qu'en temps passé sur la machine, en heures de tracteur et d'ouvrier et en carburant, Pierre Labonde chiffre le surcoût du préjudice à 1 000 euros. «*Mais on ne peut pas laisser çà comme çà*» dit-il, fataliste. Et «*même si on resème les endroits abimés, la maturité sera en décalage avec celle du blé tendre déjà en place*». On parle ici de perte sèche. C'est un nouvel épisode qui vient gangrener un dialogue déjà très instable entre les agriculteurs et la Fédération départementale des chasseurs. Bien sûr, cette dernière va indemniser la valeur estimée du grain, comme il relève de sa responsabilité. Mais, jusqu'à maintenant, elle refuse de prendre en compte les dommages aux structures du sol et plus encore les frais de travaux qui en découlent. A Saint-Révérien, la menace d'un procès n'a pas suffi.

Avant, les dégats étaient insignifiants

Pierre Labonde enrage. «*Cela fait quatre ans que nous sommes touchés ici ou à Brinon. Avant les dégâts existaient mais ils étaient insignifiants*». Là, la prolifération est telle que les dégats ne cessent de pourrir la vie quotidienne des agriculteurs. «*J'ai encore vu une meute de 50 gros et petits avec leurs mères la semaine dernière à Saint-Révérien. Ils allaient vers Crux-la-Ville*» note Pierre Labonde. L'agriculteur ne remet pas en cause l'action des chasseurs des communes voisines, Saint-Révérien et Neuilly : «*ils ont tué les 19 sangliers pour lesquels ils avaient les bagues*» reconnaît-il. Mais les populations de sangliers ne cessent de croître. Dans l'indifférence générale aux dangers qu'ils font aussi encourir aux vaches («*ils peuvent les faire fuir*») et aux automobilistes. Trop, c'est trop. Les paysans n'ont pas seuls les solutions contre ces hordes affamées qui «*savent ce qu'ils cherchent, les racines des plantes pour se nourrir*» précise Paul Labonde, le père de Pierre. «*Mais depuis plusieurs années, il y a les paysans et les notables. Ceux qui s'échinent à travailler sont sous-considérés*» constate le fils, amer. «*Des quidam comme nous, nous ne sommes personne. Tant qu'il n'y a pas une huile qui se plante, çà n'a pas d'importance*» dénonce-t-il. Et Paul Labonde d'exhorter en conclusion: «*Nous ne travaillons pas pour nous amuser mais pour vivre. Que les gens aient leurs loisirs, soit, mais qu'on respecte notre boulot et qu'on indemnise les dégâts !*».

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ A savoir

Face à cette problématique récurrente dans la Nièvre, les FDSEA de Bourgogne et la FRSEA se réuniront le 16 mars prochain, en marge du Comité de concertation «*dégâts de sangliers*», afin de trouver des pistes pour diminuer les dégâts et les populations en excès dans la région.

JA de Montsauche-les-Settons (58)

Une équipe qui fourmille d'idées nouvelles

Les JA du canton de Montsauche-les-Settons ont tenu leur assemblée générale le 4 mars dernier à la mairie.

Les membres du bureau avaient envoyé une trentaine d'invitations, et regrettaient le manque de participant. La bonne humeur n'a cependant pas été entamée, et Alexandre Mocellin a présenté simultanément le rapport d'activité et le rapport financier. Les JA de Montsauche n'ayant été redynamisés que l'année passée, leur principale action de 2010 fût la participation à l'organisation du comice agricole de Montsauche. Le bénéfice que les JA en ont retiré s'élève à 500€.

Pour 2011, les JA de ce canton fourmillent d'idées, une Foire, un repas, un concours de broyage de haie… finalement le choix est fait de se «*cantonner*» à un concours de jugement de bétail, histoire de se rôder à l'organisation, et de ne pas prendre de risque financier inconsidéré. Ce concours de pointage devrait avoir lieu assez rapidement, reste à trouver un bel endroit, et des animations attractives. Mais la non plus les idées ne manquent pas.

Pour clore l'AG, divers sujets ont été abordés. Les demandes d'autorisation de défrichement, sujet sensible dans ce canton. La télédéclaration dont les JA de Montsauche craignent qu'elle soit difficile à mettre en œuvre pour certains agriculteurs en fin de carrière, même si Yves Boucher, notamment, salue l'accompagnement des conseillers de la DDT, tout en craignant qu'il s'amenuise d'année en année. La nécessité de suivre la formation Certiphyto même pour les exploitants ayant de très petites surfaces cultivées. Enfin l'obligation, pour ces mêmes agriculteurs, de mener leur pulvérisateur au contrôle périodique, ce qui n'est pas en soit remis en cause par les JA de ce Canton, mais que l'éloignement des centres de contrôle rend fastidieux.



La jeune équipe des JA de Montsauche est constituée de (de gauche à droite) Florent Marchand, Christophe Seguin, Patrice Laure, Yves Boucher, Alexandre Mocellin (président), Anceric Loison, Flavien Loison, Thomas Lemée, Romain Chopard, Damien Legrain et Ludovic Guillaume.

Plus de 28 ans de fidélité



Jean Bourgeat est le plus vieil agent Malecot-Poirier, il assure depuis 28 ans la continuité du service Malecot-poirier sur le secteur de Varzy (58); il a durant ces nombreuses années fait preuve de beaucoup de qualités humaines et professionnelles tels que disponibilité et dévouement.
Ce partenariat est possible grâce à une équipe de 4 personnes dont 3 mécaniciens pouvant assurer le dépannage à domicile. Ainsi tout est mis en œuvre pour assurer la continuité du service client.

MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup **03 86 26 24 49**
58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90**
18 Crézancy **02 48 79 02 30**

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*

Communication

Sachez communiquer votre passion !

Fort du succès de la première formation qui s'est déroulée en novembre dernier, une nouvelle session du stage «*communiquez votre passion*» se déroulera le 14 mars prochain à Auxerre



Avoir confiance en soi et sortir de la justification, apprendre à relativiser et dédramatiser les stéréotypes, faire «*parler son corps*», «*sourire*» à la radio et faire rêver les gens… Autant de clés pour communiquer au quotidien sur les réalités du métier d'agriculteur. La vision qu'en a le grand public est encore trop éloignée de la réalité des pratiques sur le terrain et la communication la plus réussie parfois la plus simple. Bien dans mon corps, bien dans mon discours, comment parler à un voisin, un journaliste, une classe de collégiens, le maire de son village…, apprenez à entamer le dialogue !

La formation d'une journée proposée par la FDSEA de l'Yonne en collaboration avec «*Passion Céréales*» vous permettra d'adopter en toutes circonstances la «*positive attitude*» devenue aujourd'hui indispensable pour parler de son métier. Parmi les thèmes développés : apprendre en priorité à déterminer à quel public on s'adresse et adapter son discours en conséquence. Etre capable de positionner l'agriculture comme solution et sortir de la justification systématique sont nécessaires pour rappeler qu'agriculteurs et grand public ont des intérêts communs. Avant de rentrer dans des sujets complexes, il est primordial d'engager la conversation avec des idées simples non polémiques. Ne pas vouloir vulgariser par peur ou par refus de simplification n'est pas souhaitable, car un discours non compris est le plus souvent «*suspect*». L'un des principes de base pour cela : séduire ! Rappelez-vous que l'attitude est aussi importante que le contenu : les trois-quarts du message passant le plus souvent par le non verbal. Cette formation s'adresse à tous les exploitants, céréaliers, éleveurs, viticulteurs désireux de partager une image positive de l'agriculture avec leurs concitoyens et de rappeler la place de l'agriculture dans l'économie française. Pour y participer, aucun pré-requis n'est nécessaire, le seul intérêt pour la communication grand public suffit.

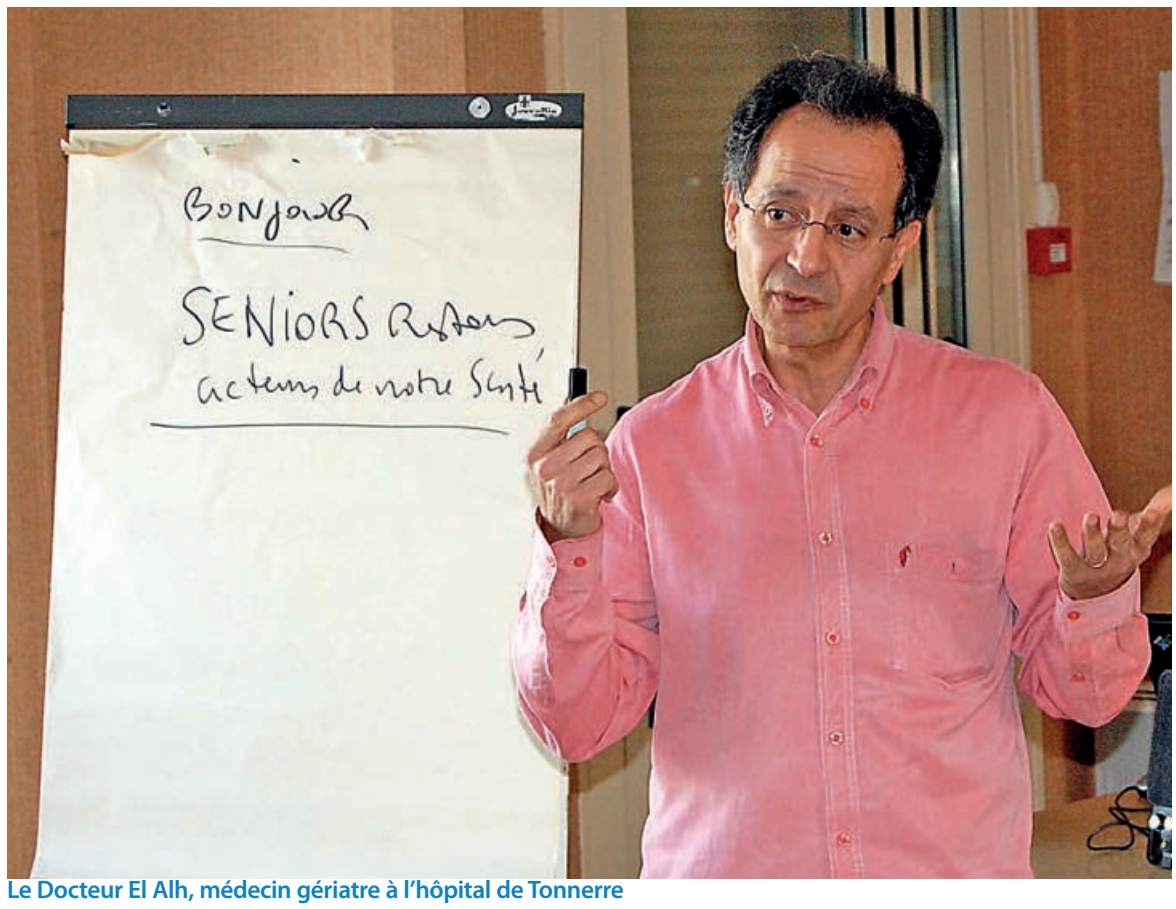
Sandrine Vatinelle,
animatrice productions végétales
FDSEA de l'Yonne

Elle se déroulera lundi 14 mars, de 9h à 17h, dans les locaux de la FDSEA de l'Yonne, 37 rue de la Maladière à Auxerre. Coût par personne : 80€. Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10.

Conférence débat à Saint Florentin

Comment bien vieillir !

Lors d'une conférence débat organisée par la MSA Bourgogne à Saint-Florentin, un médecin gériatre est intervenu pour rappeler comment préserver sa qualité de vie et son autonomie afin de rester «*acteur de sa santé*».



Le Docteur El Alh, médecin gériatre à l'hôpital de Tonnerre

Alors qu'en 2020, le taux de personnes de plus de 60 ans dans la population française était de 20%, il atteindra 30% en 2020. Aujourd'hui, un bébé sur deux qui naît, a de fortes chances de devenir centenaire. Mais comme le souligne le Dr El Alh médecin gériatre à l'hôpital de Tonnerre : «*vieillir, c'est formidable, bien vieillir, c'est encore mieux ! Le vieillissement mes amis, ce n'est pas une maladie, c'est une chose naturelle. Ce qui peut être une maladie, c'est le mauvais vieillissement*».

Encore faut-il pour cela, vieillir comme on a vécu, sans «*brûler les choses par les deux bouts*». Plusieurs facteurs y contribuent, entre autre : savoir préserver des capacités fonctionnelles suffisantes, savoir réagir face à de nouvelles adaptations, avoir une vie affective, sociale ou environnementale, riche.

Quand est-on vieux ?

A cette question, le Dr El Alh est catégorique : «*on est vieux quand on ne peut plus s'adapter !*». Et ceci, même si la capacité à s'adapter diminue avec l'âge. Pour autant, les facteurs de risques faisant qu'un senior peut se déstabiliser sont multiples. A commencer par les chutes, sujet majeur : si toutes ne mènent pas à des fractures, on en comptabilise tout de même plus de 2 millions par an chez les sujets de plus de 65 ans. Dont 25% déboucheront sur un syndrome de « rétropulsion » les empêchant à jamais de se remettre debout. Si leurs causes peuvent être intrinsèques, relevant de pathologies (AVC, Parkinson, hypoglycémie…), d'autres sont plus basiques, comme le fait de porter chez soi de bonnes chaussures et d'adapter son environnement : «*supprimez les tapis, privilégiez les téléphones sans fil, remplacez votre baignoire par une douche*». Le coiffeur une fois par mois, d'accord ! A condition d'y rajouter une visite chez le pédicure ou podologue deux fois par trimestre : «*c'est aussi, sinon plus important que le coiffeur, même s'il est important mesdames de tout faire pour nous séduire !*». A cela se rajoute la ballade quotidienne d'une demi-heure, «*indispensable et sacrée !*».

«Plus on vieillit, plus on a besoin !»

Autre facteur important, la nutrition. Avec cette idée préconçue contre lequel se bat le médecin gériatre : «*fais de ton alimentation ton premier remède ! Contrairement à ce qu'on croit, plus on vieillit, plus on a besoin ! Un même effort à un grand âge coutant deux fois plus que vingt ans avant*». L'apport minimum journalier en calories étant de 1 800 Kcal. Et plus encore, dès l'apparition des premiers symptômes, en cas de maladie. De rappeler notamment les besoins quotidiens en protéines, «*indispensables à nos lymphocytes dans leur rôle à nous défendre*». Mais aussi des glucides, nécessaires pour l'assimilation des protéines : «*les féculents sont indispensables car il faut 70% de sucres pour digérer les protéines*». Un seul interdit : les acides gras saturés. Fritures interdites ! A contrario, peu de risques de maladies cardiovasculaires en consommant saumon et foie gras, riches en acides gras non saturés.

«Faites-vous plaisir !»

Sait-on que la prise de médicaments est la première cause d'hospitalisation chez les plus de 75 ans, du fait des erreurs commises en les absorbant ? Selon le Dr El Alh : «*on peut se passer de la moitié des 30 médicaments les plus prescrits en France, dont 8 sont reconnus comme étant à service médical rendu insuffisant !*». L'espérance de vie n'augmentant pas proportionnellement avec une prise excessive de médicaments. Pour le médecin tonnerrois : «*le médicament est une chance et doit le rester, sans devenir un danger !*».

Farouche partisan pour les personnes âgées, de la téléalarme à domicile et des ateliers mémoire, «*allez-y ! Il faut entretenir ses circuits…*», le conférencier a ce message à leur attention : «*avant tout, faites-vous plaisir ! Ne vous privez de rien. Tant qu'il y a du plaisir, il y a de la vie !*». La question étant de savoir ce que l'on entend par «*personne âgée*» et à quel moment ça commence… ? Question restée sans réponse !

Dominique Bernerd

En bref

Le lycée la Brosse était au Salon



Pour la 3ème année, des élèves du lycée d'Auxerre la Brosse ont participé au «*Trophée national des lycées*», organisé dans le cadre du Salon de l'agriculture. Six jours d'affilée, Marlène, Marion, Camille et Alexis, étaient présents dès 6h du matin, pour les soins à apporter à Cerise, leur vache Prim'Holstein. Sous l'égide d'Alexandra Chérifi, responsable de l'exploitation du lycée, ils n'ont pas ménagé leurs efforts et, après les épreuves de clippage et de présentation de l'animal, ont terminé à la 20ème place (sur 28 candidats). Deux places de mieux que leurs aînés de l'an passé. Félicitations !

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49
Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

FDSEA de l'Yonne

Retour sur une année d'action syndicale

L'année 2010 a été riche en évènements dans le réseau FDSEA et FNSEA. Cette année encore, l'équipe de la FDSEA de l'Yonne et ses adhérents, se sont mobilisés pour défendre notre métier et notre revenu.

Janvier

Dernière ligne droite de la section viticole pour contrer les aberrations du projet de loi «*Hôpital, patient santé et territoire*».
Franc succès de nos représentants aux élections aux Tribunaux paritaires de baux ruraux et à la Commission Consultative des baux ruraux.
Travail et préparation des élections MSA.
Réunions d'information sur la mise en place de la complémentaire santé obligatoire pour les salariés agricoles.
Obtention au niveau national de l'exonération de la totalité des charges patronales pour les travailleurs saisonniers assortie de l'engagement du gouvernement de travailler sur les coûts des salariés permanents.

Février

Rencontre avec les parlementaires de l'Yonne pour défendre les positions de la FDSEA sur le projet de Loi de Modernisation Agricole.

Mars

Congrès de la FNSEA dans l'Yonne, à Auxerre, qui permet de faire rayonner l'agriculture icaunaise et bourguignonne pendant trois jours, grâce au soutien des partenaires.

Avril

Une centaine d'adhérents et de sympathisants de l'Yonne participent à la manifestation le 27 avril à Paris : certains font même le déplacement en tracteur et contribuent à cette image extraordinaire qui marque les esprits : des tracteurs à Paris ! Derrière cette mobilisation, c'est la réaffirmation du rôle des agriculteurs «*fiers de vous nourrir*», l'expression d'un véritable malaise sur le revenu et au final un moment inoubliable d'échange entre agriculteurs et parisiens.

Mai

Assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne, réflexions avec Xavier Beulin et Patrick Ferrère, Directeur général de la FNSEA, sur la PAC 2013.
Mise en place des achats groupés de fioul pour les adhérents.

Juillet/Août

Assemblée générale de la Section des Anciens Exploitants.
Début du travail au niveau national sur le dispositif Certiphyto. Depuis le début, la FDSEA de l'Yonne participe activement aux réflexions et travaille avec ses adhérents pour que le dispositif soit plus pertinent.
Une enquête sur les nuisibles est organisée auprès des adhérents pour donner une meilleure visibilité à la Chambre d'agriculture sur ce dossier.
Cotisations sociales : report de la date limite d'option pour une assiette annuelle au 31 juillet.
Mobilisation de la section lait : plusieurs représentants de l'Yonne ont constitué la délégation bourguignonne qui a participé aux



Rencontre avec Jean-Marie Rolland, président du Conseil général de l'Yonne et rapporteur du projet de loi «*Hôpital, patient, santé et territoire*».

négociations avec les entreprises de transformation à Paris. A l'arrivée, c'est une augmentation de 31€/1 000 litres du prix payé aux producteurs au second semestre 2010 qui a été obtenue.
Après de difficiles négociations, autorisation départementale de la circulation jusqu'à 44 tonnes dans l'Yonne.
Initiation d'une réflexion au niveau national sur les contrats conclus entre la grande distribution et les viticulteurs. C'est un dossier de longue haleine qui vient d'être ouvert.

Septembre

Mobilisation de la section des anciens exploitants qui ont participé au lobbying national qui a permis d'obtenir la revalorisation des plus faibles retraites agricoles et l'exclusion de la valeur des terres et des bâtiments d'exploitation, de l'actif successoral en cas de recours sur succession dans le cadre de l'ASPA. En parallèle, la FNSEA obtient des avancées dans le cadre du projet de loi sur les retraites quant aux 25 meilleures années et la pénibilité.

Octobre/Novembre

Plusieurs rencontres sont organisées sur le terrain avec les représentants de l'administration pour les alerter sur les dégâts de gibier.
Une visite est organisée au niveau de la région avec le représentant de la FNSEA en charge du dossier et le DRAAF.
Mobilisation sections bovine et porcine : plusieurs actions de stickage en grande surface sont faites pour sensibiliser le grand public sur l'origine de la viande, blocage des abattoirs et mobilisation des éleveurs icaunais à Cuiseaux.
Réflexion des sections viticole et main d'œuvre sur le contrat à la tâche, enquête diffusée aux adhérents pour orienter le travail à mener.
TIPP et TICGN : remboursement obtenu sur toute l'année 2010.
Organisation de la l'espace agricole de la Foire Saint-Martin à Auxerre pour communiquer sur le métier d'agriculteur.
Communication de la Commission Européenne sur les orientations PAC 2013 : le travail syndical a permis d'éviter les deux principaux écueils que sont la fusion des deux piliers et la restriction budgétaire drastique de la PAC. Beaucoup reste à faire encore…
Début des réunions cantonales, qui ont la particularité d'être électives : débat avec les adhérents et échanges sur les préoccupations du moment (PAC, contractualisation, GNR, BAC…).
Adema : découverte des métiers de l'agriculture pour cinq salariés issus d'autres secteurs d'activité. Le stage a permis une embauche et a donné envie à trois autres stagiaires de poursuivre dans le milieu agricole avec des formations complémentaires.

Décembre

Débat sur la contractualisation
Signature par toutes les familles professionnelles suite aux mobilisations des producteurs de porcs d'un accord sur l'étiquetage de l'origine des viandes fraîches de porc et des viandes porcines entrant dans la fabrication des produits de charcuterie. Cet accord prendra effet à partir de mars 2011
Mise en place d'une formation «*ACQ*» en viticulture axée sur les techniques de base débouchant sur l'embauche de neuf demandeurs d'emploi.
La FDSEA se bat chaque jour pour défendre les intérêts des exploitants et des retraités. Notre équipe de responsables professionnels et salariés est à vos côtés pour vous accompagner et vous conseiller.

FDSEA 89

Renseignements : 03 86 49 48 10



Manifestation du 27 avril à Paris.



A la rencontre des consommateurs, lors d'une opération stickage dans les grandes surfaces.



Congrès de la FNSEA, pendant trois jours, à Auxerre



Assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne avec Xavier Beulin.



Éleveurs de races à viande du Grand Massif Central

Les demandes de la profession agricole à Bruno Le Maire

Les éleveurs de viande bovine sont confrontés depuis plus de quatre ans à un contexte de crise sans précédent (explosion des charges, chute des cours entraînant une baisse incessante des revenus).
Suite aux actions menées par les éleveurs de bovins viandes depuis l'été 2010 et plus particulièrement les blocages d'abattoirs du mois de novembre, le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire avait défini une feuille de route pour sortir le secteur de l'impasse actuelle en matière de revenu et de perspectives.
Depuis, la situation s'améliore peu et continue à se détériorer sur le marché du vif (broutards).

Les demandes

Cotation :
- Besoin de refonte du système assorti de contrôles par les Pouvoirs publics. Ces cotations devant être un réel indicateur de prix de marché.

Exportation :
- Mise en place de restitutions sur les animaux vivants.
- Ouverture du marché Turc pour les animaux vivants.
- Révision du certificat sanitaire avec le Kazakhstan.
- Abolition des droits de douane sur l'Algérie.
- Soutien à la création du GIE export.

Soutien aux marchés :
- Évolution nécessaire de la réglementation des appels d'offre sur les marchés publics,
- Répercussion des coûts de production à la GMS.

Soutien financier aux éleveurs :
Gel des charges sociales 2011,
Report des annuités de prêts en fin de tableau.

En bref

Commission départementale des agricultrices de la Nièvre

Joëlle Girard succède à Valérie Laporte

Réunies le 1er mars en assemblée générale élective, les déléguées de la CDA 58 ont procédé à l'élection du nouveau bureau de la commission. Joëlle GIRARD, exploitante sur la commune de Moraches, canton de Brinon sur Beuvron, succède à Valérie LAPORTE.
La composition du bureau élu le 1er mars 2011 :
Présidente : Joëlle GIRARD – Moraches – 03.86.29.03.09
Vice-présidentes : Nadine GONNET – Cossaye – 03.86.50.72.89
Joëlle LEBEAUT – Cuncy les Varzy – 03.86.27.33.49
Secrétaire générale : Aline BORDET – Champvert – 03.86.25.00.04
Trésorière : Karine NIVOT – Luzy – 03.86.30.01.66
Membres du bureau :
Claire BRUANDET – Montaron – 03.86.30.76.01
Christine DELGUTTE – Urzy – 03.86.61.31.00
Valérie LAPORTE – Maux – 03.86.84.11.16
Marie-Claude MASSON – Surgy – 03.86.27.21.90
Représentante JA : Magalie CAYRE – Sougy sur Loire – 03.86.50.14.46



Section des anciens exploitants de l'Yonne

De nouveaux élus au conseil d'administration

Les anciens exploitants de la FDSEA de l'Yonne se sont réunis mardi 1er mars en Conseil d'administration électif, à l'issue duquel Jean-Marie Sapin a été réélu à la présidence de la Section.



Les membres du nouveau bureau et du groupe féminin cellule d'accueil :
Assis, de gauche à droite : Bernadette Bondoux, Jean-Marie Sapin, Elisabeth Pathier, Marguerite Segaert, Marie-Jeanne Rondeau. Debout, de gauche à droite : Martial Massé, Michel Gheeraert, Jean-Pierre Bouron, Serge Thorailler, Régis Gazeaux, Josiane Charpentier, Monique Rémond.
Absents sur la photo : Marcel Huré, Henri Laga, Marie-Claire Salamolard.

En préambule de ce conseil, le président Sapin a adressé tous ses remerciements aux administrateurs ayant fait le choix d'arrêter à l'issue de leur mandat, parmi lesquels, le «*fidèle*» Daniel Brideron, qui était de toutes les réunions et assemblées. S'en est suivi un rappel du rôle de l'administrateur, «*qui doit faire remonter au niveau départemental les inquiétudes ou problèmes rencontrés par les retraités dans son canton, afin que la Section puisse agir*».
Jean-Marie sapin a dressé le bilan du mandat écoulé, notamment : le combat pour la revalorisation des petites retraites, ainsi que les actions menées auprès de la MSA pour le calcul des points de retraite. Des inquiétudes demeurent, en particulier le souci du maintien du service de proximité, suite à la nouvelle organisation de la MSA Bourgogne. Autre questions soulevée par le Conseil à propos de l'assistance juridique : «*comment être sûr que cette garantie ne pousse pas les assurés à multiplier les procédures ?*». Pour y répondre, Gérard Clemencelle, responsable de l'assistance juridique à Groupama est intervenu en fin de matinée sur le sujet :
La protection juridique permet de faire respecter ses droits, en demande comme en défense et d'accéder plus facilement à la justice si la défense de ses intérêts l'exige. C'est un secteur réglementé au niveau européen.
Certains secteurs ont été exclus : droit de la famille (divorce, successions), droit du travail, droit fiscal. En revanche, tout ce qui relève de l'achat, vente location, droit de voisinage, servitudes, droit rural, urbanisme, droit administratif, peut déclencher la protection juridique. Groupama donne la priorité aux arrangements amiables : 70% des dossiers suivis par son service Protection juridique se réglant de cette manière, pour une sortie de conflit apaisée et rapide. Lorsque la voie amiable n'aboutit pas, les assurés ont libre choix de l'avocat qui les représentera, même si Groupama peut les conseiller dans leur choix. Des barèmes d'honoraires d'avocats favorisant une certaine moralisation des contrats de protection juridique.
En conclusion de son intervention, Gérard Clemencelle a fait un peu de «*prévention*» sur quelques arnaques classiques mais qui font encore des «*dégâts*» : annuaires, installateurs de pompes à chaleur ou de panneaux photovoltaïques… Il faut rester vigilant avant de s'engager, même si vous disposez d'une bonne protection juridique !

Ont été élus :

Président : Jean-Marie Sapin
1er vice-Président : Marcel Huré
2ème vice-Présidente :
Marie-Jeanne Rondeau
3ème vice-Président :
Régis Gazeaux
Secrétaire Général :
Serge Thorailler
Secrétaire générale adjointe :
Elisabeth Pathier
Membres du bureau :
Jean-Pierre Bouron, Michel Gheeraert, Henri Laga, Martial Massé, Marie-Claire Salamolard.

Réélu à la présidence de la section, Jean-Marie Sapin a indiqué toutefois son souhait de passer le relais, peut-être en cours de mandat.

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Protection de l'eau

Quand les élus de l'Yonne «*planchent*» sur l'eau

Une journée de formation à l'attention des élus s'est tenue au lycée la Brosse, organisée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, en partenariat avec Alterre Bourgogne. Objectif : les sensibiliser sur leurs compétences en matière de distribution d'une eau potable de qualité et leur obligation de délimiter des périmètres de protection, dont l'absence engage la responsabilité des maires.



Plus de 200 personnes sur les bancs de l'amphithéâtre du lycée la Brosse, pour cette journée à destination des élus, organisée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Plus de 200 participants venus pour la plupart de l'Yonne et de l'Aube ont répondu à l'invitation de l'Agence. Suite à la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, les collectivités sont aujourd'hui dans l'obligation de surveiller les périmètres de protection de captage, notamment au travers des 500 captages prioritaires définis sur le territoire, dont 64 en Bourgogne. La gestion qualitative de l'eau se déclinant en deux principaux volets : la protection des aires de captage d'eau et la lutte contre les pesticides. La Bourgogne est d'autant plus concernée qu'elle est alimentée à 80% par des eaux souterraines. Cette initiative de sensibilisation des élus au problème, entre dans le cadre du 9ème programme mené par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, qui inclut la mise en place du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Des démarches de réduction des phytosanitaires menées par les commune de Villeneuve la Guyard et Saints en Puisaye, à l'action entreprise par la commune nivernaise de Pouques-Lormes pour l'acquisition foncière et le reboisement en périmètre rapproché, en passant par le travail fédérateur mené depuis 1998 par l'Association de la Plaine du Saulce, dans l'Auxerrois…, autant de témoignages apportés par les différents intervenants qui se sont succédés à la tribune tout au long de la journée.

Autre retour d'expérience, avec la commune de Boux-sous-Salmaise, en Côte d'Or, dont l'un des agriculteurs, Dominique Guyon est venu rappeler les démarches entreprises en matière de changements de pratiques agricoles : déplacement de fumières, mise en herbe sur les parties les plus vulnérables, conversions bio…, soulignant au passage que *«sans économie et sans social, on ne peut rien faire avancer !»* D'où l'importance de trouver des débouchés aux productions locales afin de créer une réelle dynamique de développement. Responsable de l'exploitation du lycée la Brosse, Alexandra Cherifi a pour sa part témoigné des expérimentations menées avec succès depuis plusieurs années sur le développement en Grandes Cultures, de *«systèmes innovants»* s'inscrivant dans le principe *«d'agriculture intégrée»*, ainsi que les essais pratiqués en viticulture pour diminuer le taux de fongicides.

Questions à Guy Fradin, directeur général de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

TdB : les agriculteurs sont-ils des boucs émissaires en matière de pollution de l'eau ?

Guy Fradin : *«Non, ce sont des acteurs économiques, comme les industriels et si l'espace rural a besoin de son agriculture, ce qui pour moi est un principe de base, il est incontestable que toute activité économique et en particulier l'agriculture, pose des problèmes en matière de pollution et de ressource en eau. Des problèmes aigus, du fait qu'elle est diffuse et d'autant plus complexe à résoudre, que cela fait appel essentiellement à des modifications de pratiques. Hors la pratique agricole est étroitement liée à l'économie de l'exploitation. En d'autres termes, l'agriculteur et si j'étais à sa place je ferais de même, cherche à optimiser son revenu. Et ce, dans le cadre de contraintes économiques qui leur échappent, régies par les échanges internationaux et la Pac… Aujourd'hui, ils font de l'environnement avec beaucoup de bonne volonté et ont évolué dans leur perception des choses, mais on n'a toujours pas trouvé une politique agricole conciliant à la fois objectifs économiques et écologiques au niveau de l'exploitation. Si on ne répond pas à cette question de compensation économique et financière des pertes ou risques que l'agriculteur encourt, on n'avancera pas !»*.

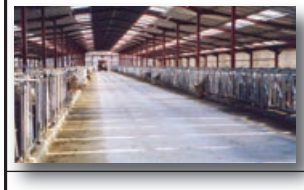
DOMINIQUE BERNERD

En bref

Le RSA, «*un pis aller*» pour les agriculteurs

La conclusion du rapport du ministère de l'Agriculture sur *«l'accès des non salariés agricoles au revenu de solidarité active»* est sans appel : *«Le RSA pour des exploitants agricoles ne va pas de soi, ni pour les intéressés eux-mêmes, ni pour les organisations professionnelles, ni pour les collectivités.*
Pour les agriculteurs, demander une aide à caractère social est un choix difficile et suppose, sauf exception, un effort réel sur soi et une situation très difficile.
Pour les organisations professionnelles, l'agriculture doit permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail, et si les aides économiques, ou même environnementales, sont désormais assez bien intégrées, le RSA, quoique moins stigmatisant que le RMI à leurs yeux, n'est qu'un pis aller.
Les collectivités, le Conseil général principalement, s'interrogent sur la nature de leur intervention agricole avec le RSA, qui, en règle générale, est perçu comme devant apporter une aide conjoncturelle, et non durable, aux exploitants en difficulté».

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Installation, diversification de votre exploitation…
Créez un atelier veaux en partenariat avec Mamellor.



PORTES OUVERTES
GAEC LEBEUF
atelier de 200 veaux sur paille
mercredi 16 mars de 14h à 17h – BLAISY [52]
Pour tout renseignement - 06 71 63 34 06

agence album 03 85 38 37 83 - 02/2011

Fabricant d'aliments et producteur de veaux d'engraissement depuis 50 ans.

mamellor
www.mamellor.com

▶ En bref

Les cours des céréales poursuivent leur envolée

Courant février, les cours du blé tendre sur Euronext se sont hissés à 280/t contre 130€/t en juillet 2010 avant le retrait de la Russie du marché mondial. Un cours proche des 300€/t atteints lors de la campagne 2007/2008.

Dans le sillage du blé, le maïs progresse à son tour et touche les 245€/t durant le mois de février contre 125€/t en juillet dernier. Le premier pays producteur et exportateur de maïs, les États-Unis, voit ses niveaux de stocks atteindre des niveaux particulièrement bas ces derniers temps. Le maïs a aussi tendance à progresser avec les cours du pétrole en raison de sa dérivation massive en éthanol.

Pour l'orge, les cours sont montés à 200€/t en février, contre 110€/t en juillet 2010, pour livraison sur le port de Rouen. Le retrait de la Russie et la mise en place de quotas sur les exportations d'orge en Ukraine, les deux premiers exportateurs mondiaux, ont participé à soutenir les cours.

▶ MAE

MAE Rotationnelle – Les paiements prévus sous peu

Alors qu'une première annonce du ministère prévoyait le paiement des contrats MAE Rotationnelle à la mi-janvier, les producteurs de grandes cultures ont du patienter plusieurs semaines avant que n'interviennent le versement des sommes dues. Après un entretien avec les services de la DDT en début de semaine dernière, les éléments suivants nous ont été fournis :

Pour les contrats MAER signés en 2007, le paiement a du intervenir à la fin de la semaine 8 et en début de semaine 9 (semaine du 28 février au 4 mars)
Concernant les contrats signés en 2010, le paiement devait intervenir entre le 4 et le 11 mars.

Si toutefois ces sommes ne vous ont pas été versées, nous vous remercions de nous en alerter.

S.L – FDSEA 58

Désherbage du tournesol

Jouer la complémentarité des moyens de lutte

Malgré l'arrivée de nouveaux désherbants de post levée, il ne faut pas négliger les autres tehniques. le point avec le Cetiom.



Crédit photo : REUSSIR

Lutte agronomique, faux, semis, binage... complètent la panoplie des désherbants tournesol.

L'arrivée des nouveaux désherbants de post-levée complète très avantageusement la panoplie des désherbants tournesol, notamment sur flores difficiles ou envahissantes telle l'ambroisie. La règle de base du désherbage demeure l'anticipation des mauvaises herbes attendues pour appliquer le produit ou le programme avec lequel on peut espérer la meilleure maîtrise.
Mais il ne faut pas négliger les autres techniques, faux semis, binage,… qui contribuent à la fois à la maîtrise immédiate et à la durabilité des solutions chimiques dans le temps

D'abord la lutte agronomique préventive

Sur le long terme il n'est pas inutile de rappeler l'intérêt agronomique des rotations de cultures diversifiées pour gêner les cycles des mauvaises herbes, notamment par l'alternance des cultures de printemps et d'hiver et de modes d'action herbicides variés.
Le faux semis contribue à l'épuisement du stock semencier des adventices : ambroisie, ammimajus, ray grass, tournesols sauvages, xanthium, crucifères, renouées liserons.
La technique consiste à faire une préparation anticipée sur mars quand les conditions de sol et de météo le permettent, puis de laisser les adventices lever en faisant donc le vrai semis plutôt décalé sur avril. Les adventices seront détruites avant le semis, soit par destruction mécanique, notamment si le lit de semence doit être repris soit avec un désherbant total qui évite de remettre en germination de nouvelles graines d'adventices.

Jouer la complémentarité des produits disponibles

Cas de flores classiques : privilégier les solutions de prélevée et compléter éventuellement par un binage

En présence de graminées estivales, chénopodes, amarantes, renouées, morelle …, les solutions actuelles de prélevée sont efficaces. A noter cependant que des conditions sèches après l'application des herbicides pénalisent leur efficacité. Pour les produits pouvant être utilisés en présemis (Mercantor Gold, Prowl 400 ou Atic-Aqua), l'incorporation réduit ces irrégularités.

- En pression très faible d'adventices, la stratégie peut se limiter à un seul produit (exemple : Nikeyl 3,5 l/ha) ou même être minimaliste si un binage est une option de rattrapage (exemple : Atic-Aqua 2,6 l/ha puis binage).

- Dans les situations plus complexes, les plus fréquentes, les programmes les plus adaptés associent Mercantor Gold, Prowl 400 ou Atic-Aqua aux produits plutôt typés antidicotyledones (Challenge, Racer ME, Nikeyl, (voir tableau exemples de programmes bien adaptés).

Cas de flores difficiles et adventices envahissantes : les solutions de postlevée montrent tout leur intérêt

A condition d'anticiper aussi au niveau du choix variétal pour une variété tolérante au désherbant qui sera appliqué, deux herbicides de postlevée à large spectre, offrent une solution efficace contre ces adventices jusqu'ici difficiles à contrôler tel ambroisie, bidens, datura, ammi majus, xanthium, tournesols sauvages,...
Le Pulsar 40 (à base d'imazamox à 40g/l est homologué à 1,25l/ha, sur des variétés Clearfield) et Express Sx (à base de tribénuronméthyl à 50% est homologué à 45g/ha ou 60g/ha dans le cas de l'ambroisie, sur des variétés ExpressSun.
Pour une efficacité optimale l'application doit se faire et lorsque les adventices sont à un stade jeune : cotylédons à 4 feuilles pour les dicotylédones, 1 feuille à début tallage maximum pour les graminées soit si on se réfère au tournesol, au stade 4 feuilles de la culture, environ 1 mois après le semis.
Dans le cas de fortes pressions adventices, il peut être nécessaire de renforcer la postlevée par une application préalable de prélevée. C'est notamment le cas d'Express SX sur graminées (inefficace) mais aussi dans une moindre mesure de Pulsar 40 sur renouée liseron.
Dans le cas de fortes infestations en ambroisie, l'application d'une demi-dose de Nikeyl (2l/ha) ou Nikeyl + Racer (1l+1l/ha) contribue aussi à la durabilité de ces solutions.

Sans négliger le binage comme technique alternative complémentarité ou combinée

Le binage permet de maîtriser la pression adventice d'autant plus facilement que celle-ci n'est pas trop forte. Utilisé en complémentarité avec le désherbage chimique, c'est une technique qui permet de mieux maîtriser les salissements importants et d'alléger les programmes sur salissements limités.
Les techniques, encore peu développées, de désherbage mixte consistent à appliquer le désherbant à pleine dose sur les rangs de la culture, là ou le binage montre souvent ses limites, tandis que les inter-rangs sont binés. Cette technique permet de réduire de l'ordre de 2/3 la quantité de produit appliqué par ha.

L.M.Allard
Cetiom

▶ Repères

Préserver la durabilité des solutions de post levée

Les deux herbicides de postlevée Pulsar40 (imazamox) et Express Sx (tribénuron-méthyl) reposent sur un mode d'action identique à celui de certains herbicides fréquemment utilisés en céréales (sulfonylurées type Archipel ou Triazolopyrimidine type Abak ou Octogon) : ce sont des inhibiteurs de l'ALS , agissant par blocage des zones de croissance de la plante.
L'utilisation systématique des ces herbicides aurait pour conséquence une probable augmentation la pression de sélection sur les mauvaises herbes présentes à la fois dans les cultures de céréales et de tournesol. Ainsi, pour conserver durablement l'efficacité de ces herbicides sur ces adventices, une bonne gestion consistera à utiliser des produits basés sur d'autres modes d'action (en programme ou en alternance) et de mettre en œuvre des solutions agronomiques et mécaniques : faux semis en interculture, binage , décalage de la date de semis.
- Un outil à consulter : pour évaluer le risque d'apparition d'adventices résistantes et bénéficier des préconisations adaptées à votre situation : http://www.cetiom.fr/to_tolerants_durabilite.

On ne devrait plus parler d'enseignement agricole

Ce qui change en 2011 et au-delà...

2010 avait marqué le début de la réforme du Bac pro, mais le changement est plus important qu'il n'y paraît. Depuis des années déjà le champ d'action de cet enseignement très diversifié dépasse largement le seul cadre agricole. Un changement de nom entérine cette évolution et une réflexion de fond amène de nouveaux positionnements.

La rentrée 2011 verra l'achèvement de la réforme du Bac pro. Sont directement concernées la filière service et la filières hippique, qui sont les seules à avoir maintenu le système Bepa et Bac Pro en quatre ans. A partir de septembre prochain, les Bepa secrétariat d'accueil et services aux personnes sont supprimés. Il n'existera plus qu'un seul et unique Bac pro en trois ans qui devrait s'intituler «*Services aux personnes et aux territoires*». Dans la filière hippique, le Bac pro en trois ans s'intitulera «*Conduite et gestion de l'entreprise hippique*».

Un changement de nom lourd de sens

Ce Bac pro en trois ans a focalisé toutes les attentions cependant, la réforme de l'enseignement agricole va bien au-delà, comme le confirme Bruno Cogourdant adjoint au chef de service de la formation et du développement à la DRAAF. «*D'abord l'enseignement agricole change de nom, et cette nouvelle dénomination élargit aussi le champ d'action*». La LMA de 2010 a aussi produit ses effets dans ce domaine. La réforme du lycée a institué l'accompagnement personnalisé : deux heures ont été instituées à la rentrée 2010 en seconde générale et technologique dès 2010, les classes de première en bénéficieront en 2011 puis les Terminales en 2012. La rénovation du système de suivi personnalisé et d'orientation se poursuit aussi avec la possibilité de développer le tutorat, la mise en place de stages de remise à niveau et de stages passerelles. L'objectif de la réforme en cours c'est aussi de réduire le nombre des sorties sans diplôme du système éducatif.

Une offre très diversifiée, trop méconnue

Pour qu'un parcours de formation réussisse, il faut qu'il s'accompagne dès son démarrage d'une orientation judicieuse et d'une bonne information. Or la lisibilité des formations proposées par l'enseignement agricole n'est pas toujours facile. «*La confusion entre enseignement agricole et enseignement pour l'agriculture est encore très fréquente*» relève Bruno Cogourdant, «*beaucoup ne connaissent pas l'étendue de l'offre de formation et la diversité des métiers auxquels on peut accéder par cette voie*». C'est le sens du changement de dénomination, «*l'enseignement et la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires*», ouvrent le champ des métiers et des orientations possibles. Sur le terrain, ce changement de nom ne fait bien souvent qu'entériner des évolutions et des adaptations déjà effectives depuis quelques années.
Il est encore trop tôt pour évaluer les conséquences de la rénovation de la voie professionnelle, mais Bruno Cogourdant espère que certains jeunes saisiront la possibilité qui leur est offerte de faire évoluer leur parcours de formation en utilisant les passerelles ouvertes entre les différentes voies : générale, technologique et professionnelle. La réforme vise aussi à assurer «*de meilleures connexion avec le milieu professionnel, ainsi l'idée de proposer des stages en entreprises aux enseignants a été reprise au plan régional*».



De gauche à droite, Jean-François Raquin, en charge des Technologies de l'information et de la communication et Bruno Cogourdant, responsable du pôle «*Expertise, appui et animation*» au Service régionale de la formation et du développement de la DRAAF.

De nouveaux métiers

Le Projet régional de l'enseignement agricole de Bourgogne définit de 2010 à 2014 les grands axes de développement de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Bruno Cogourdant en rappelle les grands principes, «*l'offre doit être équilibrée, adaptée à la demande sociale et économique et couvrir tous les territoires*». Elle doit être aussi en adéquation avec la demande et le niveau de qualification attendu, en Bourgogne «*on creuse l'idée de «croissance verte», avec des formations débouchant sur ces nouveaux métiers*». D'ailleurs, au-delà des formations spécifiques, l'éducation au développement durable est l'affaire de tous les établissements qui doivent s'interroger sur leur fonctionnement et leurs pratiques. «*C'est d'avantage un état d'esprit*» confirme Bruno Cogourdant, de la DRAAF Bourgogne, «*et une problématique qui doit être abordée dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale*».

ANNE-MARIE KLEIN

CHALLUY-NEVERS
Tél. 03 86 21 66 00
SITE INTERNET: www.epleanevers-cosne.educagri.fr

Lycée Agricole LEGTA NEVERS/COSNE

COSNE-COURS/LOIRE
Tél. 03 86 26 67 67

SITE de CHALLUY
Samedi 12 mars
& mercredi 4 mai après-midi

PORTES OUVERTES

SITE de COSNE
Samedi 26 mars
& mercredi 4 mai après-midi

4ème - 3ème BAC PRO 3 ans
COSNE • Agriculture - Environnement et Services • Productions agricoles - Élevage - Viticulture
NOUVEAU • CAPA Productions animales et CAPA viticulture

CHALLUY
SECONDE GÉNÉRALE
• Agronomie - Écologie et LV2 Espagnol - Développement durable
BAC S
• Agronomie - Écologie et LV2 Espagnol - Développement durable
BACS TECHNOLOGIQUES
• Sciences et technologies de l'Agronomie et du Vivant
- Systèmes de productions: animales et végétales
- Environnement et aménagement
BREVETS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS
• Productions Animales (*possibilités : élevage du cheval* / élevage bovin, ovin)
• Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (gestion)
• Gestion des services d'Eau et d'Assainissement
• Aménagements paysagers (par apprentissage)
LICENCE PROFESIONNELLE : Traitement des eaux et des déchets

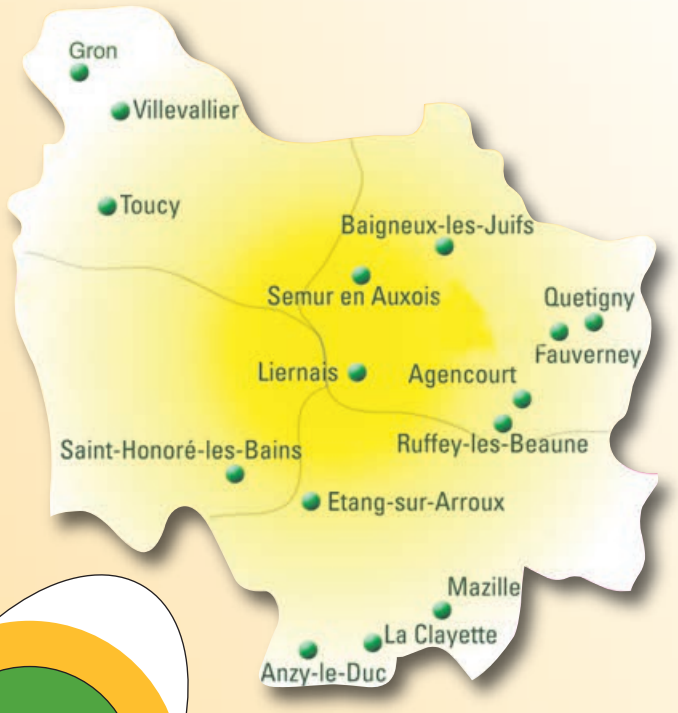
OPTIONS FACULTATIVES POSSIBLES: Hippologie - Équitation - Rugby

FORMATIONS PAR ALTERNANCE

L'INSERTION PROFESSIONNELLE ASSURÉE

50% DU TEMPS EN ENTREPRISE

En moyenne, un élève des MFR cotoie 5 entreprises durant son cursus. Ce parcours est facteur d'insertion professionnelle grâce au savoir-faire et savoir-être acquis.

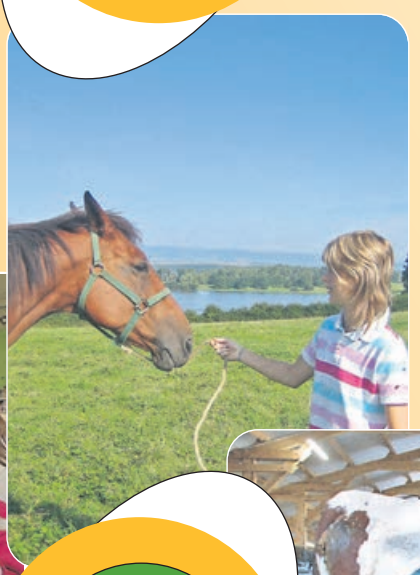


DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES



Les formations des MFR riches et diverses répondent aux besoins des territoires: agriculture, viticulture, services à la personnes, agro-équipement, horticulture, métiers de la forêt, filières canines et félines, métiers de la pierre...

UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ



Les MFR proposent un cadre de vie à taille humaine.





DES JEUNES SUIVIS

Les MFR accompagnent leurs élèves: travaux en petits groupes, soutien adapté, suivi personnalisé.



DES FAMILLES IMPLIQUÉES



En participant pleinement à la vie associative des MFR, les familles sont directement concernées par le milieu éducatif dans lequel évoluent leurs enfants.

CÔTE D'OR

Agencourt	**03 80 61 02 14**
SERVICE AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES ANIMATION - ESF	
Baigneux-les-Juifs	**03 80 96 50 89**
SERVICE AUX PERSONNES - BÂTIMENT - MÉTIERS DE LA PIERRE	
Quétigny	**03 80 46 35 49**
SERVICE AUX PERSONNES - AGRICULTURE	
Fauverney	**03 80 79 10 70**
SERVICE AUX PERSONNES - AGRICULTURE	
Grandchamp - Ruffey	**03 80 26 61 44**
COMMERCE - VITICULTURE - ŒNOLOGIE	
Semur-en-Auxois	**03 80 97 07 08**
ÉLEVAGE CANIN ET FÉLIN	
Liernais	**03 80 84 41 60**
AGRICULTURE - MACHINISME	

NIÈVRE

St-Honoré-les-Bains	**03 86 30 65 19**
BÂTIMENT	

SAÔNE-ET-LOIRE

La Clayette	**03 85 28 07 07**
SERVICE AUX PERSONNES	
Mazille	**03 85 50 80 95**
COMMERCE - AGRICULTURE	
C2FBV Macon	**09 75 27 60 57**
COMMERCE	
Étang-sur-Arroux	**03 85 82 32 35**
ÉLEVAGE ÉQUIN - AGRICULTURE	
Anzy-le-Duc	**03 85 25 04 78**
AGRICULTURE - TRAVAUX PAYSAGERS	

YONNE

Toucy	**03 86 44 02 02**
SERVICE AUX PERSONNES	
Gron	**03 86 64 82 82**
COMMERCE - HORTICULTURE - TRAVAUX PAYSAGERS	
Villevallier	**03 86 91 12 15**
RESTAURATION - AGRICULTURE	

Offre/demande/qualifications...

Les tendances dans quelques secteurs

L'Apecita est spécialisée dans l'emploi et le recrutement en agriculture, agroalimentaire et environnement. Sa déléguée régionale livrent quelques tendances du marché.



Parmi les secteurs les plus porteurs, celui del'agroalimentaire occupe toujours une grande place.

Spécialiste de l'emploi et du recrutement en agriculture, agroalimentaire et environnement, l'Apecita est bien placée pour capter les tendances du marché de l'emploi dans ces domaines. Sa déléguée régionale, Véronique Jan, observe que *«les offres restent nombreuses pour des niveaux BTS, alors que le nombre de jeunes disponibles dans ces qualifications diminue»*.

Ils sont en effet de plus en plus nombreux à poursuivre vers la licence professionnelle. Ce niveau en revanche, constate la déléguée régionale *«est encore mal identifié par les employeurs qui ne savent pas trop où «placer» le candidat, à la fois en termes de compétences et de salaires»*. La demande reste forte aussi pour des ingénieurs qualifiés.

Un marché très *«volatile»*

Champions toutes catégories du recrutement avec une forte demande, les technico-commerciaux sont toujours très recherchés, la double compétence technique et commerciale est un plus apprécié par les employeurs. Quels sont les secteurs les plus porteurs? En agriculture et agroalimentaire en particulier, tous les postes proches de la production et les qualifications technico-commerciales. L'agroéquipement recrutait très largement dans tous les métiers, du conducteur de machine à l'ingénieur en passant par le marketing. L'effet de la crise a réduit la demande sur des postes de marketing, mais on peut difficilement en tirer une tendance nette, du fait que les grosses entreprises de ce secteur ne sont pas situées sur le territoire régional.
En fait, confirme la déléguée régionale, *«la situation du marché évolue d'un mois sur l'autre»*.
Après un début d'année 2010 très favorable (+20% d'activité à l'Apecita), le second semestre a plongé et 2010 se situe maintenant au niveau de 2009 pour le recrutement et l'emploi.
Un chose est sûre cependant, l'alternance et l'apprentissage, gages de stages en entreprises significatifs quant aux compétence et à l'expérience acquises, représentent un *«plus»* pour un jeune qui se met sur le marché du travail. Ces stages enrichissent toujours un CV, et à tous les niveaux de formation. Mais encore faut-il *«que le jeune candidat s'emploie à bien mettre en valeur cette partie essentielle de sa formation auprès de l'employeur»*.

AMK

▶ Zoom sur...

Les métiers de la croissance verte

Depuis la rentrée 2010-2011, huit nouveaux baccalauréats professionnels intègrent l'éducation au développement durable (notamment avec une semaine de stage obligatoire pour tous les élèves.
C'est dans le cadre de cette prise en compte de l'émergence de nouveaux métiers de «*la croissance verte*» que le nouveau bac «*Gestion des milieux naturels et de la faune*» a été créé. Ce bac prépare à de nombreux emplois dans les domaines de la chasse, de la pêche et de la nature, dans le tourisme et les loisirs, dans le cadre des filières locales de biomasse énergétique, pour des organismes publics des collectivités territoriales, des parcs et réserves naturelles.
En Bourgogne, ce nouveau bac pro est proposé au lycée agricole public d'Etang-sur-Arroux, qui associe à cette formation le bac pro «*Gestion et conduite de chantiers forestiers*».

Établissement Public Local d'Enseignement Agricole
Quétigny - Plombières-les-Dijon
L'option réussite
Portes ouvertes
Samedi 12 mars de 9h00 à 16h00
Samedi 7 mai de 9h00 à 16h00
Renseignements: 03 80 71 80 00 - www.eplea-quetigny-plombieres.educagri.fr

MFR
Choisissez l'Alternance (50% du temps en stage)
• **Agriculture et Élevage**: Seconde professionnelle, Bac Pro
• **Orientation**: 4ème et 3ème EA
• **Petits groupes**: Internat, accompagnement, aide aux devoirs
PORTES OUVERTES
Samedi 19 mars de 10h00 à 17h00
MAISON FAMILIALE RURALE - 25, Rue Verdeau - 89330 Villevallier
Tel. 03 86 91 12 15 - mail: mfr.villevallier@mfr.asso.fr - Site Internet: www.mfr89.info/villevallier

LYCÉE AGRICOLE DU MORVAN
TOURISME RURAL
NATURE
De la 4ème au BTS en passant par le BAC PRO
AQUACULTURE
AGRICULTURE
SERVICES ET SOCIAL
LEGTA du Morvan Château-Chinon
PORTES OUVERTES
Samedi 19 mars de 9h00 à 17h00
Animations diverses (visites des pisciculture, internat, etc.)
Contactez-nous: 03 86 79 49 80
Rue Pierre Mendès France - 58120 CHATEAU-CHINON - site: http://formavenir.pronde.net

CFP MFR de Bourgogne
Route de Magny s/Tille - 21110 **FAUVERNEY**
19 mars 2011
MFR
PORTESouvertes
FORMATION apprentissage
BTS ACSE
(Analyse et conduite des systèmes d'exploitations)
Renseignements : **03 80 79 10 70** - Site : **www.cfp-21.fr**

Tour d'horizon

L'offre en Bourgogne

En 2010-2011, l'enseignement agricole de Bourgogne accueille 6583 élèves dans trente-cinq établissements dont quatorze lycées publics et vingt-et-un établissements privés sous contrat (huit lycées privés et treize Maisons familiales).

Par rapport à la moyenne nationale, la part des élèves internes est importante (64% contre 57%), il en est de même en ce qui concerne la part des enfants d'agriculteurs (15% en moyenne régionale, dont 21% dans le public contre 12,2% au plan national).

Les effectifs de l'apprentissage, importants en Bourgogne sont en diminution cette année, ils représentent néanmoins une part conséquente des jeunes qui suivent une formation professionnelle de l'enseignement technique agricole (près de 1 sur 4).

Saône-et-Loire

Cinq lycées publics et sept établissements privés accueillent 2055 élèves (30% des effectifs bourguignons).
80% des élèves sont originaires de Bourgogne et 73% du département.

L'enseignement agricole public

Les cinq lycées publics accueillent 981 élèves en 20010-2011 dans les secteurs suivants :
- productions animales et végétales au lycée de Fontaines,
- services aux personnes en milieu rural au LPA de Charolles
- viticulture-oenologie et commercialisation des vins au Legta Lucie Aubrac à Davayé,
- productions horticoles et aménagements paysagers au LPA de Tournus,
- travaux forestiers et gestion des espaces naturels et de la faune au LPA de Velet.

Trois CFPPA (Charolles, Mâcon-Davayé et Velet) assurent la formation professionnelle continue.

L'enseignement agricole privé

Trois lycées privés à plein temps : le LEAP de la Bresse à Louhans, le LPP Reine Antier de Saint-Martin en Bresse, le LPP Sainte-Marguerite-Marie de Vérosvres.
Quatre MFR : La Retraite à la Clayette (services aux personnes en milieu rural), à Etang-sur-Arroux (élevage et valorisation du cheval), à Mazille (productions animales et commercialisation des produits alimentaires) et à Anzy-le-Duc (productions animales et aménagements paysagers).



Côte d'Or

Les établissements d'enseignement agricoles accueillent 2124 élèves (32% des effectifs bourguignons)

L'enseignement agricole public

- 4 lycées publics (LEGTA)
- 8 établissements privés (2 lycées privés à temps plein et 6 Maisons familiales et rurales)

81% de élèves sont originaires de Bourgogne et 65% du département
Secteurs couverts en formation professionnelle scolaire :
- viticulture-oenologie et commercialisation des vins (Legta de Beaune)
- aménagements paysagers et productions végétales (Legta de Quetigny)
- transformation et commercialisation des produits alimentaires (Legta de Plombières)
- productions animales (bovins et équins) et activités hippiques (Legta de Châtillon-la Barotte)

Les CFPPA de Beaune, de Quétigny-Plombières et de La Barotte (travaux publics) assurent la formation professionnelle continue.

L'enseignement agricole privé

- 2 lycées agricoles privés : le LEAP Saint-Dominique à Saulieu (117 élèves) et le LEAP du Val de Saône à Chamblanc (153 élèves). 13% des effectifs de l'enseignement agricole dans le département.
- 6 MFR : Semur-en-Auxois (élevage canin et félin), Agencourt et Baigneux-les-Juifs (services aux personnes et en milieu rural) , Quétigny (productions animales, productions végétales et service en milieu rural), Liernais (agro-équipement et productions animales), Grandchamp à Ruffey-les-Beaune (viticulture-oenologie et commercialisation des vins). 40% des effectifs de l'enseignement agricole en Côte d'Or.

Nièvre

Trois lycées publics et deux établissements privés à temps plein accueillent 1260 élèves (19% des effectifs bourguignons).

L'enseignement agricole public

Les trois lycées publics accueillent 861 élèves (68% des effectifs de l'enseignement agricole nivernais) dans les secteurs suivants : viticulture-oenologie, productions animale au Legta de Nevers-Cosnes, productions acquacoles, productions animales et services en milieu rural au Legta du Morvan, productions horticoles, aménagements paysagers et services aux personnes au LPA de Plagny.
Les CFPPA de Nevers et du Morvan assurent la formation professionnelle continue dans le public.

L'enseignement agricole privé

Le LHRP du Haut-Nivernais de Varzy et l'Iperma de Saint-Sauge (32% des effectifs de l'enseignement agricole du département).

Yonne

Les deux lycées publics et les quatre établissements privés accueillent 1144 élèves (17% des effectifs bourguignons).

L'enseignement agricole public

Le Legta d'Auxerre La Brosse couvre les domaines suivants : productions végétales, aménagements paysagers, analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques.
Le LPA de Champs sur Yonne : commercialisation des produits alimentaires, services aux personnes et services en milieu rural.
La formation professionnelle continue est assurée par le CFPPA de La Brosse.

L'enseignement agricole privé

Le LPRP de Sainte-Colombe à Saint-Denis les Sens : 4ème, 3ème, CAPA, BEPA, Bac Pro (services aux personnes et en milieu rural).
Trois MFR couvrent différents secteurs professionnels : les services aux personnes et en milieu rural à la MFR de Toucy, horticulture, aménagments paysagers et vente en jardineries à la MFR de Gron, productions végétales à la MFR de Villevallier.



Lycée la Brosse

Une nouvelle formation mise ne place à la Brosse

Le lycée d'Auxerre la Brosse ouvre ses portes au public dimanche 13 mars. L'occasion entre autres de venir découvrir le nouveau Bac Pro filière «Laboratoire Contrôle qualité» qui verra le jour à la rentrée prochaine.



Le laboratoire d'analyses sensorielles du Lycée la Brosse, sera présenté lors des portes ouvertes de dimanche.

Dans un contexte où les formations purement agricoles qui y sont dispensées ne concernent plus que le quart des effectifs, le lycée la Brosse ouvrira à la rentrée prochaine une nouvelle formation Bac Pro, axée sur le *«laboratoire et le contrôle qualité»*. Destiné à un public d'élèves en sortie de classe de 3ème, intéressés par les sciences et la biologie, ce Bac Pro en 3 ans est une formation de niveau IV, apportant une qualification professionnelle reconnue. Une formation qui, outre l'insertion dans la vie active, offre aussi la possibilité d'études ultérieures en BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole).

D'un niveau moins élevé que la filière BTS Anabiotec, ce cursus n'existait pas encore dans le département et correspond en terme d'équivalence à la section STL *«Sciences et Technologies de Laboratoire»* de l'enseignement général. Débouchant sur un Bac pro axé sur les matières scientifiques, ses débouchés sur le monde du travail sont nombreux : du labo d'analyses au centre hospitalier, en passant par la santé animale, l'industrie pharmaceutique ou la police de l'eau. Également intéressés : les industries agroalimentaires, à l'image du groupe Danone, qui possède son propre laboratoire de contrôle qualité. Effectifs prévus à la rentrée prochaine pour ce nouveau Bac pro en 3 ans : 20 élèves.

Portes ouvertes dimanche 13 mars

L'EPL des Terres de l'Yonne ouvrira ses portes au public dimanche 13 mars. De multiples animations sont au programme, parmi lesquelles :

- Présentation du tout nouveau laboratoire d'analyses sensorielles par des élèves Anabiotec,
- Conférences sur le thème de la vigne, avec dégustation,
- Vente de végétaux,
- Projet *«Champs et Lycées»*
- Aménagements paysagers par des élèves de STAV,
- Vente de pains traditionnels,
- Tonte de moutons,
- Informations sur les filières enseignées

Et comme chaque année, présence de l'association des *«Anciens Brossards»*, pour se remémorer les promos antérieures. Possibilité de déjeuner sur place autour d'un repas bio au prix de 13€.

DOMINIQUE BERNERD

Forum des métiers dans l'Yonne

A la découverte des métiers de l'agriculture

La 15ème édition du Forum des métiers de l'agriculture, organisée par Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, se déroulera jeudi 17 mars, de 9h30 à 17h, au lycée la Brosse, à Venoy.



Lieu d'information, de rencontres, d'échanges et de débats entre jeunes en formation, porteurs de projets en agriculture et professionnels du secteur agricole, le Forum des métiers de l'agriculture s'est donné plusieurs objectifs :

- Démontrer aux jeunes que l'agriculture peut être au centre de leur projet professionnel et qu'il y a un avenir dans le secteur agricole,
- Leur faire découvrir la diversité des métiers du secteur agricole.

Cette année, le thème central du forum sera *«l'agriculture : les défis de l'alimentation»*.

Plus de 20 organismes professionnels agricoles seront présents tout au long de la journée et pourront accueillir individuellement les visiteurs pour répondre à toutes leurs interrogations.

De plus, un stand *«emploi»*, animé par l'ANEFA, informera les visiteurs sur les débouchés dans le secteur agricole et les outils existants en matière de recherche d'emploi.

Programme de la journée

Dès 9h15 : accueil des participants
9h30 - 10h30 : ouverture du forum et présentation des structures présentes sur le forum et des métiers représentés
10h30 - 11h30 : présentation du travail des bac Pro de la MFR de Villevallier et du lycée agricole de la Brosse et débat sur le thème *«agriculture : les défis de l'alimentation»*
11h00 - 15h00 : stands d'information
15h00 - 16h30 : tables rondes animées par les BTS Acse du lycée agricole de la Brosse sur les thèmes *«la distribution des produits alimentaires au niveau local»*, *«les attentes du consommateur»* et *«compétition entre usage alimentaire et non alimentaire au niveau local»*
16h30 : clôture de la journée par un verre de l'amitié.

JA 89

UNE FILIERE AGRICOLE DE LA 4ÈME AU BAC PRO
50% du temps en stage: 20 semaines par an
4ÈME ET 3ÈME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
Supports: Polyculture, élevage, espaces verts, animaux, services à la personne
BAC PRO CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole)
Système à dominante ÉLEVAGE «statut stagiaire»
BAC PRO CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole)
Système à dominante CULTURES «statut apprenti»
PORTES OUVERTES
LE SAMEDI 19 MARS 2011
DE 9H00 À 17H00
MFR
FORMATION EN 3 ANS
après la 3ème
MAISON FAMILIALE RURALE de QUÉTIGNY
BP 50046 - 33 Bd de Bellevue - 21802 QUETIGNY Cedex - Tél. : 03 80 46 35 49 • mfr.quetigny.free.fr

▶ Nouvelle appellation

Un nouveau nom pour des formations 100% nature !

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
100% nature
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

L'évolution reflète le caractère professionnalisant et la diversité des formations de l'enseignement agricole. La nouvelle appellation officielle a été adoptée dans le cadre de la LMA, on devrait désormais dire : «*Enseignement et formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires*». Chaque établissement peut faire évoluer sa dénomination afin de détailler les métiers auxquels il prépare les jeunes. C'est une logique de métiers (horticulture, viticulture, sylviculture, aménagements, services en milieu rural, etc.).
C'est aussi une façon d'améliorer la communication sur ces métiers et de faciliter l'orientation des jeunes et des familles grâce à une meilleure information.

▶ Zoom sur...

Les nouveaux bac pro

La rénovation de la voie professionnelle se poursuit depuis la rentrée 2010-2011.
Ainsi, huit spécialités de baccalauréats professionnels ont été entièrement rénovées ou créées :

- **Gestion des milieux naturels et de la faune**
- **Aménagements paysagers**
- **Conduite et gestion de l'exploitation agricole**
- **Laboratoire contrôle qualité**
- **Agroéquipement**
- **Technicien conseil vente en animalerie**
- **Technicien conseil vente en produits de jardin**
- **Technicien conseil vente en alimentation**

JOURNEES PORTES OUVERTES
Maison Familiale Rurale de LIERNAIS
Réussir son orientation
Découvrir un métier grâce aux stages en alternance
Obtenir le diplôme du Brevet
Samedi 19 Mars
9 H- 17 H
Vendredi 6 Mai
9 H-16 H
Formation professionnelle
Vous voulez devenir : Agriculteur, Salarié agricole, Mécanicien agricole, Conducteur de machines agricoles
Bac Pro Agroéquipement
Bac Pro Productions Animales
CAPA PAI M
MFR Liernais - Petite rue du Crot « Le Dueg » - 21430 LIERNAIS / 03.80.84.41.60 / mfr.liernais@mfr.asso.fr

IPERMA
58330 - St Saulge
Tel. 03 86 58 33 87 - Fax 03 86 58 34 74
PORTES OUVERTES
Samedi 2 avril de 10h00 à 18h00 • Vendredi 27 mai de 14h00 à 18h00
- 3ème et 4ème E.A.
- BEPA Services aux personnes
- BAC PRO services aux personnes et aux territoires (en 3 ans)
- BEPA conduite d'engins et de travaux agricoles
- BAC PRO AGROÉQUIPEMENTS EN 3 ANS (apprentissage dès la 2ème année)
- Préparation aux concours AIDE-SOIGNANT et AUXILIAIRE de puériculture

IPERMA: site: www.iperma.net
INTERNAT
Les métiers du machinisme agricole et des services aux personnes

▶ Elles proposent de «*réussir autrement*»

MFR : la réussite par l'alternance

Depuis leur origine les Maisons familiales et rurales appliquent un principe pédagogique qui a fait ses preuves : l'alternance. La dynamique qu'elle impose profite aux jeunes, encouragés à devenir les premiers acteurs de leur formation et donc de leur insertion professionnelle.



Jacques Gan dirige la MFR de Ruffey-les-Beaune, qui dispense des formations liées aux métiers de la vigne et du vin.

C'est une alternative aux méthodes d'enseignement traditionnelles, et c'est un principe, l'alternance, qui fait toute la spécificité des Maisons familiales depuis leur origine. «*Un jeune qui va suivre un cursus jusqu'au bac aura travaillé dans sept à huit entreprises différentes. C'est un enrichissement sur le plan de la diversité des situations et des approches techniques*», témoigne Jacques Gan, directeur de la MFR de Grandchamp, près de Ruffey-les-Beaune en Côte d'Or. Grâce à l'alternance, vingt semaines au centre et vingt semaines en entreprise, l'élève acquiert rapidement une certaine adaptabilité aux situations et aux pratiques professionnelles. C'est un «*plus*» pour tous ceux qui n'entrent pas «*dans le cadre*» formel de l'enseignement traditionnel et c'est une chance à saisir qui permet d'éviter des sorties précipitées et sans diplôme du système scolaire.

Savoir-faire et savoir-être

Quand un jeune entre dans une MFR, il entre dans la dynamique de l'alternance, cocktail positif de savoir-être et de savoir-faire qui dépasse le stricte cadre professionnel. L'insertion dans la vie sociale est étroitement liée à l'insertion dans la vie professionnelle. «*La particularité de ce cursus c'est l'acquisition de savoir-faire couplés à des savoir-être qui sont autant d'atouts pour une entrée réussie dans la vie professionnelle*» insiste Jacques Gan. Les MFR laissent le temps à l'élève de mûrir, d'apprendre, de grandir. Pas étonnant dans ce cas que le passage de quatre à trois ans du bac professionnel et l'affaiblissement du BEPA, vidé de sa substance, aient dans un premier temps suscité quelques réticences. «*Le rythme du Bepa permettait de mûrir le projet professionnel de chacun, mais avec un bac en trois ans, certains jeunes vont manquer de temps pour acquérir la maturité et les connaissances nécessaires*» s'inquiète Jacques Gan, qui précise que le réseau des MFR s'est donné les moyens de compenser certains handicaps de la réforme du bac pro. Yves Marge, président de la Fédération régionale des MFR, confirme «*qu'il a fallu concentrer les programmes et revoir les plans de formation afin de composer un vrai bac en trois ans*». En dépit de cela, les trois années «*pèsent*» en terme de maturité. «*A l'installation, et pour tous ceux qui vont travailler après le bac, une année de moins cela compte*».
S'il est encore trop tôt pour mesurer l'impact réel du bac en trois ans, le président de la Fédération régionale remarque que sur le terrain les diplômes de niveau 5, comme le CAPA, ont toujours leur utilité. Ils répondent aux besoins de certaines entreprises, en viticulture notamment, en attente d'une main d'œuvre formée à un premier niveau de compétences.

Un objectif : l'insertion professionnelle

Point positif de la réforme du bac pro, «*la seconde apparaît comme une année d'expérimentation*» explique Jacques Gan, «*ce qui laisse place à une certaine autonomie*». Grâce à l'alternance, les MFR peuvent ainsi mettre encore plus l'accent sur les situations professionnelles. C'est d'autant plus à leur portée que tous les formateurs sont issus de la vie professionnelle. «*Les jeunes qui sortent des MFR sont toujours en situation de travail*» note Yves Marge, «*des jeunes reconnus tout au long de leur cursus en alternance comme des personnes responsables*». Des jeunes stimulés par un objectif : sortir diplômés, l'expérience en plus... Et disposer ainsi, d'une chance supplémentaire de s'insérer rapidement et avec succès dans le monde professionnel, qu'il ou elle aura choisi en toute connaissance de cause.

ANNE-MARIE KLEIN

MFR de Saint Honoré les Bains (58)

L'alternance, gage de la polyvalence

La Maison familiale et rurale (MFR) de St Honoré les Bains, dans la Nièvre, n'existe que depuis 2006. Spécialisée dans l'apprentissage en maintenance des bâtiments des collectivités et en restauration collective, elle forme des jeunes polyvalents qui interviendront pour le compte d'hôpitaux, de mairies ou de maisons de retraite.



Frédéric Maginot est professeur de mathématiques de formation. Il est directeur de la MFR de Saint-Honoré les Bains depuis le départ en retraite de son prédécesseur.

Polyvalence : tel est le maître-mot des deux formations proposées aux jeunes inscrits aux cours de la MFR de Saint-Honoré les Bains. L'établissement, agréé Centre de formation des apprentis (CFA), propose deux filières d'accès au CAP, l'un en maintenance des bâtiments des collectivités (MBC), l'autre d'agent polyvalent de restauration (APR). Dans les deux cas, la formation se déroule en alternance (3 semaines chez un employeur et une semaine en centre de formation) et est rémunérée selon l'âge et l'ancienneté du jeune. Il faut avoir suivi les cours de 3ème ou être âgé d'au moins 16 ans pour pouvoir prétendre à l'inscription à St Honoré.

Rythme adapté

Le principe pédagogique *«familial»* des MFR s'applique ici dans son extrême exemplarité: *«utiliser au maximum ce que l'élève a pu découvrir en entreprise pour l'aider à mieux comprendre les cours»* souligne Frédéric Maginot, le directeur de la MFR. L'aller-retour incessant entre théorie et pratique consolide ainsi les apprentissages et permet de tirer *«le meilleur profit de la motivation du jeune pour un métier»*. La période pédagogique en MFR évolue sur un ryhtme dit *«adapté»*, véritable marque de fabrique des Maisons familiales. Les jeunes sont en situation de participer à la vie collective du centre de formation (tâches ménagères) et les cours ne suivent pas l'ordre du programme édicté par l'Éducation nationale. Les cours peuvent varier d'une semaine à l'autre: *«dans l'idéal, j'aimerais que les stagiaires nous disent le lundi quel emploi du temps ils veulent suivre»* explique le directeur. En partant du concret, l'élève visualise l'utilisation et l'utilité des différents cours et fait lui-même le lien entre théorie et pratique, gage d'une meilleure réussite professionnelle. La pédagogie des MFR veut faire de chaque jeune l'acteur motivé de sa propre intégration.

Débouchés professionnels

C'est particulièrement vrai pour la préparation au CAP MBC. Une approche professionnelle des différents corps de métier du bâtiment (maçonnerie, menuiserie, éléctricité, carrelage, peinture, plomberie, chauffage, espaces verts) permet au jeune d'avoir une formation complète. Le CAP forme des agents chargés de l'entretien, des réparations et des vérifications dans les bâtiments que gèrent les collectivités. Ces postes sont recherchés car les artisans qui sous-traitent généralement ce genre de travaux spécialisés ont un coût pour les collectivités que rationalise un agent spécialisé. Le titulaire de ce CAP est amené à connaître l'ensemble des matériaux, leur installation, leur durée de vie, les causes de pannes... Les employeurs, également maîtres de stage, sont des collectivités telles qu'un hôpital, une mairie ou une maison de retraite, ou bien des entreprises telles que les multiservices ou les campings. Les moniteurs -on ne dit pas professeurs- sont au nombre de deux et font appels à des intervenants extérieurs spécialisés pour aborder des notions professionnelles spécifiques. La formation se prépare sur deux ans, tout comme celle qui conduit au CAP d'agent polyvalent de restauration. Dans cet autre cursus, les jeunes deviennent des professionnels qualifiés qui, sous l'autorité d'un responsable, assurent des activités de préparation culinaire, d'assemblage et de mise en valeur des mets, tout en respectant les consignes et la réglementation d'hygiène et de sécurité. Ils sont amenés à travailler dans les cuisines collectives des administrations, entreprises, hôpitaux, établissements scolaires ou universitaires. Dans les deux cas, l'alternance et le caractère familial des formations dispensées confèrent aux jeunes une véritable chance de réussite professionnelle que ne leur permettraient pas forcément les formations classiques de l'Éducation nationale. Les MFR sont placées sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, hors contrat.

E.C.

▶ Tous les nouveaux bac pro à la rentrée 2011

Correspondances "seconde pro - bac pro" : rentrée 2011

Seconde professionnelle		Baccalauréat professionnel correspondant
Champ professionnel	Spécialité (= EP3)	
Nature-Jardins-Paysage-Forêt (NJPF)	Travaux des aménagements paysagers	**Aménagements paysagers** (changement d'intitulé et rénovation des référentiels de 1° et Tle à partir de la rentrée 2010)
	Travaux forestiers	**Gestion et conduite de chantiers forestiers** (rénovation des référentiels de 1° et Tle à partir de la rentrée 2011)
	Travaux de gestion des espaces naturels et ruraux	**Gestion des milieux naturels et de la faune** (création des 1° et Tle à partir de la rentrée 2010 ; première session d'examen en 2012)
Animalerie de laboratoire (appellation provisoire)*	Animalier de laboratoire (appellation provisoire)	**Animalier de laboratoire (appellation provisoire)** (création des 1° et Tle à partir de la rentrée 2012 ; première session d'examen en 2014)
Productions animales	Systèmes d'élevage	**Conduite et gestion de l'exploitation agricole/Systèmes à dominante élevage** **Conduite et gestion de l'exploitation agricole/Elevage et valorisation du cheval** (dernière session d'examen en 2013 ; suppression selon le même calendrier que celui de mise en place du bac pro "CGEH")
	Hippique (appellation provisoire)*	**Conduite et gestion d'entreprises hippiques (appellation provisoire)** (création des 1° et Tle à partir de la rentrée 2012 ; première session d'examen en 2013 ; suppression de Conduite et gestion de l'exploitation agricole/Elevage et valorisation du cheval selon le même calendrier)
	Elevage canin et félin	**Conduite et gestion de l'élevage canin et félin** (rénovation des référentiels de 1° et Tle à partir de la rentrée 2011)
	Aquaculture	**Productions aquacoles** (rénovation des référentiels de 1° et Tle à partir de la rentrée 2011)
Productions végétales-Agroéquipement	Horticulture	**Productions horticoles/Productions florales et légumières ou Productions fruitières ou Pépinières** (rénovation des référentiels de 1° et Tle à partir de la rentrée 2011 ; regoupement probable des trois sous-options)
	Vigne et vin	**Conduite et gestion de l'exploitation agricole/Vigne et vin**
	Conduite de cultures	**Conduite et gestion de l'exploitation agricole/Système à dominante cultures**
	Agroéquipement	**Agroéquipement** (rénovation des référentiels de 1° et Tle à partir de la rentrée 2010)
Conseil-vente	Animaux de compagnie et produits d'animalerie	**Technicien conseil vente en animalerie** (rénovation des référentiels de 1° et Tle à partir de la rentrée 2010)
	Produits alimentaires	**Technicien conseil vente en alimentation/Produits alimentaires ou Vins et spiritueux** (rénovation des référentiels de 1° et Tle à partir de la rentrée 2010 ; regroupement des deux options précédentes en une seule avec deux sous-options)
	Produits de jardin	**Technicien conseil vente en produits de jardin** (rénovation des référentiels de 1° et Tle à partir de la rentrée 2010)
Services (appellation provisoire)*	Services à la personne (appellation provisoire)	**Services aux personnes et aux territoires (appellation provisoire)** (rénovation des 1° et Tle du bac pro Services en milieu rural à partir de la rentrée 2012 ; première session d'examen en 2014)
Alimentation-Bio-industries-Laboratoire	Produits des bio-industries	**Bio-industries de transformation** (rénovation des référentiels de 1° et Tle à partir de la rentrée 2010)
	Contrôles en agriculture, environnement et bio-industrie	**Laboratoire - Contrôle qualité** (création des 1° et Tle à partir de la rentrée 2010 ; première session d'examen en 2012)

*** Rénovation de la voie professionnelle 2011 avec mise en place de la seconde professionnelle du bac pro en 3 ans à partir de la rentrée 2011.**
Remarque : rénovation du tronc commun des premières et terminales de tous les bac pro à partir de la rentrée 2010 (y compris pour ceux non rénovés à la rentrée 2010).





CHOISIR SA FORMATION

RÉUSSIR autrement

de la 4ème au BTS

ECOLE 50% ALTERNANCE 50% STAGE

- Un savoir-faire de l'alternance à partir de la motivation des jeunes
- Une formation générale associée à une formation professionnelle de qualité.
- Un accompagnement personnalisé des jeunes
- L'insertion professionnelle : des résultats performants
- Le partenariat avec les entreprises : une priorité
- Des parents associés : une réalité



PORTES OUVERTES
samedi 19 mars
dans toutes les MFR

Formations initiales - continues

SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES ANIMATION - ESF
- MFR - 21 700 Agencourt 03 80 61 02 14
- MFR - 21 450 Baigneux-les-Juifs 03 80 96 50 89
- MFR - 71 800 La Clayette 03 85 28 07 07
- MFR - BP 46 - 21 802 Quétigny CEDEX 03 80 46 35 49
- MFR - "Champeaux" - 89 130 Toucy 03 86 44 02 02
- Centre de Formation - BP 1 - 21 110 Fauverney 03 80 79 10 70

COMMERCE
- MFR - "Charly" - 71 250 Mazille 03 85 50 80 95
- MFR - "Grandchamp" - 21 200 Ruffey-les-Beaune 03 80 26 61 44
- MFR - 24, rue Haute - 89 100 Gron 03 86 64 82 82
- C2FBV – 71 000 MACON 09 75 27 60 57

ÉLEVAGE CANIN
- MFR - BP 67 - 21 140 Semur-en-Auxois 03 80 97 07 08

ÉLEVAGE ÉQUIN
- MFR - "Les Guillemots"-71 190 Étang-sur-Arroux 03 85 82 32 35

AGRICULTURE - ÉLEVAGE
- MFR - 71 110 Anzy-le-Duc 03 85 25 04 78
- MFR - Les Guillemots - 71 190 Étang-sur-Arroux 03 85 82 32 35
- MFR - Le Dueg - 21 430 Liernais 03 80 84 41 60
- MFR - "Charly" - 71 250 Mazille 03 85 50 80 95
- MFR - BP 46 - 21 802 Quétigny CEDEX 03 80 46 35 49
- MFR - 25, rue Verdeau - 89 330 Villevallier 03 86 91 12 15
- Centre de Formation - BP 1 - 21 110 Fauverney 03 80 79 10 70

HORTICULTURE - AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- MFR - 24, rue Haute - 89 100 Gron 03 86 64 82 82

VITICULTURE - ŒNOLOGIE
- MFR - "Grandchamp" - 21 200 Ruffey-les-Beaune 03 80 26 61 44

MÉCANIQUE - MACHINISME - AGRO-ÉQUIPEMENT
- MFR - Le Dueg - 21 430 Liernais 03 80 84 41 60

AMÉNAGEMENT – TRAVAUX PAYSAGERS
- MFR - 71 110 Anzy-le-Duc 03 85 25 04 78
- MFR - 24, rue Haute - 89 100 Gron 03 86 64 82 82

BÂTIMENT
- MFR - 58 360 st Honoré-les-Bains 03 86 30 65 19
- MFR - 21 450 Baigneux-les-Juifs 03 80 96 50 89

RESTAURATION
- MFR - 25, rue Verdeau - 89330 Villevalier 03 86 91 12 15

FORMATIONS PRÉPARATOIRES
- Centre de Formation - BP 1 - 21 110 Fauverney 03 80 79 10 70
- MFR - BP 46 - 21802 Quétigny Cedex 03 80 46 35 49
- MFR - 21 700 Agencourt 03 80 61 02 14

Formations par apprentissage

MFR - 21 450 Baigneux-les-Juifs 03 80 96 50 89
- C.A.P. des métiers de la pierre - Niveau V

MFR - 21 800 Quetigny - 33 Bd de Bellevue 03 80 46 35 49
- BAC PRO CGEA Production Végétale

Centre de Fauverney - BP 1 - 21 110 Fauverney 03 80 79 10 70
- Conseiller en économie sociale et familiale (1 an après BTS-ESF)
- BTS ACSE

MFR - 21 140 Semur en Auxois 03 80 97 07 08
- Bac Pro - Élevage Canin et Félin
- BP - Éducateur Canin

MFR - 58 360 st Honoré-les-Bains 03 86 30 65 19
- CAP - Niveau V - Maintenance des bâtiments de Collectivité
- CAP - Agent Polyvalent de Restauration

MFR - 25, rue Verdeau - 89 330 Villevallier 03 86 91 12 15
- CAP - Niveau V - Agent polyvalent de restauration

MFR « Grandchamp » 21 200 Ruffey les Beaune 03 86 26 61 44
- BTSA Technico-commercial en boisson, vin et spiritueux

MFR Charly 71 250 Mazille 03 85 50 80 95
- Technicien production agricole et services associés (CCTAR)

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)
CFA RÉGIONAL DES MFR
Parc Tertiaire des Grands Crus 60 G - av. du 14 juillet - 21 300 CHENOVE
Tél. : 03 80 54 04 64 - Fax : 03 80 54 04 65

Les Maisons Familiales Rurales proposent des parcours de formation

Après la 5e **"Réussir Autrement c'est possible"**
Depuis la 4e jusqu'au Brevet de Technicien Supérieur, et plus…

- Dans le cadre de la formation initiale, continue et apprentissage…
- Vers des secteurs professionnels diversifiés…
- Vers des diplômes reconnus, avec l'expérience en plus :
 - DNB (Diplôme National du Brevet),
 - C.A.P., CAPA
 - Bac Professionnel, Bac Techno, TPASA, CS, BPJEPS
 - B.T.S.A. (SER, AP, TC BVS) B.T.S. ESF
 - Conseillère E.S.F. (Bac +3)

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES
Parc Tertiaire des Grands Crus
60 G, Avenue du 14 juillet - 21 300 CHENOVE
Tél. : 03 80 54 04 64 - Fax. : 03 80 54 04 65

E-mail : fr.bourgogne@mfr.asso.fr
www.mfrbourgogne.fr

Formation Éco-conduite

Des Bourguignons en Champagne pour apprendre à moins consommer

Quatre litres de carburant économisés par heure de transport sur route ; sept litres économisés par heure en plein effort de labour : tels sont parmi d'autres, les intérêts de l'éco-conduite qu'un groupe d'agriculteurs bourguignons a pu mesurer lors d'une formation organisée par la Chambre d'agriculture de l'Aube, avec le CPPA de Ste Maure.



Pour chaque parcours, Jean-Baptiste Scheuer mesure exactement la consommation d'après le volume de carburant apporté

Des Bourguignons qui viennent en Champagne, et plus précisément dans l'Aube au CPPA Ste Maure pour une petite cure de sobriété, donc pour apprendre à moins consommer : ça interpelle ! Mais il ne s'agit pas de n'importe quelle consommation. En effet, celle-ci concerne le carburant de leurs tracteurs et autres engins agricoles. Cependant, cette formation, qui fait partie des nouveautés de l'année, n'a pas eu de succès auprès des agriculteurs aubois. Qu'à cela ne tienne, les Bourguignons ont été plus sensibles à ses avantages et surtout aux économies qu'elle entraîne. En cela, ils ne sont pas différents des nombreux chefs d'entreprises d'autres secteurs, industriels ou de services, qui utilisent des véhicules (voitures, camions, cars, autres engins) et inscrivent leurs conducteurs à des stages d'éco-conduite, d'ailleurs en plein développement. En effet une seule journée de formation à l'éco-conduite, sur les trois programmées par la Chambre d'agriculture de l'Aube et le CPPA de Ste Maure, n'a pu être réalisée cet hiver. Il est vrai que parallèlement les journées Certiphyto font le plein.

Une baisse de 11% uniquement liée à la pression des pneus

Quoiqu'il en soit, les membres du club *«Producteurs d'avenir»* de la coopérative 110 Bourgogne, qui se forment aux techniques de mise en œuvre de l'agriculture durable sur leurs exploitations (voir notre encadré) ont testé cette nouveauté. Ils ont été surpris du niveau des économies de carburant qu'ils peuvent réaliser après les avoir constatées sur deux exercices de conduite se déroulant l'après-midi. L'un évoquera l'impact de la pression des pneus, l'autre la manière de piloter sans se laisser impressionner par un régime bas et en laissant le tracteur *«bien se charger»*, et un autre la nécessité de perdre ses habitudes d'entendre la puissance des chevaux. Concrètement, cette formation se déroulant sur une journée comprend deux phases : l'une, théorique en salle le matin, et l'autre, l'après-midi, sur deux terrains : la route et aux labours. Ainsi, le matin, Cyril Debeauvais, formateur CPPA de Ste Maure, et Jean-Baptiste Scheuer, conseiller agro-équipement Chambre d'agriculture, apportent les connaissances essentielles pour comprendre les fondamentaux de l'écoconduite : les méthodes de maîtrise de l'énergie par l'optimisation du tracteur ou de l'automoteur ; le comportement d'un tracteur au travail et les conséquences agronomiques et économiques (liaisons tracteur-outil et tracteur-sol).

L'après-midi, chaque stagiaire teste la mise en application de ses nouvelles connaissances sur deux exercices : l'un au labour et l'autre avec le transport d'une benne chargée de 16 t. de grèves sur un parcours d'une durée proche d'une heure. Chaque test est évidemment réalisé en compagnie d'un formateur, pour éviter *«le retour aux mauvaises habitudes»*.

Maîtriser ses mauvais réflexes pour gagner des litres

Car c'est cela que les participants mettent le plus souvent en avant après ces tests : *«nous devons résister au retour de nos réflexes : par exemple rétrogradé trop tôt, dés que nous entendons le tracteur peiner en côte»* ; ou encore *«c'est difficile de résister, lorsque l'on a l'impression que le moteur ne lâche pas tous ses chevaux en labourant»*. Mais à chacun a disposé d'un ange gardien, car chaque test s'accompagne des conseils et autres rappels à l'ordre de la part de Cyril Debeauvais pour le labour et de Jean-Baptiste Scheuer sur le parcours.
Et cela, tout en apportant la preuve que cette maîtrise des réflexes est payante et se traduit concrètement par des litres de carburant économisés.

7 litres économisés par heure de labour

Ainsi, sur le parcours d'environ une heure, effectué par un tracteur tirant une benne chargée de 16 t. de grèves, Jean-Baptiste Scheuer, mesure une économie d'environ 4 l., par rapport au même parcours effectué sans appliquer les consignes de l'éco-conduite. *«Ca surprend quelque peu les agriculteurs lorsque je leur dis que ça n'est pas la peine de rétrograder tant que le tracteur ne descend pas en dessous d'un régime de 1 600 tr/mn. Mais lorsqu'ils constatent qu'ils n'ont consommé que 12 l au lieu des 16 que nous avons pris pour référence en ayant fait la veille ce parcours avec Cyril Debeauvais : ça les interpelle aussitôt !»* Mêmes réactions du côté du labour, où un tracteur de 180 cv est attelé à une charrue 7 fers. Cyril Debeauvais fait remarquer : *«nous avons un tracteur de forte puissance, alors que les conditions et cette terre de vallée facilitent le travail. Cependant, par rapport à une consommation sans retenue de l'ordre de 22 l/h, nous sommes parvenus à 15 l/h et même un minimum de 13,8 l/ha»*. Plus généralement, Jean-Baptiste Scheuer, précise : *«des essais menés au plan national retiennent une économie de consommation de l'ordre de 2,5l/ h pour un tracteur de 120 cv, conduit en respectant les règles de l'éco-conduite. Or en se référant à 500 h d'utilisation par an cela totalise 1 100 l de carburant économisés, soit environ 800 euros. A cela s'ajoute bien entendu une moindre émission de CO^2, qui fait aussi de l'éco-conduite une conduite éco-responsable et citoyenne»*.

F. NOEL

Zoom sur...

Le cycle *«producteurs d'avenir»*

***«Eco-conduite»*, que le groupe de la Coopérative 110 Bourgogne a suivie, fait partie d'un cycle de 15 jours de formation étalés sur deux ans.**
Ce groupe baptisé *«Club Producteurs d'avenir»* réunit des agriculteurs volontaires pour se former et mettre en œuvre sur leurs exploitations les techniques de l'agriculture durable.

Luc Westerloppe, responsable agro développement 110 Bourgogne et l'un des animateurs de ce club, précise : *«nous étudions les différentes facettes de l'agriculture durable en ayant une approche économique avec mesure de ses impacts sur les exploitations des membres du club, grâce à un suivi personnalisé réalisé en partenariat avec notre centre de gestion. Ainsi nous abordons en particulier le travail du sol, les charges de mécanisation, la pulvérisation, le désherbage et les alternatives pour mieux gérer les adventices, la maîtrise des intrants, la fertilité des sols et leur fertilisation (organique et minérale), les consommations d'énergie, etc».*

En bref

Formation à la télé-déclaration des dossiers Surface et PMTVA dans la Nièvre

Télé-déclarer son dossier surface est facile, rapide et sécurisé.
En 2010, de nombreux agriculteurs ont sollicité la DDT pour l'organisation de formations à la télédéclaration.
Aussi, en 2011 la DDT met en place des sessions de formation à la télé-déclaration.
Cette formation gratuite s'adresse prioritairement aux agriculteurs n'ayant jamais télé-déclaré.
Des sessions d'une demie-journée (matin ou après midi) seront ouvertes du vendredi 1er avril au vendredi 29 avril 2011 à la DDT (site 24 rue Charles Roy à Nevers).
Objectifs : savoir utiliser le logiciel Télépac, savoir naviguer dans les écrans, savoir compléter le dossier et dessiner des îlots, acquérir l'autonomie pour pouvoir télé-déclarer seul.
Attention : Vous devez obligatoirement vous inscrire rapidement auprès de Madame Méhéni au 03 86 71 52 24 (le matin uniquement) ou par mail : michele.meheni@nievre.gouv.fr
Pour tout renseignement s'adresser à la DDT (site 24 rue Charles Roy à Nevers) ou en téléphonant le matin au 03 86 71 71 71.
Comme d'habitude, le DDT vous accueillera , sur rendez-vous au 03 86 71 52 24, dans les cyberbases les deux premières semaines de mai.

Lundi 2 et 9 mai
Luzy • Centre social - 12, avenue Marceau
Moulins Engilbert • Collège les deux rivières
4, avenue de la Gare
Mardi 3 et 10 mai
La Machine • Collège Jean Rostand - 8, rue Perceau
Montsauche Collège du Haut Marvan
5, rue du 8 mai 1945
Mercredi 4 et 11 mai
Corbigny • Collège Noël Berrier
1, rue Augenay
Cosne • Collège René Cassin
Rue Champ du Cormier
Jeudi 5 et 12 mai
Prémery • Collège Achille Millien - Rue de cervenon
Château Chinon • Collège Bibracte - 2, rue Cortona

GAMBEY
Depuis 1/2 siècle au service de vos projets
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Charpente - Couverture - Bardage - Serrurerie
71470 SAINTE-CROIX - 03 85 74 80 12

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,98 du 1er au 15 mars pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	mars-juin	235,00	T C
Saône-et-Loire	-	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	mars-juin	248,00 à 250,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	mars.-avril.	295,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	63-64kg/hl	mars-juin	190,00	T C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	mars-juin	188,00	T C nature
Nord Côte d'Or	63kg/hl	inc.		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		mars-juin	220,00	V C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		mars-juin	219,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	mars	205,00	V C
Yonne	-	-		-

Céréales France (disponible ou rapproché) 4 MARS

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : INC.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 236,00; Blé standard Rendu Rouen fév-mars : 243,00; Orge de Mouture Rendu Rouen janv-mars : 192,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (janv-mars): 190,00; Maïs FOB Rhin (janv-juin) :228,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 475,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 242,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 490,00 ; Colza FOB Moselle (matif, fevr) :475,00.

Pailles et fourrages 08 MARS — NC

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, Région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie : Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1ère coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 02 MARS

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 341
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 650
Lactosérum : 950
Babeurre sans norme : 2 450
Huile de coprah raffinée : 1 880
Huile de palme raffinée : 1 065
Luzerne déshydratée 18% : 205
Pulpes de betterave Marne : 205
Sons Pellets : 165
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.09 : 832

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 28 FÉVRIER

Ovins: 68	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	80-115	1,86-2,56
Brebis	40-100	0,70-1,19
Béliers	85-115	

VENTE RAPIDE A DES COURS FERMES DANS L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES.
PROCHAIN MARCHÉ : 14 MARS.

MOULINS ENGILBERT - 07 MARS
Amenés 230
AGNEAUX : Cours inchangé en agneaux gris.Meilleure vente en laitons de qualité.
EFFECTIFS Brebis ; Béliers: l'offre est inférieure à la demande, et les cours sont très fermes.
PROCHAIN MARCHÉ :lundi 21 mars (pesée 7h00/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis / **Béliers** (74 à 121 €)	- / **Chèvres** (9 à 25€)	1,05 à 1,35 (71 à 100) / **Boucs** (20 à 30 €)	0,65 à 1,05 (40 à 67 €)	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (93 à 116€)	-	2,20 à 2,42	1,94 à 2,20	-
Agneaux gras +50 kg (108 à 120€)	-	1,95 à 2,15	-	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (111 à 122€)	-	2,77 à 3,00	-	-
Agneaux laitons + 44 kg (126 à 128€)		2,80 à 2,85		

SANCOINS 02 MARS
Amenés 273, dont 112 agneaux, 15 agneaux d'embouche, 134 brebis et 12 béliers.
L'offre en agneaux est limitée ainsi que les besoins, cependant les bons laitons sont peu représentés mais recherchés. Le commerce est calme en agneaux gris et subissent une baisse des cours. En brebis, la vente est active avec des tarifs fermes. Prix stationnaires, toutes catégories.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,70-6,10-5,95 (=); R 5,40-5,80-5,60 (=); 19-22 kg U 5,35-5,70-5,65 (=); R 5,00-5,45-5,25 (=); plus de 22 kg U 4,85-5,30-5,10 (-0,10); R 4,70-5,15-5,00 (-0,10). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,20-2,50-2,35 (=); R 1,80-1,95-1,85 (=); O 1,35-1,50-1,45 (=).

Veaux d'élevage - 02 MARS

Amenés 28.
Poursuite de la baisse, toutes catégories.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 200,00-280,00-245,00 (-5,00); lourds 295,00-365,00-320,00 (-5,00); conformation supérieure 365,00-425,00-390,00 (-5,00); Charolaises femelles légères 185,00-240,00-215,00 (-5,00); lourdes 240,00-320,00-290,00 (-5,00); conformation supérieure 320,00-375,00-355,00 (-5,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 200,00-275,00-235,00 (-5,00); lourds 275,00-345,00-315,00 (-5,00); conformation supérieure 345,00-400,00-375,00 (-5,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 185,00-240,00-215,00 (-5,00); lourdes 240,00-310,00-285,00 (-5,00); conformation supérieure 310,00-365,00-340,00 (-5,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON -PLERIN - 03 MARS

Présentés : 59 716.
Vendus au classement de 1,271 à 1,309E soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,287E (+0,017)
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,307E
510 coches vendues à 0,982 (+0,005)
départ élevage0,982 à 1,010
regroupées de0,980 à 0,984

INDICE PORCELET
Du 25 février au 04 mars : Prix à 25 kg: 1,927 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 32,804
Du 21 au 25 février : Prix à 25 kg: 1,894 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 32,213

Sancoins -
Le 02 MARS.

Amenés : non communiqués.
Nouvelle tendance à la hausse.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,16-1,55. Coches de réforme 0,61-0,83.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 02 MARS

Amenés 627 broutards et 382 bovins maigres.
En broutards, apports de meilleure qualité. Vente plus active. Cours en hausse en laitonnes et braoutards de 300-400 kg. L'arrivée de bons taurillons de qualité a engendré une légère hausse des prix. En bovins maigres, vente active. Très bon pourcentage de vente. Les tarifs sont très facilement reconduits avec encore une légère hausse pour les vaches lourdes de tous âges.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 520,00-630,00; 250-300 kg 540,00-800,00; 300-350 kg 650,00-870,00; 350-400 kg 710,00-900,00; 400-450 kg 870,00-1030,00; 450-500 kg 900,00-1120,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 360,00-550,00; 220-300 kg 470,00-790,00; plus de 300 kg 560,00-790,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 640,00-870,00; 400-450 kg 590,00-960,00; 450-500 kg U 690,00-1030,00; 500-600 kg 1090,00-1120,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 510,00-990,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois 820,00-950,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 720,00-1600,00-957,00. Vaches moins de 5 ans 680,00-1700,00-1099,00; 5-10 ans 710,00-1510,00-1129,00; plus de 10 ans 560,00-1370,00-1004,00; suitées 990,00-1550,00-1319,00. Châtrons inc. Taureaux 1080,00-1450,00-1320,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,61-2,91; R 2,40-2,61; 250-300 kg U 2,65-2,85; R 2,38-2,65; 300-350 kg U 2,39-2,62; R 2,20-2,39; 350-400 kg U 2,31-2,40; R 2,24-2,31; 400-450 kg U 2,21-2,39; R 2,05-2,21; 450-500 kg U 2,25-2,40; R 2,00-2,25; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,32-2,71; R 2,16-2,32; 220-300 kg U 2,60-3,19; R 1,96-2,60; plus de 300 kg U 2,15-2,38; R 1,92-2,15. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,20-2,72; R 1,88-2,20; 400-450 kg U 2,14-2,31; R 1,82-2,14; 450-500 kg U 1,87-2,14; R 1,67-1,87; 500-600 kg U 2,05-2,21; R 1,99-2,05; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,74-1,82; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,65-2,94; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,38-2,35; R inc.; 5-10 ans U 1,25-1,97; R inc.; plus de 10 ans U 1,06-1,83; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,43-1,59.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 1,92-2,20; R 1,70-1,92.

Sicagemac - marché du 07 MARS

CORBIGNY

Bovins : 456	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (230 à 290 kg)	620-740	2,41-2,70
Broutards (305 à 395 kg)	690-900	2,26-2,63
Broutards (400 à 560 kg)	860-1100	1,96-2,21
Laitonnes (210 à 295 kg)	500-590	1,90-2,60
Laitonnes (300 à 410 kg)	600 à 770	1,84-2,07
Génisses 16-24mois (350-500 kg)	570-970	1,62-1,93
Génisses 24-36mois (460-740 kg)	720-1380	1,48-1,87
Taureaux (515-1020 kg)	840-1510	1,48-1,63
Vaches légères	740-930	-
Vaches entre deux	950-1040	
Vaches lourdes	1100-1450	

LES TENDANCES

Demande plus forte en **BROUTARDS** légers (-370kg) vaccinés de + de 60jours, cours en hausse. Vente plus rapide en sujets lourds àdes tarifs plus fermes. Cours facilement reconduits en **LAITONNES** malgré 35% d'animaux non annoncés. Bonne vente en **TAUREAUX**.
Forte demande en **VACHES**, vente totale, tarifs très fermes.
Bovins gras : 05
Laitonne de 350Kg, vendue 1 140E, soit : 3,28E/Kg de viande - Génisse de 2009 de 490Kg vendue à 1 850 soit 3,78E/Kg
Vente totale. Apports insuffisants pour établir une cotation, toutefois la demande est bien présente.

PROCHAIN MARCHÉ : 14 MARS

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 28 FÉVRIER AU 06 MARS. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc	
			R	2,44		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,40	=	2,40	=
			R	inc.		inc	
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,28	-0,01	2,30	0,02
			R	2,20	-0,02	inc.	
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,17	-0,03	2,18	0,01
			R	2,05		2,06	0,01
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,06	-0,02	2,08	0,02
			R	1,94		1,96	0,02
		500	E	inc.		inc.	
			U	1,98	=	1,98	=
			R	inc			
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,07	-0,01	2,07	=
			R	2,01		2,01	=
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,94	-0,02	1,94	
			R	inc.		inc	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 08 MARS

LES TENDANCES

BOVINS : 1 654

Broutards : L'ambiance plus active la semaine passée en sujets de 300 à 380kg se confirme et se traduit par une légère hausse des tarifs. La qualité des sujets de 400 à 500kg n'est pas aussi relevé que les semaines précédentes, les transactions restent calmes et les tarifs sont reconduits. Vente correcte en sujet de 500 à 650kg. **Laitonnes, génisses :** Commerce sélectif et peu de changement de tarifs. **Vaches:** Les cours du maigre ont progressé plus vite que ceux du gras ces dernières semaines. Les acheteurs font donc à nouveau preuve de prudence face à des coûts de production en progression incessante. La demande est toutefois bien présente et les cours à pu près maintenus.

92% de vendus. Apports satisfaisants

EFFECTIFS

Bovins gras: 06• Broutards: 794 • Génisses + 2 ans: 45 • Génisses - 2 ans: 90• Laitonnes: 357 • Taureaux: 07 • Taurillons: 12 • Vaches : 295 • Vaches suitées : 01 • Culards: 29 • Divers: 10

	E	U	R	O
Broutards 200 à 250kg (590 à 750 €)	-	2,92 à 3,23	-	-
Broutards 250 à 300kg (650 à 800 €)	-	2,52 à 2,85	2,41 à 2,57	-
Broutards 300 à 350kg (720 à 860€)	-	2,41 à 2,68	2,28 à 2,45	-
Broutards 350 à 400kg (780 à 960 €)	2,40 à 2,69	2,21 à 2,45	2,08 à 2,21	-
Broutards 400 à 450kg (860 à 1050)	-	2,12 à 2,35	2,02 à 2,14	-
Broutards 450 à 500kg (930 à 1100€)	-	2,06 à 2,22	2,05 à 2,11	-
Broutards 500 à 623kg (1060 à 1290 €)	-	2,03 à 2,21	2,00 à 2,03	-
Laitonnes -220kg (410 à 500€)	-	2,40 à 2,49	-	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (510 à 620€)	-	2,03 à 2,40	1,90 à 2,13	-
Laitonnes +300kg (610 à 920€)	-	1,95 à 2,25	1,94 à 2,06	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (810 à 920 €)	-	1,96 à 2,02	1,91 à 1,94	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (790 à 1090 €)	-	1,83 à 2,09	1,55 à 1,83	-
Génisses 24/36 mois (710 à 1560 €)	2,10 à 2,36	1,68 à 2,04	1,56 à 1,74	-
Vaches -5 ans	2,00 à 2,20(1130 à 1460)	1,62 à 1,95 (870 à 1540)	1,40 à 1,88 (720 à 1160€)	1,34 à 1,68 (640 à 800)
Vaches 5 à 10 ans-	-	1,60 à 1,82 (980 à 1620)	1,40 à 1,70 (690 à 1080€)	-
Vaches +10 ans	-	1,46 à 1,72 (980 à 1580)	1,27 à 1,58 (750 à 1110)	1,15 à 1,27 (620 à 740)
Taureaux (880 à 1330)	-	1,30 à 1,50	1,20 à 1,30	

Broutards culards 265 à 420Kg : 800 à 1 220E (2,79 à 3,18) - Génisses 2 ans formées : 1 320 à 1 650E (2,42 à 2,96) -Génisses 2 ans culardes : 334 à 422Kg : 1 200 à 1640E (3,59 à 3,89) - Laitonne culardе 276Kg : 1 210E (4,38)- Génisse 3 ans : 710Kg : 2 580E (3,63)

Analyse du marché des Grandes Cultures

Après avoir plafonné, les cours repartent à la baisse

- Indicateur de prix : blé tendre

Les cours des céréales sur le marché français, qui semblaient plafonner, pris en cisaille entre un marché à terme européen en repli et son homologue américain en forte reprise, sont brusquement repartis à la baisse en début de semaine, dans le sillage de Chicago.

Blé tendre : chute brutale des cours

Fin de semaine dernière, les cours du blé tendre sont soutenus par une bonne activité sur les places portuaires, qui chargent à tout va afin d'honorer les contrats passés. La parité euro/dollar ne favorise pas les marchandises hexagonales sur le marché international, qui est encore très demandeur. D'où la faiblesse enregistrée par le marché à terme européen. Et qui s'est accentuée lundi avec la chute des cours du blé américain lundi sur Chicago. Ce dernier a subi un large mouvement de liquidation de la part des fonds d'investissements, qui fuient les marchés des matières premières agricoles pour se réfugier vers des valeurs plus sûres, comme l'or. La crise géopolitique qui bouleverse le Moyen-Orient fait craindre pour l'économie mondiale, avec la flambée des cours du pétrole. Cependant, les fondamentaux restent haussiers, en raison des inquiétudes grandissantes concernant les cultures américaines de blé dans les Grandes plaines, en proie à un phénomène de dessiccation. Les opérateurs surveillent également l'évolution de l'état des plantations russes et chinoises. Côté activité, les blés affluent sur les ports, les fabricants d'aliments leur préférant l'orge et le maïs.

Blé dur : retour à la hausse

Les prix du blé dur se sont ressaisis cette semaine, sans pour autant stimuler l'intérêt vendeur. La demande des semouliers européens se heurte en effet à l'absence de marchandises disponibles. Quant aux importateurs, ils se font rares.

Orges fourragères : recul des cotations

Le marché des orges fourragères est plombé par les récentes mises sur le marché de marchandises d'ex-intervention. Ce qui a entraîné un réveil de l'activité à destination des fabricants d'aliments du nord de la Communauté.

Orges de brasserie : marché inerte

L'orge de brasserie s'effritait de plus belle la semaine dernière. Cependant, le marché à terme européen tend à se ressaisir. L'activité est calme faute de vendeurs.

Maïs : l'amidonnerie aux achats

Les cours du maïs qui s'étaient maintenus à la faveur d'une demande de la part de l'amidonnerie européenne, sont repartis à la baisse, emportée par la chute des cours du blé à Chicago. Cependant, à l'échelle mondiale, les fondamentaux restent haussiers, en raison dela faiblesse des stocks mondiaux, notamment américains, très sollicités par l'exportation et les biocarburants.

Colza : fermeté des cotations

Les cours du colza européen se sont repris d'une semaine sur l'autre semaine, dans le sillage des marchés à terme Euronext et Chicago Board of Trade. La flambée du pétrole favorise l'utilisation des biocarburants, en l'occurrence des biodiesels fabriqués à partir d'huiles végétales. Cependant, la dégringolade des cours du soja lundi sur la place américaine a entrainé les cours du colza dans son sillage.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 4 mars 2011 :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 88.189 (244.664); Orge: 80.140 (109.158) ; Maïs: 500 (6.278) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (49.383); Orge: 0 (558) ; Maïs: 0 (188.824).

▶ Des professionnels à votre service

Clôture - Grillage - Ronce Motto
DEVIS GRATUIT pour clôture électrique permanente
LES SOLUTIONS ÉCONOMIQUES EN ÉLEVAGE
L'Éleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73

Camérail ÉLEVAGE
Le Numérique haute qualité
La Caméra de Surveillance, faite pour vous !
Et aussi : Protection par caméras
Olivier VIRMONT ☎ 06.73.69.80.21.

SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

SOFIE
LE ROBOT DE SURVEILLANCE
LIAISON CÂBLE, ANTENNE, ADSL
N°Azur 0 810 40 10 98
PRIX APPEL LOCAL
agri-video-system.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 28 FÉVRIER AU 06 MARS. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc	
	R	3,27	+0,01
	O	inc.	
Génisses	E	INC	
	U	3,90	=
	R	3,40	=
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,48	-0,02
	R	3,22	+0,02
	O	2,79	+0,02
	P	2,52	-0,02
Taureaux	E	inc.	
	U	inc.	
	R	inc.	
	O	inc.	
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,65	+0,02
	R	3,42	=
	O	3,19	-0,02

▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur AgriBourgogne

Matériel

Tracteur

01 - Vds M135, 1997, 8200 Heures ; M100, 1997, 7300 Heures
✆ 06 86 86 04 94
ou 06 86 00 47 18

26 - Vds Renault RB140 verger 4 rm 750 H 80 cv 2De 1Se TBE siege pneu frein hydr
✆ 06 08 84 24 08

38 - Vds MF 6460 Dyna6 2006, 2300 h ; pince Caltex ; presse BR John Deere 570 ; tonne à lisier 4000 l ; trisocs Doucet Coizin.
✆ 04 76 30 42 70

38 - Vds tract. tondeuse MTD + bac puiss. 11,5 ch larg 81 cm 2 lames TBE prix 850 euros à déb. + cuve gazoil 1000 l
✆ 04 76 93 53 04 HR

38 - Cse cess. vds tracteur Massey Fergusson 5465, 120 ch, 6 cyl., inverseur hydro 700 heures.
✆ 04 76 64 26 51

42 - Vds 2 John Deere 710 direct. assistée ou avec chargeur bé 3800 euros à déb. et un 310 2500 euros
✆ 06 28 04 53 82

42 - Vds tracteur MF 188 dans l'état ou pour pièces, pneus ar. neufs, fusés, avant neuf
✆ 04 77 63 51 09

74 - Vds tracteur DEUTZ DX 4 51 avec chargeur, presse JD 336 et 339, pirouette KUHN GF 3701 digidrive
✆ 06 60 74 16 86

74 - Vds NH6190 1998 3800 h Rav - pneus neufs.
✆ 06 11 60 58 84

Travail sol

21 - VENDS herse rotative Lemken Zirkon 10, 4 m. dent neuve de 2008, état neuf, 10 000 € (réf. 1011)
✆ 06 07 19 17 09

26 - VDS semoir mais 4 RG pulve hardi 800 L planteuse PDT 2RG + buttoir 2 pneus 20838 50 % usure
✆ 06 08 76 06 57

38 - Vends cultivateur : Sicam, type : Flexsik, 2m50, 9 dents avec rouleau tube : 8 barres, 767 kg très bon état, prix à débattre.
✆ 06 83 63 53 64

43 - Vds CHISEL Askel 5 dents l 1750 + HERSE brisée l 1350
✆ 04 71 66 66 48

71 - Vds semoir maïs/tournesol 4 rangs pneumatiques Lelysem B.
✆ 03 85 74 53 27
heures repas

84 - Vds Rotovator 1m50, lames neuves : 400 euros
✆ 04 90 61 62 71 HR

89 - VENDS semoir Cogeai accord + vibro-sème + sépéba 6 m., trémie 1 000 l., bâche, bon état, prix : 5 200€ (réf. 1010)
✆ 06 25 89 53 12

Récolte

01 - Vds remorque céréales engrais 7 tonnes très bon état
✆ 06 89 87 29 47

26 - Vds Secoeur Noyer grilles de séchoir tapis trans 12M générateur diesel 30kwa palan élec 2TS
✆ 04 75 05 29 53

38 - Vds MB New Holland cx 860 HDSL, 4x4, coupe 7 m 32 de 2005.
✆ 06 72 15 40 26

38 - Vends faucheuse pendulaire GMD 602 6 assiettes2,40 m lamier neuf TBE 4500,00 euros.
✆ 06 83 38 32 31

84 - Cherche benne vendange 4 à 5 T, bon état
✆ 04 90 65 65 83

89 - VENDS presse MC 47 B, noueurs toutes ficelles, état moyen ou pour pièces. (réf. 1003)
✆ 03 86 66 31 52

Traitement

73 - Vds Berthoud speedair 300 l dépliage hydrau commande élec CT OK an 2004 état neuf.
✆ 06 72 94 57 68

Distribution

01 - Vds semoir maïs Monosem 4R NG plus tbé
✆ 04 74 50 25 77
ou 06 88 58 30 41

38 - Vds bol bvl 12 m3, 2 portes program. + chargeur JD 245 M monolevier, paralélogramme 3 outils.
✆ 06 24 09 00 63

74 - A vendre distributeur automatique de concentrés pour étable entravée, très bon état.
✆ 06 33 00 34 33

Irrigation

01 - Vds pompe irrigation Rovatti 60m3 heure + quadrillage 21x21 ou 18x18
✆ 04 74 60 95 20

Cave

69 - Cse cess vends cuves inox ciment pressoir Vaslin 32 Hl tapis divers Mat.
✆ 06 85 69 54 66

Manutention

89 - VENDS télesco Cath 407, 2009 avec options. (réf. 1009)
✆ 06 74 86 95 53

Station

26 - Vds vide caisses pneumatique Cautier + tapis évacuation
✆ 06 80 42 35 29

Agri. divers

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet et Monosem.
✆ 06 46 04 37 74

01 - Vds pelle Volvo 5T, 4900 H, prix 14000 euros
✆ 04 74 21 62 37
ou 06 84 57 57 95

01 - Vds bascule bovin 1500 kg tonne à eau 7500L cage contention bovins (Delanoy) portes vitrées
✆ 06 85 82 49 89

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet maïs, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique (réf. 070A)
✆ 07 86 46 73 30

21 - VENDS chisel Rabe 11 dents, - rouleaux bêches, 1 500 €, - vibro 3 m., - rouleaux Packer, attelage hydro semoir, 2 000 € (réf. 0907)
✆ 06 62 19 64 86

26 - vends machine à traire Alpha Laval chevres 6 postes TBE revisée chaque année prix 100000 €
✆ 06 31 78 11 72

• 2 cages à écorner MAZERON
• Auges et râteliers moutons
• Auges 3m., 4m., 5m. et 6 m. peintes et galva
• 1 porte césarienne CK
• 1 fendeur hydraulique 16 T.
• 1 faneuse KRONE 5,50 m.
• 1 faneuse FELLA 6,80 m.
Promo sur glissières autoroute 4,30m.
Ets BONORON - 58 Moulins Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22

26 - Vds Broyeur 2,75 800 € cult 150 Tecnoma 600l 400 Dech Quivogne 300 Comp Montabert Hydro 500
✆ 04 75 05 29 53

38 - Vds charrue Kuhn 4S multimaster 121, semoir engrais Kuhn 2146l DPA, tank à lait Japy 3675 l, tasse avant Altec pneu, faneuse Kuhn GF 4201, faucheuse Kuhn GMD 600.
✆ 06 72 81 57 45

38 - Vds 50 m2 de dalles caoutchouc anti-dérapant pr salle de traite, bétaillère ou autres, prix : 900 € + silo à céréales FAO 10 T, prix : 1 000 €.
✆ 06 99 77 84 03

38 - Vds semoir maïs Monosem 4 r herbicides insecticides, semoir Vicon pneumatiques 3 m, tracteur Renault 891 - 4x4 cabne, combiné Blanchot rouleau pacher sans TVA.
✆ 06 86 06 82 18 HR

38 - Vends cause double emploi faucheuse Kuhn type GMD 500 avec protection complète, très peu servie.
✆ 06 87 13 50 77

38 - Vds enrouleur Kulker 90x300 Berlingo 90000 km parfait état, remorque Gilibert 4 roues 10 t. andaineur Kuhn 280.
✆ 06 71 26 87 34

55 - Vends charrue Naud APX 6236 année 1997 semi-portée 6 corps 5.500 €, semoir engrais ZAM Maxis année 2002 2.500 L 20-28 m 4.200 €, vibroculteur Forescard année 1985 4 m TBE.
✆ 06 75 84 91 77

57 - Vends bétaillère 5 places, semoir à engrais Vicon 1.400 litres + matériel divers.
✆ 06 70 92 06 81

57 - Vends chargeur Mailleux 40-85 avec crocodile, tonne à eau 1.000 L, broyeur Agram 2,20m axe horizontal.
✆ 06 71 57 42 54

58 - VENDS enfonce pieux pendulaire Turbofrap, pince hydraulique centrale retournement, prix : 5 000 € (réf. 1002)
✆ 06 88 38 64 10

67 - Vends semoir à betteraves 6 rangs Nodet PN II écartement 45 ou 50 cm très bon état.
✆ 09 50 20 69 92

69 - Vds épandeur Krohn 6 t. + échelettes + ranchets métal prix raisonnable.
✆ 04 78 44 43 32 HR

69 - Recherche cultivateur IH Vibra Shank 45 2 poutres 9-13 dents et masses IH 35 kgs réf : 3147641R1 pour TR série 33 & 45.
✆ 04 78 21 50 30 HR

70 - Achète presse BR Welger RP12, RP200, Claas 34, 44, 46, Deutz Fahr, Carraro, Krone KR 120, 125, 130.
✆ 06 83 59 05 70

70 - Vds Benne 7T Leboulch 5T, Vibro Konsgkilde de Repl 3,40m et 4,50m. Tract MF 55cv, SOMECA 80cv AV, Charg, Covercrop 28D, Rat Arc Galva av. toit, Etaupinoir.
✆ 06 84 83 19 90

71 - Vds tract. JD 3350 HL ; tract. JD 2850 HL + rel. avt ; herse rot. Amazone KE 303 + port à court ; faucheuse GMD 600 ; herse plate 5,20 m ; sem. à maïs Monosem PNU 4 rgs ; charrue Huard 4 socs ; salle de traite Manus 2 x 4, puls. élect.
✆ 03 85 72 92 54

71 - Vds bétaillère RB 5/6, 4 m x 2,30 m, sep. int., distr. engr. Sulky 1.450 L, broy. de haies Kuhn 1,20m.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds tonne lisier Joskin de 7.000 L, bras pomp. broy. prairie 2,80 m, broy. haies Rousseau 1,20m.
✆ 06 75 69 62 04

71 - Vds herse prairie repl. hyd. 5 m Hauswirth, dist. engrais 1.000 L, cuve résine 2 plateaux.
✆ 03 85 26 00 67

74 - Vends remorque plateau 3,70 L x1,60 l tbé 500 € + vibroculteur Kongskilde 3 m 300 € BE.
✆ 04 50 44 70 82

84 - Vds machine à planter asperges, ttes options.
✆ 06 14 41 22 32
ou 04 90 67 17 54 HR

84 - Vds une Boiselet Vigne complète Starmatic Discomatic, bineuse correcteur de devers, TBE : 2600 €
✆ 06 75 87 15 68

84 - Vds vibroculteur 6m, charrues nonstop 2,3,4 socs, covercrops 20, 22, 24, 28, 36 dis., décompacteur 6d. Durou, broyeur 2,25 - 2,40, semoirs 2,50 -3 - 4m
✆ 04 66 24 26 11

84 - Vds engrais Armonitre 2 T 400
✆ 06 11 80 42 10

88 - Vends tracteur New Holland TM 140 charrue Huard F5 faneuse Kuhn GF 5801
✆ 03 29 06 09 67

Elevage

03 - CS vd sonde ovatec détecteur de chaleur + sexage app agrimonitor detec vêlage.
✆ 06 75 83 59 15

38 - Vend bétaillère Mercedes 3070 année 83 Excellent état à voir 120 000 km
✆ 06 70 33 43 53

69 - Vds tank à lait Japy 1998 1800 l. lavage auto 3700 € TBE capacité insuffisante.
✆ 06 66 71 61 98
ou 04 74 70 10 46

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Mercédès - B, 709, 280 000 km, 6T6, caisse lg 3m40 hauteur 2m (bovins-chvaux) mines OK parfait état (couche au garage) A voir rapidement prix 12900 € HT ; bétaillère Volvo FL 614, 180 cv, 475 000 km, 1991, caisse 8 bovins mines OK pneus neufs matériel soigné (couche au garage) prix 9900 € HT
✆ 06 87 05 63 94

01 - Vds Partner frigorifique avec rayonnage Lamberet année 1999, 230 000 km, libre début avril
✆ 04 74 30 63 16

38 - Vends fourgon Renault Master 8 cv grand volume 1990 : 170000 kms : 1500,00 €.
✆ 06 83 38 32 31

42 - Vds bétaillère Mercedes 609 D 92, caisse 4 m, toute alu. 370 000 km, 13 400 € HT, état rare
✆ 06 08 16 51 09

69 - Vds Renault Trafic diesel DCI80 2005 135000 kms BE CT OK moteur neuf 9500 €.
✆ 06 07 68 91 07

74 - Vds citroën Jumper 2,5 LD 175 000 km CT OK BE 1998 3600 € HT.
✆ 06 87 22 16 69 HB

89 - VENDS C15, année 1992, blanche, bon état, contrôle OK, 230 000 kms, Diesel, prix à débattre. (réf. 1004)
✆ 03 86 43 11 25

Quad

02 - CS vds quad 660 Rihno tts ops pneus nfs 6700 km TBE.
✆ 06 75 83 59 15

Tourisme

21 - VENDS Renault Espace 3 DCI, TBE, 185 000 kms, CT OK, toutes options. (réf. 1006)
✆ 03 86 53 33 79

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia en 2m appointés
✆ 04 74 61 95 87
ou 06 16 25 39 34 hr

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout + piquets Brut et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42
ou 06 07 76 99 29

01 - Vds foin 2ème coupe de montagne + paille bottes rectangulaires 70x80 + 2 juments comtoises dressées attelées
✆ 06 78 64 01 75

01 - Vds foin balles rondes 2010
✆ 03 85 31 53 85
ou 06 88 40 78 96

01 - Vds paille bon foin 2010 bottes rectangulaires
✆ 06 16 64 89 54 hr

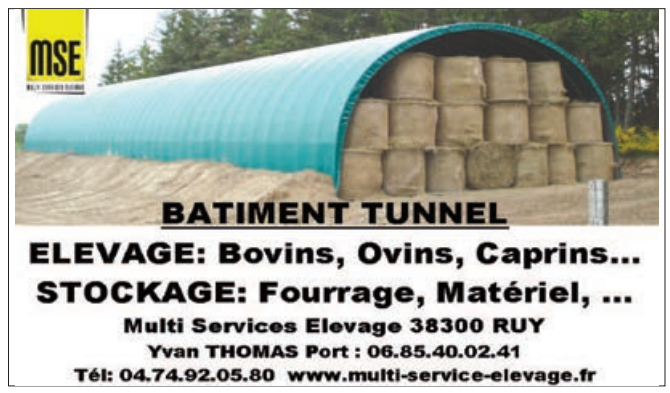
01 - Achète paille à l'abri paiement comptant
✆ 06 77 10 31 83

07 - Vends foin balles rondes 120x120 saison 2010
✆ 06 70 55 66 27

07 - Eleveur rech luzerne en andain récolte R2011 fin avril pour enrubannage paiement garanti
✆ 06 85 12 73 24

26 - Vds 300 bottes paille 2010
✆ 04 75 84 60 15 (HR)

39 - Vds environ 10 t regain balles rondes 120x120
✆ 03 84 70 30 48 soir
ou 06 24 82 40 06



70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03 84 32 30 91
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

38 - Agriculteur vends foin balles rondes récolte 2010 diamètre 120
✆ 04 74 92 50 42 HR

38 - Recherche paille en andain 30-40 ha à botteler, récolte juillet 2011 sur 38/73/01.
✆ 06 59 22 68 66
ou 06 68 95 31 90

58 - VENDS 35 à 40 T. de foin, balles rondes, région Morvan. (réf. 1013)
✆ 09 75 55 00 08
le soir après 20h

69 - Vds foin de qualité BR ou HD, livraison par Crq.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép

69 - Vds balles enrubannées.
✆ 04 74 26 00 67 HR

71 - Vends foin de pré et regain, enrubannage, livré toutes régions, qualité garantie.
✆ 06 75 28 47 79

89 - VENDS foin de pré 2010, balles rondes. (réf. 0927)
✆ 06 33 78 24 76

89 - VENDS paille de blé BR 170, qualité extra, sous abri, 70 € départ. (réf. 1001)
✆ 03 86 32 30 08

Culture abris

84 - A vendre arceau de serre 5,5m avec pied atomiseur 1500 l trai. Pratissoli charru. 1/4 tour, grenier N7
✆ 06 77 76 16 23

Bât. Pro.

25 - A V. hangar métallique démonté L. 75 m x l. 25 m H. 14 m.
✆ 03 81 56 11 76
ou 06 28 29 00 87

Propriété

42 - Couple disposant de capitaux cherche exploitation caprine avec transformation à louer acheter ou viager.
✆ 06 08 84 74 85 HR

89 - VENDS cause retraite maison d'hôtes en puisaye 320 m2, terrain 1 ha 20 possible + grange, mare, potager. (réf. 1007)
✆ 03 86 45 17 91

Terrain

RECHERCHE FERMES
Vte et/ou loc.
Prairies pour estive bovins avril à oct.
PRIEUR IMMOBILIER
Tel. 06 80 67 35 10

69 - Vends terrain plat tranquillité assurée facile d'accès surface 4000 m2, conviendrai pour famille dimanche ou vacances. Prix intéressant.
✆ 06 71 20 11 07

Bâtiment

Divers

01 - Vds env. 1100 piquets acacia long 2m appointés non livrés 2 €/pièce région Montrevel en Bresse
✆ 04 74 36 07 13

07 - Vds distr. engrais Vicon 1000kg, charrue Huard bissoc NS, Round Baller Krone KR130, dessileuse Lucas à griffe 1.7m3, arracheuse plants portée, Peugeot J5 pour pièces
✆ 04 75 58 04 04

07 - Eleveur rech agriculteur pour semis maïs ensilage récolte R2011 paiement garanti
✆ 06 85 12 73 24

38 - Cse cess. Vds tracteurs ValtraT130 + 605 tank Japy 3600 l, salle de traite 2x4 décro + DAC 2 stations 40 collier De Laval. matériels divers, round baller, andaineur, planteuse maïs Monosem 5 rangs fertiliseur microgranulé Etc...
✆ 06 73 00 78 53

38 - Vends porte de garage ou bâtiment (rideau sur rail de marque Foukvet) 3 m de haut, 10 m de long, couleur vert, très bon état, 3 ans, prix 1000 €.
✆ 06 99 77 84 03

38 - A vendre moulin à farine sur prise de force 16 marteaux, montebottes Samas 9 m, 1 pneu Michelin 18.4.R34 50 % d'usure, charrue trisoc vigneronne Nivon, motofaucheuse Aebi M52 pour pièces, coupe racines.

✆ 04 76 64 22 63 HR ou 06 79 60 86 36

38 - Vend 2 canapé cuir TBE, un 2 places et un 3 places prix intéressant.

✆ 04 74 82 89 76 HR

38 - Broyeur à grain Law avec trémie et mélangeuse pulvérisateur 400 l raup 8 m pirouette 2 toupies semoir à engrais 300 l laveuse à noix escargot.

✆ 04 76 07 22 48 HR

38 - Vends tôle Galva occasion 5 mètres x 0,90, bon état, bardage.

✆ 06 75 50 17 75

58 - VENDS pieux acacias 2 m., état brut. Cornu Louis - 58110 Montapas. (réf. 0902)

✆ 03 86 58 31 61 HR

71 - Tous les numéros de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» en 2010, 2009... La collection est disponible au prix unitaire de 30 E/année, hors frais de port. Un cadeau original et utile. Contact :

✆ 03 85 29 55 29

71 - Cause santé vends troupeau de chèvres, matériels de laiterie, matériels agricoles.

✆ 03 85 36 07 95

74 - Achète sapin, épicéa, chêne, peuplier, frêne, bois chauffage, bois énergie.

✆ 06 08 54 23 48

89 - VENDS DPU sans terre dép. 89, - charrue Kuhn varimaster 152, 4 cors possibilité 5. (réf. 0913)

✆ 06 12 45 27 72

Location

Agricole

58 - RECHERCHE près, terres en location ou achat ou vente d'herbe dép. 58. Etudie toutes propositions (réf. 0922)

✆ 06 22 00 36 69

Offre

Emploi

01 - Recherche emploi polyculture élevage vaches allaitantes étudie toutes propositions

✆ 06 09 53 08 98

38 - Agriculteur cherche homme pour couper du bois durée 1 logé-nourri.

✆ 04 76 36 26 10

42 - Expl. agricole cherche salariée pour 18h/semaine, pour vente sur les marchés

✆ 06 36 51 17 67

58 - OS RECHERCHE magasinier, formation assurée, Nièvre, connaissances agricoles. (réf. 1005)

✆ 06 82 56 24 39

69 - Donne vignes à tailler cause opération médicale.

✆ 04 78 43 09 59

70 - Exploitation laitière 480.000L, 140ha, 15km Vesoul. Cherche salarié pour projet d'assoc sur Gaec à 2. Vie sociale garantie, revenu décent. Envoyer candidature au journal La Haute Saône Agricole et Rurale - 17 Quai Yves Barbier, BP 251 70005 VE

soufflet agriculture

Importante entreprise de collecte de céréales et de négoce, filiale d'un groupe familial agro industriel expert des filières orge et blé recherche un **«MAGASINIER - CHEF DE SILO»** en CDI basé à Nuars (58).

Vous assurez la responsabilité du silo qui vous est confié et vous apportez un service de proximité à notre clientèle:
- accueil des agriculteurs;
- gestion des entrées et des sorties de céréales;
- surveillance des stocks et l'agréage des produits;
- distribution des engrais;
- chargement des camions;
- entretien du site;
- mise en œuvre des procédures de sécurité et de qualité.

Niveau BAC ou BTS. Une formation en agriculture ou une bonne connaissance du milieu est souhaitée.
Nous recherchons un candidat volontaire, autonome, avec de bonnes qualités relationnelles.

Candidature (CV, lettre de motivation) sous la référence 201101SA58 par mail à hallard@soufflet-group.com ou par courrier à l'attention de :
M. le directeur SOUFFLET Agriculture SAS
Zone Industrielle «La Bagatelle» BP 49
58502 CLAMECY cedex

73 - ESAT 73 recherche moniteur atelier élevage bovin lait montagne gestion ferme + encadrement personnes handicapées. CDI 35 h, 1800 € par mois. Envoyer CV + let mot. à : Le Habert - 73670 Entremont-le-Vieux.

73 - Serv. remplacement cherche 1 salarié 35 H CDI bovin/caprin lait zone Beaufort facilité logement.

✆ 04 79 24 48 01

73 - Cherche fromager pour fabrication de Beaufort en alpage été 2011, qualification souhaitée.

✆ 06 77 10 12 31 ou 06 76 29 78 87

74 - Agent de remplacement CDI pour secteur Albanais, élevage bovins lait + fabrication.

✆ 04 50 01 12 51 soir

74 - Agent de remplacement CDI secteur Aravis sur 2 exploit., élev. bovin lait + fab.

✆ 04 50 88 18 23

74 - Agent de remplacement CDI secteur Thônes, élevage bovins lait + fabrication.

✆ 06 63 37 36 92

Animaux

Divers

38 - Vds génisse Charolaise 12/15 mois IBR à FCO ok, 2 ânesses pleine, 1 mâle de Provence, 2 ponettes de 2 ans.

✆ 04 76 71 52 52 ou 06 81 30 23 41

73 - Vds chiots Border Collie mère 2 FJZ 56 parents travaillant sur troupeau.

✆ 04 79 65 84 68 ou 06 64 04 07 06

Bovin

01 - Vds génisses Blonde d'Aquitaine 12-15 mois au choix indem IBR

✆ 06 26 37 64 49

01 - Vds vaches Montbéliardes et Holstein au lait, IA et éco disponibles 2ème quinzaine 03 - Cl San. OK

✆ 04 74 51 70 16

01 - Vds génisses 18 mois Char. bonne origine IA ind IBR - Christian CHATARD à Viriat

✆ 06 83 37 16 62

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 15 à 24 mois. Elevage inscrit indem d'IBR et paratuberculose livraison possible

✆ 06 77 19 11 44 ou 04 74 24 53 28 soir

01 - Vds femelles Holstein canadienne rouge et noire 3 semaines filles de Bookman, Bacculun, Baroque

✆ 04 74 30 95 59 ou 06 08 89 30 88

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 17 et 18 mois . Elevage LENA 03360 Urcay. (50VB1)

✆ 06 28 02 04 05

07 - Vds vaches au lait Prim Holstein CL10000 garanti sanit ok tank à lait Japy lavage auto trop petit 2590L 2600 €

✆ 06 71 21 49 36

21 - Elevage H.B. Limousin VEND reproducteurs 16 mois, - vaches suitées. Levoyet Alain - Pralon (réf. 0804)

✆ 03 80 23 68 04

21 - VENDS génisses, vaches suitées et reproducteurs charolais 1 et 2 ans, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte. (réf. 0803)

✆ 03 80 96 44 68

21 - Elevage Limousin TBO VEND reproducteurs dociles, mâles et femelles. (réf. 08VB1)

✆ 06 23 03 36 44

21 - VENDS 2 vaches pleines terme 5 mars + plusieurs reproducteurs 16 mois charolais. (réf. 090A)

✆ 03 80 31 14 42 ou 06 72 71 05 97

21 - VENDS reproducteurs charolais 14 mois HBC, TGS. GAEC de L'Armançon 21320 Thoisy le Désert. (réf. 0912)

✆ 03 80 90 73 91

21 - Cause cessation VEND troupeau vaches laitières et sa suite, race Brune. (réf. 0914)

✆ 03 80 81 05 33 ou 06 78 75 83 87

21 - Cause cessation VEND troupeau vaches laitières et sa suite, race Brune. (réf. 0914)

✆ 03 80 81 05 33 06 78 75 83 87

CHAROLLES - Jeudi 17 mars

Vente à la palette de taureaux tous âges HBC (11h)
Vente amiable veaux reproducteurs HBC (9h30)

Org. : Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône et Loire
Tél 03 85 24 17 54

21 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans et génisses de 1 et 2 ans repro., taureaux adultes, vêlage facile, TGS, HBC, IBR A. EARL Gabory 21460 Jeux les Bard (réf 0929)

✆ 03 80 96 79 42 ou 06 87 43 40 33

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 15 mois HBC, IBR A. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0921)

✆ 06 68 67 74 41

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur en Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproducteurs : - taureaux adultes, taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (réf. 090E)

✆ 03 80 97 23 28 ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux 17 mois HBC, IA, fils de Suédois, Tempo, Rouky, Pinay, tous éligibles, prime Conseil Général, TGS, IBR A. Parisot - La Motte Ternant. (réf. 10VB1)

✆ 06 15 28 77 63 ou 03 80 84 33 13 HR

21 - VENDS vaches laitières Brunes et Holstein. (réf. 1015)

✆ 03 80 93 82 90 à partir de 13h

26 - VDS 7 broutards charolais males

✆ 06 08 76 06 57

38 - Vends reproducteurs Blonds d'Aquitaine 18 mois et 3 ans bonne origine.

✆ 04 76 07 40 57 ou 06 84 07 76 24

38 - Cse cess. vds génisses Montbéliardes prêtes pleines embryons de Meresa teauraux + 1 mère à taureaux + génisses Smema Umotest pleines.

✆ 06 73 00 78 53

38 - Région Côte Saint André vends plusieurs génisses Montbéliardes âgées de 12 à 16 mois issues d'insémination ainsi qu'une génisse d'un mois mères excellentes laitières.

✆ 06 74 80 35 71

38 - 1 taureau 4 ans vds cause consanguinité souche IA vêlage facile.

✆ 04 74 80 31 60 ou 06 82 05 46 89

38 - Vds 3 génisses Blond d'Aquitaine de 20 à 24 mois bêtes calmes.

✆ 06 70 85 82 80

38 - Vds taureaux reproducteur Charolais 15/18 mois bonnes origines TGS.

✆ 04 74 58 73 81

42 - Vds génisses montbéliardes 1 à 6 mois CL vacc

✆ 04 77 20 72 34

42 - Vds taureaux holstein rouge et noir montbéliard, issus mère à taureau, HD Nutrition

✆ 06 89 30 04 69

42 - Vds très bons taureaux charolais, HBC, BO, Cuisset J.-Marc St-Germain-Lespinasse

✆ 04 77 64 53 33

42 - Vds génisses mo ind. IBR, terme fin mars

✆ 04 77 24 79 27 ou 06 65 09 97 79

42 - Vends TB taureaux charolais 15 mois, génisses 2 ans, repro. BO Grouiller JP

✆ 06 71 99 65 43 ou 04 77 66 64 70

43 - Vds VACHES et GENISSES Salers vélées Ibr A HBS

✆ 04 71 00 03 53

58 - L'élevage BATHO 58330 Saxi Bourdon vous propose taureaux charolais HBC de 2 ans et veaux d'1 an issus de grandes origines avec développement et conformation supérieure, dispose semence pour vêlage facile sur génisses.

✆ 06 74 69 21 83 ou 03 86 58 35 52

58 - VENDS repro. limousins 1 et 2 ans, type mixte viande hivernés à l'attache, TGS, livraison assurée. VENDS chiot Berger Australien. (réf. 05VB2)

✆ 03 86 30 11 66 ou 06 10 34 28 10

58 - VENDS reproducteurs 15 mois HBC, parents bien indexés, TGS. EARL Cloix Maurice (réf. 07VB3)

✆ 06 67 83 84 65

58 - VENDS veaux reproducteurs nés décembre 2009 - janvier 2010, HBC, TGS, IBR A, - femelle jumelle 15 jours à remettre. GAEC Pigoury (réf. 0716)

✆ 03 86 60 44 24

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs 12 - 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 0709)

✆ 03 86 84 21 53 ou 06 58 95 93 59

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans charolais et 2 taureaux 3 ans. (réf. 0905)

✆ 06 87 41 73 40

58 - VENDS reproducteurs 2 ans et 14 mois, vêlage facile, prix raisonnable. GAEC Pautet (réf. 0906)

✆ 03 86 30 85 24 ou 06 13 33 44 38

58 - VENDS taureau Salers 6 ans, type viande, vêlage facile. (réf. 0908)

✆ 03 86 58 47 38 ou 06 35 58 58 51

58 - VENDS 2 veaux 15 mois, origine insémination rare, Russ, vêlage facile, mères bien indexées + taureau 3 ans, type viande, produit visible, HBC, TGS. GAEC Bordet - Champvert (réf. 0909)

✆ 06 36 66 09 01

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. GAEC Compot Frères - St Benin d'Azy. (réf. 0910)

✆ 06 03 59 84 26

58 - VENDS 2 taureaux 18 mois et gros veaux type viande, HBC. Champeau - Parigny les Vaux (09VB1)

✆ 03 86 68 80 03 ou 06 75 69 10 18

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois et génisses 1 et 2 ans HBC. EARL Touillon - Moiron (réf. 090D)

✆ 06 19 82 08 94

58 - VENDS plusieurs bons taureaux charolais HBC 2 ans, - VENDS MB NH 80-50, BE. Guillaumin Gilles 58300 Devay (réf. 090C)

✆ 03 86 50 37 07

58 - VENDS mâles et femelles de 2 ans, - plusieurs veaux d'un an, HBC, TGS. Dessauny François - Decize (réf. 090B)

✆ 03 86 25 42 77 HR ou 06 27 09 22 58

58 - VENDS taureaux limousins 2 ans, - vaches suitées ou à vêler. Pannetier Nathalie (réf. 0926)

✆ 03 86 29 03 39 ou 06 81 04 68 24

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans, BO. Pannetier Denis (réf. 0925)

✆ 03 86 29 03 39 ou 06 81 04 68 24

58 - Elevage Limousin VEND vaches à vêler et vaches suitées, veaux femelles, + veaux reproducteurs TGS. Paratube OK. (réf. 100A)

✆ 06 10 09 65 69 ou 03 45 82 90 10

58 - Elevage charolais EARL de Beaumont - Guenot Nicolas - Alligny en Morvan VEND gros taur. 14 mois pouvant saillir comme un 18 mois, sit pagespersoorange/earldebeaumont (réf. 060D)

✆ 03 86 76 12 83 ou 06 70 34 71 84

58 - VENDS taureau 2 ans, type élevage, gros veau viande, HBC, TGS. EARL Theuran - Magny-Cours (réf. 100C)

✆ 06 20 87 11 85 ou 03 86 58 11 54

58 - PRENDS vaches en pension secteur Moulins Engilbert (réf. 1014)

✆ 03 86 84 21 18 ou 06 74 37 07 11 ou 03 86 84 37 50

58 - El. Ansault Rivaillon VEND cause retraite génisses HBC prêtes à saillir, IND IBR, VAC FCO, GO, (réf. 1012)

✆ 03 86 38 10 51

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, bonne origine, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 1008)

✆ 03 86 50 05 60

69 - Vds taureaux repr. charol 1 et 2 ans + Trx adulte + vaches velées + vache gestantes élev. Grange (69).

✆ 06 31 41 82 83

69 - Achète bons Broutards Charolais mâles et femelles non OGM - Règlement assuré.

✆ 06 80 44 67 41

69 - Vds taureaux charolais 16 Ms vel facile HBC TB origine IND IBR-BVD.

✆ 04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86

69 - Vds taureaux charolais de 16 mois HBC TGS origine Deloche Beauchamp GDO EARL Poyet David.

✆ 06 10 46 86 30

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.

✆ 06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.

✆ 06 73 34 07 96 ou 06 85 13 37 68

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.

✆ 03 85 54 58 97 ou 06 89 90 35 44

71 - VENDS taureaux 18 mois, 1 an, génisses 1 an, le tout HBC, IBR A, FCO OK. EARL Deschamps Patrick - St Eugène (réf. 0806)

✆ 03 85 54 59 31 HR ou 06 74 36 11 88

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charolais, HBC, liv. poss., TGS, bonne conf. M. Devillard.

✆ 06 81 90 94 97



71 - Charolles, jeudi 17 mars, vte à la palette de tx ts âges HBC (11 h), vte amiable vx repro. HBC (9 h 30).
✆ **03 85 24 17 54**

71 - Vds, cause surnombre, 4 jeunes vaches charolaises terme début avril, TGS. Gaec Tissier, Marizy.
✆ **06 87 86 58 32**

71 - Vds Salers 5 génisses 1 an, descendance HBS non suivi OK IBR FCO.
✆ **03 85 96 92 38 midi - 19 h**

71 - Vds taureaux 5 ans Ifnais 100, 2 ans et veaux HBC ou non, bonnes origines, IBR A. EARL Meunier.
✆ **06 88 06 95 93**

71 - Vds taureaux reproducteurs charolais 17 mois, GS, livraison. Richard Jean-Luc, 71270 Torpes.
✆ **03 85 72 38 14**

71 - Vds mâles repro. charolais 14 mois, génisses 2 ans, le tout HBC, IBR A. M. Pacaud Ph., Charolles.
✆ **06 81 82 27 97**
ou 03 85 88 39 84

71 - Elevage Boiret Palinges vd taureaux 2 à 3 ans, sans corne, prod. visibles, 1 à vêl. tr. facile, gar. sanit.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Vends veaux reproducteurs HBC, origine Batho.
✆ **03 85 24 41 07 H R**

71 - Choix taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans au pré, conformation développement fac. nais. TGS. Chatillon J.M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds taureaux HBC adultes, 2 ans, 1 an, génisses 2 ans, Viry, EARL Cortier, 06.85.39.72.25 ; Debarnot F.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vends génisses charolaises et croisées 30 mois.
✆ **06 72 49 50 62**

71 - Elevage HBC vend TX 2 ans et 1 an, hivernés au pré, TGS, IBR A. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Les éleveurs des Monts du Charolais vous invitent le 25 mars 2011 à leur vente de taureaux 15/20 mois, livraison possible. J.F. Loreau ; www.giemontsducharolais.com
✆ **06 72 99 64 62**

71 - Vds bons taureaux 2 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**
ou 03 85 24 02 61

71 - Vds taureaux génétiquement sans corne, certains conviendraient pour génisse. Seurre, 71 Palinges.
✆ **03 85 24 14 97**

71 - Elevage Salers vend 5 génisses 10 mois, FCO, IBR A OK, livraison possible.
✆ **03 85 57 71 23**
ou 06 29 57 67 22

71 - Vends taureau charolais 3 ans. Peux livrer.
✆ **06 81 87 02 84**

71 - Vds génisses 2 ans charolaises repro. ou engrais. et mâles type viande repro.
✆ **06 80 11 97 50**
ou 06 74 49 76 31

71 - VENDS taureaux HBC au pré, choix, qualité, origines. GAEC Goulliard. (réf. 100B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux 2 ans et 15 mois, vaches pleines, génisses 2 ans, HBC, TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **03 85 88 35 80 HR ou**
06 18 54 64 88

88 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine 16 mois type élevage (très grand) + 1 m.le de 9 mois, garanties sanitaires, calmes - Livraison
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS 2 broutards croisés charolais 9 et 10 mois, - vache croisée jaune, - RECHERCHE à mettre 9 à 10 bêtes en pension avec eau (réf. 0901)
✆ **06 32 94 85 78**
ou 03 45 85 90 40 après 20 h

89 - VENDS 3 vaches charolaises suitées, 2 mâles, 1 femelle + 2 mois, IND IBR FCO. (réf. 0917)
✆ **03 86 74 60 72**

89 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, TGS, grandes origines. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0928)
✆ **03 86 75 15 33**
ou 06 19 96 60 17

Caprin

07 - Cse cess vds chèvres 110 multi et 55 chevrettes MB sept disp en lot taille variable
✆ **06 73 90 96 21**

Ovin

07 - Vends jeune bélier Prealp du sud 250 €
✆ **04 75 93 33 47**

15 - CHERCHE moutons à tondre.
✆ **06 75 74 16 47**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 €. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

57 - Vends poulain 2 ans et pouliches Ardennais issus la et plein papiers.
✆ **06 81 31 17 53**

Chien

25 - A RESERVER chiots Border Collie nés le 17/01/11 t.b. origines Lof n° 250269200096747 parents visibles au travail ovins bovins, conseils et aide au dressage possible des jeunes chiens. Jacquier Patrice, Fuans,
✆ **03 81 43 61 30 HR**

57 - Vends chiots Beauceron parents visibles mère 250 269 801 324 393, pucés, vaccinés, 300 €, dispo 10/03/2011.
✆ **03 87 55 02 24 ou 06 64 97 99 66**

63 - A réserver chiots type Beauceron nés le 22/02/11 N° mère 250 269 500 227 695.
✆ **06 21 31 40 65**
ou 04 73 71 52 44

71 - Vds 2 chiots M et F, petits bergers des Pyrénées, pucés et vac. m. 250269799036125.
✆ **06 75 67 00 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE PETITE ANNONCE

Terres de Bourgogne



pa@terres-de-bourgogne.net

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE MARTINE AU 03 80 78 90 40

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Thierry Claire - Cabinet FIDACT
Avocat en Droit des Sociétés
Droit Fiscal
13 rue des Tonneliers
BP 48
71700 Tournus

Suivant acte SSP en date du 25 février 2011 à Dijon (21000), il a été constitué la Société «PAP 21», SARL au capital de 5 000 € en numéraire. Siège : 18, rue Vaillant 21000 Dijon. Objet : le négoce de tous vêtements hommes, femmes et enfants, en prêt-à-porter ou sur mesure, de tous articles de maroquinerie, chaussures, accessoires de mode, lingerie, bijouterie de fantaisie, parfums et cosmétiques, linge de maison et articles de décoration. Durée : 50 ans. Gérant : Monsieur Alain Benoît demeurant à Saint Victor sur Ouche (21410), L'Orée de la Bussière.
Dépôt légal RCS Dijon.

AL21105784

Par acte SSP du 07/02/2011 il a été constitué une SARL
Dénomination sociale : sarl A.T.I
Siège social:8 rue de la liberte,
21500 Montbard
Nom commercial : pizza du four
Capital : 7500 €
Objet social : pizzeria, vente sur place à emporter et en livraison
Gérance : M. Abdelmonaim Tarmach, 9 allee de Beauce, 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21105885

SCP Pascal Massip
Marc Prieur, David Belou,
Véronique Varlet, Francis Mairet
et Guillaume Lorisson
Notaires associés
Rond Point de l'Europe
21000 Dijon

Suivant acte sous seing privé en date du 22 février 2011 a été constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Dijon la société dénommée «Famille Berthat» société civile au capital de 1 000 euros, composé exclusivement d'apports en numéraire, ayant pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la construction, l'administration et la location, la remise en jouissance de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. Siège : Dijon, 40 rue Chaudronnerie. M. Vincent Berthat et Mme Chantal Falc'her, son épouse, demeurant à Dijon, 40 rue Chaudronnerie, ont été nommés gérants. Les statuts prévoient l'agrément des cessions de parts à des tiers par la collectivité des associés.
Pour avis

AL21105888

Aux termes d'un ASSP en date du 03/03/2011 à Dijon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL à associé unique
Dénomination : DIVIOSEO
Siège social : Dijon (21000), 1 rue Chanoine Bordet.
Objet : le développement de logiciels informatique, et notamment la création de sites internet ; le référencement de sites internet; la gestion de réseaux d'affiliation ; la formation professionnelle sur le développement informatique proposé ; la vente d'espaces publicitaires WEB ; la prestation monétique, la prestation de service informatique, l'optimisation de site internet, le conseil, le dépannage et l'assistance en systèmes et logiciels informatiques ; et plus généralement les services de conseil informatique.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.
Capital : 600 euros
Gérance : Monsieur Benoît Chevillot, demeurant à Dijon (21000) 1 rue Chanoine Bordet.
Pour avis,

AL21105890

SCI LE VANNOIS

Société Civile Immobilière
au capital de 380 000 euros
Siège social
4, rue Aristide Briand
21130 Auxonne
SIRET : 449 993 620 00012

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2010, la collectivité des associés a réduit le capital de 379 000 euros pour le ramener à 1 000 € et procédée à la libération intégrale du capital par prélèvements sur les comptes courants d'associés.
Les actes et pièces seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL21105893

Aux termes d'un acte SSP en date à Longvic du 03/03/2011, il a été constitué la société ci-après :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : ETOAL Consulting
Siège social : Centre d'affaires de la Noue, 8 chemin de la Noue 21600 Longvic
Objet social : conception, gestion, réalisation de projets d'organisation, structuration, automatisation dans les métiers de l'informatique ; achat, vente, de matériels informatiques ; et toutes opérations se rapportant au consulting en matière de prestations informatiques
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 2 000 €
Gérance : Arnaud Lamy, 24 avenue de Chambord 21800 Chevigny St Sauveur
Immatriculation RCS Dijon
Pour avis

AL21105896

RECTIFICATIF

Cabinet Jacques BRET, Avocats,
62 rue de Bonnel 69003 LYON

Rectificatif de l'insertion parue dans le journal les Terres de Bourgogne du 24 Décembre 2010 concernant la constitution de la société SCANNER BENIGNE JOLY DOCTEURS BARDONNAUD, BENICHOUX, DROUOT, LEMAIRE, CHEYNEL LEGAT.
Il y a lieu de lire :
Siège social : 19 rue du Palais 21000 Dijon au lieu de 18 Cours du Général de Gaulle 21000 Dijon.

AL21105889

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS AU PUBLIC

Enquête publique sur le projet
de modification du plan local
d'urbanisme de la ville de Beaune

Par arrêté en date du 10 février 2011, M. le Maire de Beaune a ordonné une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Ville.
A cet effet, M. Pierre Barbière a été désigné par le Tribunal Administratif de Dijon en qualité de commissaire-enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la Direction de l'Aménagement Urbain, 4 rue du Moulin Perpreuil, du lundi 7 mars 2011 au vendredi 8 avril 2011, dates incluses aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie :
- lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00,
- vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Maire de Beaune, place de l'Hôtel de Ville, BP 30191, 21205 Beaune Cedex.
Le commissaire-enquêteur recevra à l'Annexe Perpreuil de la Mairie de Beaune, Direction de l'Aménagement Urbain, 4 rue du Moulin Perpreuil :
- le lundi 7 mars 2011 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le jeudi 17 mars 2011 de 14h00 à 17 h 00,
- le mercredi 30 mars 2011 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 8 avril 2011 de 14 h 00 à 17 h 00.
Son rapport et ses conclusions, transmis à M. le Maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à disposition du public à l'Annexe Perpreuil de la Mairie de Beaune. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

AL21105372

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

Installations classées
pour la protection de l'environnement

COMMUNE D'AGENCOURT

L'arrêté préfectoral du 28 février 2011 autorise l'EARL Emmanuel Thiery à exploiter, au bénéfice du droit d'antériorité, un élevage de 636 équivalents porcs situé sur le territoire de la commune d'Agencourt.
Toute personne intéressée peut prendre connaissance des dipositions de cet arrêté, soit en mairie d'Agencourt, soit en consultant le site internet de la préfecture de la Côte d'Or : www.bourgogne.pref.gouv.fr ou à défaut à la préfecture, bureau élections et réglementations (installations classées) de la préfecture de la Côte d'Or, 53, rue de la préfecture, 21000 Dijon.
Pour la Préfète et par délégation, le chef de bureau.
Jacqueline COLIN

AL21105897

TRANSFERT DE SIÈGE

INNOVATION MATERIEL PATHOLOGIE NUMERIQUE

SARL au capital de 123 000 €
Siège social :
4 rue Saint Jacques, 21000 Dijon
510187693 RCS Dijon

L'AGE du 05/01/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 14 rue Jean Giono, 21000 Dijon, à compter du 05/01/2011
Mention au RCS de Dijon

AL21105783

ECORENOVATION FRANCE

SARL au capital de 7500 €
Siège social : 1b rue boutaric, 21000 Dijon
517953220 RCS Dijon

L'AGO du 10/02/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 9 avenue de haute roche, 69310 Pierre Benite, à compter du 10/02/2011.
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Lyon.

AL21105886

MODIFICATION DE STATUTS

DIJON FRUITS

Société à Responsabilité Limitée (en cours de transformation en SNC)
au capital de 8.000 €
Siège social : 146, allée du Docteur Lépine
21 160 Marsannay-la-Côte
419.300.694 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2011, la collectivité des associés a, à l'unanimité :
-Décidé la transformation de la société en société en nom collectif avec effet au 1ER octobre 2010, sans création d'une personne morale nouvelle
-adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
-confirmé Madame Brigitte Dumont demeurant à Dommartin (69 380) Lieudit En Carret, 131 Chemin des Praches et Monsieur Serge Digonnet demeurant à Saint Didier au Mont d'Or (69 370) 6 Place de La Chapelle, Saint Fortunat dans leurs fonctions de cogérants de la société, pour une durée illimitée,
L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social, sa dénomination, son siège social et son capital demeurent inchangés.
Les associés tenus indéfiniment des dettes sociales sont :
-La société PROSOL EXPLOITATION, société par actions simplifiée au capital de 3.530.960 euros, dont le siège social est sis Rue des Frères Lumière ,Ài ZAC du Chapotin ,Ài 69970 Chaponnay, et immatriculée sous le n° 484 912 928 RCS Lyon,
-La société PROPART, Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros, dont le siège social est sis Rue du Professeur Dargent ,Ài ZAC du Chapotin ,Ài 69970 Chaponnay, et immatriculée sous le n° 438 035 438 RCS Lyon .
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis.

AL21105900

NOMINATION

URBANIA DIJON UFFI

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 240.900 euros
Siège social : 14, rue Jean Giono 21000 Dijon
RCS Dijon 345 379 655

Aux termes du procès verbal de l'associée unique en date u 31 janvier 2011, il a été pris acte de la nomination en tant que Présidente à compter du 1er février 2011 de Madame Chantal LEFEBVRE demeurant 24, rue du Moulin 21490 Clenay ; en remplacement de Monsieur Dominique BOURGOIS, Président partant au 31 janvier 2011.
Pour Avis.

AL21105887

L.A.R.S.

Laboratoire d'Application
et de Recherche Scientifique
SA à directoire et conseil
de surveillance
au capital de 925 000 euros
Siège social
Arc sur Tille (21560)
5 rue de la Fontaine
384 559 894 RCS Dijon

Aux termes de la réunion du conseil de surveillance du 18 janvier 2011, Monsieur Bertus Quint demeurant Poststrasse 12 - 6501 Zoug (Suisse) a été nommé directeur général.
Le président du directoire

AL21105892

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DU VAL DE NORGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège social : Au Contour des Crais
21490 Orgeux
388 063 596 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission en date du 29 septembre 2010 de Monsieur Michel Salin et a nommé en qualité de nouveau gérant à compter du 29 septembre 2010 M. Christophe Salin, demeurant Route de Fontaine Française , 21490 Orgeux pour une durée illimitée.
Pour avis.A
La Gérance

AL21105785

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC PIERDET-BARONI

Blin - 58800 Sardy les Epiry
Société civile au capital de 337.050 €
RCS Nevers - 484.524.848

Modification de la dénomination sociale
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 15 février 2011, les associés ont adopté la dénomination « GAEC PIERDET »
Pour avis, la gérance

AL58105793

Groupement Agricole Foncier
Roy Painvault devenu
«GFA ROY PAINVAULT»
au capital de 81 435 euros
Siège social : Précy
58240 Livry
443 730 452 Nevers

1/ Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale du 15 avril 2010, et ce à compter du 15 avril 2010, la collectivité des associés a nommé Monsieur Jean Roy, demeurant à Moulins (03000), 4 rue de Decize en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Louis Boucomont.
2/ Aux termes de la même assemblée, la collectivité des associés a décidé de modifier la dénomination de la société qui était «Groupement Agricole Foncier Roy Painvault» et qui devient «GFA ROY PAINVAULT» et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts.
3/ Aux termes de la même assemblée, la collectivité des associés a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 12 novembre 2064 et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL58105795

Groupement Agricole Foncier
Roy Mauboux devenu
«GFA ROY MAUBOUX»
au capital de 88 450 euros
Siège social : Précy
58240 Livry
443 730 510 Nevers

1/ Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale du 21 mai 2010, et ce à compter du 21 mai 2010, la collectivité des associés a nommé Monsieur Jean Roy, demeurant à Moulins (03000), 4 rue de Decize en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Louis Boucomont.
2/ Aux termes de la même assemblée, la collectivité des associés a décidé de modifier la dénomination de la société qui était «Groupement Agricole Foncier Roy Mauboux» et qui devient «GFA ROY MAUBOUX» et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts.
3/ Aux termes de la même assemblée, la collectivité des associés a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 12 novembre 2064 et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL58105796

Groupement Agricole Foncier
Roy le Tremble devenu
«GFA ROY LE TREMBLE»
au capital de 36 905 euros
Siège social : Précy
58240 Livry
443 730 296 Nevers

1/ Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale du 21 mai 2010, et ce à compter du 21 mai 2010, la collectivité des associés a nommé Monsieur Jean Roy, demeurant à Moulins (03000), 4 rue de Decize en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Louis Boucomont.
2/ Aux termes de la même assemblée, la collectivité des associés a décidé de modifier la dénomination de la société qui était «Groupement Agricole Foncier Roy Le Tremble» et qui devient «GFA ROY LE TREMBLE» et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts.
3/ Aux termes de la même assemblée, la collectivité des associés a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 12 novembre 2064 et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL58105797

Groupement Agricole Foncier
Roy Précy devenu
«GFA ROY PRECY»
au capital de 111 630 euros
Siège social : Précy
58240 Livry
443 730 189 Nevers

1/ Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale du 26 février 2011, et ce à compter du 1er janvier 2011, la collectivité des associés a nommé Monsieur Jean Roy, demeurant à Moulins (03000), 4 rue de Decize en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Louis Boucomont.
2/ Aux termes de la même assemblée, la collectivité des associés a décidé de modifier la dénomination de la société qui était «Groupement Agricole Foncier Roy Précy» et qui devient «GFA Roy Précy» et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts.
3/ Aux termes de la même assemblée, la collectivité des associés a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 10 novembre 2064 et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL58105798

AVIS DE CONSTITUTION

EARL FRÉDÉRIC MICHOT

Soumard
58150 Saint Andelain

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL Frédéric Michot prenant effet au 1er février 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL Frédéric MICHOT
Siège Social : Soumard - 58150 Saint Andelain
Associés Gérants : M. Frédéric Michot demeurant à Soumard -58150 Saint Andelain
Capital Social : 288 300 € divisé en 2 883 parts de 100 € représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs

AL58105459

Alciat-Juris
Société d'avocats

SELARL D'AVOCATS
Siège Social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, de la SCI SAINT JUST, au

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
COURTY ANGELIQUE
9, quai de Loire, 58300 Decize
RCS : 479 023 020
Le Greffier

AL58105900

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
T.T.B (SARL)
13 rue Saint Martin, 58000 Nevers
RCS : 447 750 530
Le Greffier

AL58105802

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL GARAGE DE L'ARON (SARL)
77, rue de Faulquières, 58300 Decize
RCS : 433 961 729
Le Greffier

AL58105895

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL AS CONSTRUCTION (SARL)
2, rue Gaspard Chaumette, 58000 Nevers
RCS : 495 128 142
Le Greffier

AL58105896

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LEMOINE GILLES
34, rue des Argougneaux, 58000 Challuy
RM 58 : 432 943 587
Le Greffier

AL58105897

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
GIRAUD DIDIER
60, rue Léopold Lucas, 58600 Fourchambault
RM 58 : 451 742 753
Le Greffier

AL58105898

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
D.R.J.C (SARL)
26 bis, Grande rue, 58460 Corvol L'Orgueilleux
RCS : 480 871 656
Le Greffier

AL58105899

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LES JARDINS DE BOURGOGNE (SARLU)
10, rue du Sort, 58000 Nevers
RCS : 451 925 887
Le Greffier

AL58105901

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SELF (SARL)
Lieudit Louche, dancing discothèque, 58240 Langeron
RCS : 484 960 067
Le Greffier

AL58105902

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DIOLLOT ILIANA
49, rue de Parigny, 58000 Nevers
RCS : 402 846 075
Le Greffier

AL58105903

Par jugement en date du 02/03/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction de passif de :
LAUDET REMY
Les Bourbas, 58370 Villapourçon
RCS 58 : 317 988 889
Le Greffier

AL58105904

capital de 1 500€ dt le sigèe social est à Nevers (58000) 2 avenue de St Just, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet l'acquisition,
l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers représentant un bien immobilier à usage professionnel et commercial sis à Nevers, 2 av. de St Just, et dt les cogérants sont :
- M. Bruno Gys, dmt à Nevers 25 ter rue Dupin,- M. André Wawgner, dmt à St Hilaire Fontaine (58) La Réserve,
- M. Alexandre Lovato, dmt à Cercy la Tour (58) 74 av. Coudant.
Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE des associés.
Pour insertion,

AL58105799

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 mars 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
PHYTEOLIA
Siège social : 8 rue de la Mairie, 58150 Tracy sur Loire
Forme : SASU
Capital : 8000 Euros, divisé en 8000 actions de 1 Euros chacune.
Objet social : installation et entretien de dispositif d'assainissement
Président : Monsieur Jean-Marie HALLARD demeurant :
8 rue de la Mairie,
58150 Tracy sur Loire
élu pour une durée indéterminée
Admission aux Assemblées :
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58105800

Etude de Me RODA
Notaire à Lucenay les Aix (Nièvre)

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me RODA, Notaire à Lucenay les Aix (58380), le 4 mars 2011, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 7 mars 2011, bordereau n° 2011/317, Case n° 1, extrait 729, du Groupement Foncier Agricole dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES COQUELICOTS
Siège : Champvert (Nièvre - 58300) 10, Impasse René Sombert
Durée : 99 années
Objet : Le groupement a pour objet :
- la propriété et l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Conformément à son objet, ce groupement foncier agricole ne peut procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine. Ceux-ci doivent être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L 416 1 et suivants du Code Rural.
Capital social : 430.000,00 €uros
Apports : numéraire
Gérant : Monsieur Jean François Iandiorio, 10 Impasse René Sombert - 58300 Champvert.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés. Toutefois, cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites par un associé à ses descendants ou à son conjoint ou à un associé exploitant tout ou partie des biens du groupement.
Le Groupement sera immatriculé au R.C.S. de Nevers
Pour avis et mention
Me RODA

AL58105906

RECTIFICATIF

SCP Jacques Meneau, Julien Sounalet et Caroline Lambert Notaires associés à la Ferté Saint Aubin (Loiret)

Rectificatif à l'annonce parue le 18 février 2011, concernant la cession par Mr et Mme Lecart au profit de Mr et Mme Dralet d'un fonds de commerce de café bar exploité à Fourchambault (58600)17 rue Gambetta
Opposition
Il y a lieu de lire : au siège de l'établissement 17 rue Gambetta à Fourchambault (58600) et pour la correspondance au siège de la SCP Jacques Meneau, Julien Soulanet et Caroline Lambert, notaires associés à La Ferté St Aubin (45240).
Pour avis
Me Meneau

AL58105458

FIDAL
Société d'Avocats
4 allée Albert Meary 18000 Bourges

Rectificatif à l'annonce parue le 4 mars 2011 concernant la société SERVICE IMMOBILIER RURAL ET SOCIAL 58, il a lieu de lire : 409 848 769 RCS Nevers.
Pour avis.

AL58105794

DISSOLUTION LIQUIDATION

BRISTOL FOURNITURES

SARL en liquidation
au capital de 7625 €
Siège de la liquidation: 19 Rue du Frondot
58000 Sermoise sur Loire
439 609 264 R.C.S. Nevers

L'assemblée générale ordinaire du 22 février 2011 a constaté la clôture de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, Mme Tran Marie Claire demeurant à 19 rue du Frondot 58000 Sermoise sur Loire.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du tribunal de commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis le liquidateur

AL58105461

TRANSFERT DE SIÈGE

Société YALO SARL au capital de 2000 euros, entreprise de vente et d'achat de véhicules et de tous produits non réglementés en France et à l'étranger.
Ancienne adresse : 26, rue Louis Grobet, 13001 Marseille
RCS 517 584 405 de Marseille
Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2010,
Il a été décidé de transférer le siège social au 6, rue de la barre - 58000 Nevers à compter de cette date et de modifier en conséquence l'article n° 4 des statuts.

AL58105451

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

AVINOX

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 2 rue des Trappes
58000 Sermoise sur Loire
525 312 716 RCS Nevers

Suivant Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 21 février 2011, les associés ont nommé Monsieur Daniel Jurkowski, demeurant 8 rue de l'Eperon, 58000 Nevers, en qualité de cogérant à compter du 21 février 2011.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au Greffe du TC de Nevers.
Pour avis,
La gérance

AL58105905

YONNE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel Arnaud, notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 5 mars 2011, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant en cas de dissolution par décès, par :
Monsieur André Alphonse Nestor SART, retraité et Madame Nicole, Colette Emélie Triplet, retraitée, son épouse, demeurant à Saint Valérien (Yonne), 55 route des Fontaines.
Monsieur Sart né à Samer (Pas de Calais), le 8 janvier 1948.
Madame Triplet née à Montreuil- sur -Mer (Pas de Calais), le 18 juin 1946.
Jusqu'alors mariés sous le régime matrimonial légal de la communauté de biens acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à Boulogne sur Mer (Pas de Calais), le 1er août 1970.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire.

AL89105803

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 février 2011 il a été constitué une société :
Dénomination sociale :
AZ THERMIQUE
Siège social : 16 chemin de Courboissy, 89120 DICY
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 3000 €
Objet social : Thermographie infrarouge, infiltrométrie, détection des anomalies énergétiques du bâtiment, conseil en amélioration énergétique des immeubles.
Gérant : Madame Rose-Marie Manot, 18 chemin de Courboissy, 89120 Dicy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89105794

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 février 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
AVALLON IMMOBILIER
Siège social : 19 rue de Lyon, 89200 Avallon
Forme : SARL
Capital : 1000 €
Objet social : Toutes opérations liée à l'activité d'Agent Immobilier
Gérance : Monsieur Bruno Diano, 5 allée de Corcelotte, 21500 Montbard
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre
Siège social : 19 rue de Lyon, 89200 Avallon
Forme : SARL
Capital : 1000 €
Objet social : Toutes opérations liée à l'activité d'Agent Immobilier
Gérance : Monsieur Bruno Diano, 5 allée de Corcelotte, 21500 Montbard
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89105795

Etude de Maîtres Patrick Lendais, Pierre Massol, Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce.

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 7 mars 2011, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : PASSANGA.
Le siège social est fixé à : Sens (89100), 52 Boulevard du 14 Juillet.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : Deux Mille Euros (2.000,00 Eur)
Les apports sont en numéraires pour un montant de Deux Mille Euros (2 000,00 Eur).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumise à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Madame Patricia Gervais, demeurant Sens (89100), 52 boulevard du 14 Juillet.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens
Pour avis
Le Notaire

AL89105804

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une Eurl immatriculation au RCS d'Auxerre, dénommée MAINTENANCE EQUIPEMENTS TECHNIQUES 89 MET 89 au capital de 8.000 €, ayant pour objet la maintenance, l'entretien, la pose, l'installation, le négoce de tout équipement technique, tels que portes automatiques ou manuelles de garage, de bâtiments industriels, de magasins, barrières de parking, ventilation mécanique contrôlée, ascenseurs et monte-charge, automatisation de toutes fermetures, négoce de tous produits et accessoires liés à ces équipements, ainsi que toute activité de serrurerie. Le siège est Parc Technologique d'Activité de la chapelle 89470 Monéteau. Les cogérant sont Messieurs Sébastien Jobard demeurant 34 rue des mésanges 41350 St Gervais la Forêt, Vincent Jobard demeurant 14 rue des Eglantines 41350 St Gervais la Forêt.
Pour avis

AL89105807

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 04/03/2011 concernant la société L EXIL FLORAL. Il fallait lire : **En date du 23/02/2011 au lieu du 23/10/2011.**

AL89105793

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
TONNERRE, vigne AOC Bourgogne Rouge et bois-taillis
3 ha 48 a 68 ca - Les rouquins: YC 141 (A), 1 ha 50 a, fonds libre ; YC 141 (B) - 1 ha 45 a, fonds occupé ;
YC 141 (C), 53 a 68 ca - bois-taillis
COULANGES LA VINEUSE, verger, terre et landes
75 a 55 ca - Revers du moulin a vent: ZT-70-71-72
ESCOLIVES SAINTE CAMILLE - verger et terre dont une partie en A.O.C. et bois-taillis
3 ha 78 a 60 ca - L ecrevine: ZB-291-293-296 - Terres de l ecrevine: H-98-99-100-101-102-104-105-108-188 - Terres de l ecrevine:H-209-210[F1]-210[F2]-211[F1]-211[F2]-212-213-214[F1]-214[F2]
JUSSY, verger et terre dont une partie en A.O.C.,bois-taillis et landes
13 ha 56 a 02 ca - Bel air: D-453 - La grange picot: ZD-37-44-58(A)-58(B)-59(A)-59(B)-60-61-65[P1] - La montagne: A-641(A)-641(B)-642-967[643] - Les bois bertots: D-219-220-221-1295[254] - Les cris: D-1167-1173-1174 - Renvers de moisy: B-652-657-665-1054[652] - Sous la garenne: D-57(A)-57(B)-58(A)-58(B)-59(A)-59(B)-60(A)-60(B)-61(A)-61(B) - Sous le bois: C-690-691-692-693-723-724-725-726-868 - Sur vaubrefin: B-52-53-54-55- Trous noubles: ZD-93 - Sous le bois: C-758-821 - La grange picot: ZD-25 - Sous le bois: C-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-1029[889] - Trous noubles: ZD-85-89[F1]-89[F2]-90[F1]-90[F2] - Champfort: C-276
STE COLOMBE, terre et pré
1 ha 53 a 07 ca - La bonnarde: ZC-111-142 - Pre l abbe: F-119(J)-119(K) - Sur la bonnarde: C-429
SAINT MORE - bois
2 ha 04 a 20 ca - Villauxerre: ZI-3
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 28 mars 2011 à SAFER de BOURGOGNE - 18 rue Guynemer, 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89105809

CONVOCATION

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'YONNE

20 avenue de la PAIX
89000 St Georges sur Baulches
Adresse postale : 20 avenue de la Paix
St Georges sur Baulches
B.P. 80168 ,Ai 89003 Auxerre Cedex

Assenblée Générale 2011
Convocation
L'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne se déroulera
samedi 16 avril 2011, à 8 h 45, à AUXERREXPO (CONGREXPO)
Rue des Plaines de l'Yonne à AUXERRE
Ordre du Jour
Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 avril 2010
Rapport du Président sur la gestion du Conseil d'Administration, la situation morale et les activités de la Fédération
Rapport des Commissions Fédérales
Bilan des projets associatifs
- Etude Petit Gibier
- Marais de la Vallée de la Druyes
Rapports du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
Approbation des comptes de l'exercice 01.07.09, 30.06.10
(documents comptables consultables au Siège de la Fédération)
Affectation du résultat
Vote du montant des cotisations fédérales et des diverses participations (Service Général et Service d'Indemnisation des Dégâts de Grand Gibier)
Approbation du budget 2011/2012
(documents consultables au Siège de la Fédération)
Vote des diverses résolutions
Demande d'autorisation pour toutes opérations d'acquisition, d'échange ou de vente d'immeubles fédéraux
Présentation du projet de Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et approbation
(document consultable au Siège de la Fédération)
Examen des vœux
Propositions des dates d'ouvertures et de clôtures de la chasse 2011/2012, heures journalières de chasse, chasse en temps de neige…
Questions diverses
Conformément à l'article 11 des nouveaux statuts et à l'article 7 du Règlement Intérieur :
Chaque titulaire du permis de chasser, adhérent de la Fédération dispose d'une voix. Il peut donner procuration par écrit à un autre adhérent. Selon les dispositions du Règlement Intérieur approuvé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2002 et modifié le 19 décembre 2003 et le 19 avril 2008, le titulaire du permis de chasser, membre de la Fédération qui veut voter individuellement à l'Assemblée Générale doit, vingt jours avant celle-ci, adresser à la Fédération la copie du document de validation annuelle de son permis de chasser sur laquelle il aura collé son timbre-vote (code barre), pour être inscrit sur la liste électorale.
Un titulaire du permis de chasser, adhérent à ce titre à la Fédération, qui n'est ni titulaire d'un droit de chasse, ni représentant d'une société, d'un groupement ou d'une association de chasse dans le département ne peut détenir plus de 50 pouvoirs.
Chaque titulaire de droits de chasse dans le département, adhérent de la Fédération, dispose d'une voix par 50 hectares ou tranche de 50 hectares jusqu'à un maximum de 2 500 hectares. Il peut déléguer ses voix par écrit à un autre adhérent.
La superficie retenue pour l'établissement des droits de vote est celle qui a été déclarée lors de l'adhésion annuelle. A défaut ou en cas de contestation, la superficie retenue sera celle validée dans le cadre des plans de chasse pour l'année en cours. Il pourra être demandé un justificatif de territoire.
Les adhérents de la Fédération qui disposent de pouvoirs en vue de l'assemblée générale doivent, vingt jours avant la date de celle-ci, adresser la liste nominative des droits de vote dont ils disposent. La Fédération arrête ces listes avant l'assemblée. Tous les adhérents de la fédération peuvent en prendre connaissance au siège de la Fédération pendant les huit jours précédant l'assemblée. Ils peuvent consulter la liste de l'ensemble des adhérents.
Aucun mandataire ne peut détenir plus de voix, pouvoirs inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente.
En outre, pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour, elle doit être présentée, soit par le Conseil d'Administration, soit par au moins cinquante adhérents à la Fédération Départementale des Chasseurs pour la saison cynégétique en cours et adressée par écrit et reçue au secrétariat de la Fédération vingt jours avant la date prévue pour cette séance.
Le Président
O. LECAS

AL89105798

DISSOLUTION LIQUIDATION

LA CASA DEL SOL

SARL au capital de 7600 Euros
5 rue Emile Genet,
89130 Toucy
453633042 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 novembre 2010 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 29 novembre 2010, nommé en qualité de liquidateur mademoiselle Cécile Duport, 19 Fours, 89130 Toucy et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est a adresser chez le liquidateur.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89105790

DUVERNE FUNERAIRE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital
de 7 622,45 euros
Siège : Z.A. - 6 Rue de la Vanoise,
89290 Escolive Ste Camille
422 909 150 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 8 Janvier 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gilles Duverne, demeurant 8 Rue André Vildieu - 89580 Coulanges la Vineuse, pour toute la durée de la liquidation,avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins
de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 8 Rue André Vildieu, 89580 Coulanges La Vineuse . C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89105799

SCM TERRE PLAINE

Société civile de Moyens
au capital de 1 524 euros
Siège social
Saint André en Terre Plaine
89420 Guillon
SIRET : 411 918 774 00018

Par décision en date du 31 janvier 2011, les associés ont :
- procédé à la mise en dissolution de la société à compter du 30 novembre 2010 et sa mise en liquidation amiable dans les conditions prévues par la loi.
- nommé comme liquidateur EURL Christophe Rouchon (siret 333 023 307 00015) réprésentée par Monsieur Christophe Rouchon dont le siège social est à Saint André en Terre Plaine 89420 Guillon pour toute la durée de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société.
Les actes et pièces seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur

AL89105801

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DU HAMEAU D'AILLANT

SCI au capital de 152,45 €
Siège Social : 12, rue des Chartreux Sarrigny
89110 Poilly sur Thilon
439 340 860 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18.02.2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 128, rue de Paris 93100 MONTREUIL à compter de ce jour.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
La société sera désormais immatriculée eu RCS de Bobigny

AL89105802

NOMINATION

DENIDIS

SAS au capital de 250.000 €
Lieudit «Pré Aubert»
89100 Saint Denis les Sens
RCS Sens 331 260 927

Aux termes du procès-verbal du 24/02/2011, les membres du Conseil de parrainage de la Société ont :
- nommé M Franck Chaufournais demeurant à Sens (Yonne), 41, Rue du Général Allix, né le 17 Avril 1971 à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), de nationalité française, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Michel Chaufournais, démissionnaire,
- constaté la démission de Monsieur Franck Chaufournais de ses fonctions de Directeur Général.

AL89105791

CESSION

SCP Patrick Lendais et Pierre Massol
Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne)
8 quai du Commerce

Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre Massol, notaire à Villeneuve sur Yonne, le 1er Mars 2011, enregistré à Sens, le 03/03/2011, bordereau 2011/170, case 2, extrait 554,
Monsieur pascal René Blanchot, pâtissier, et Madame Sylvie Simone Thoury, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Sens (89100), 38 grande rue,
ont cédé à la société dénommée Alisa, dont le siège est à Sens (89100), 44 rue de la république, identifiée au SIREN sous le numéro 423646124, un fonds de commerce de Pâtisserie ,confiserie, traiteur, vente de pain de seigle et de pain de campagne exploité à Sens(89100), 38 Grande rue, appartenant au cédant connu sous le nom commercial « LE DELICE», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro Siret 344.396.080.00014.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quarante trois mille euros (43.000.00 euros) s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour trente cinq mille euros (35.000.00 euros),
- au matériel pour huit mille euros (8.000.00 euros)
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire.

AL89105805

SCP Jacques Meneau, Julien Sounalet et Caroline Lambert
Notaires associés à la Ferté Saint Aubin (Loiret)

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Jacques Meneau, soussigné, notaire associé membre de la société civile professionnelle «Jacques Meneau, Julien Sounalet et Caroline Lambert, notaires associés», titulaire d'un office notarial à la Ferté Saint Aubain le 9 février 2011 enregistré à la recette des impôts d'Orléans Est le 21 février 2011 bordereau 2011/360 case 1.
Monsieur Thierry François Robert Marcel Germain et Madame Mireille Rose Marmion son épouse, demeurant ensemble à Charny (Yonne) 18 Grande rue, ont cédé à : Monsieur François Pierre Nowak époux de Madame Christine Fernande Georgette Revault demeurant à Amilly (Loiret) 367 rue des Grands Champs. Un fonds de commerce de vente d'articles de pêche, bimbeloterie, souvenirs, parfumerie, publication papeterie, confiserie, articles d'électricité, farces et attrapes, vente d'articles de fumeurs, vente d'articles de sport, jouets, bijouterie fantaisie et accessoires, maroquinerie, loterie, boissons à emporter et de débit de tabacs et un point validation LOTO situé et exploité à Charny (89120) 18 Grande rue avec tous les éléments le composant. Pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 2008 A 50003, sous le numéro Siren 402 501 522 et également au répertoire des entreprises et des établissements et des études économiques sous le numéro Siret 402 501 522.Moyennant le prix de deux cent quarante mille euros (240.000.00 €) s'appliquant à concurrence de 220.000 € aux éléments incorporels et à concurrence de 20.000 € aux éléments corporels. Prise de possession au 15 février 2011. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues au siège de l'établissement 18 Grande rue à Charny (89120) et pour la correspondance au siège de la SCP Jacques Meneau, Julien Sounalet et Caroline Lambert, notaires associés à La Ferté St Aubin (Loiret), dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion, Me Meneau.

AL89105806

Abonnement Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre





☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **95 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle**.....**€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Exploitation d'élevage à transmettre

A transmettre sur la commune d' Allerey, dans l' Auxois, en Côte d' Or, exploitation de 165 ha spécialisée en élevage bovin allaitant avec 20 ha de céréales en complément. Exploitation aux normes, le cheptel est inscrit au Herd Book Charolais. Le parcellaire est localisé autour du siège de l'exploitation. Vente du cheptel et du matériel, location des bâtiments et du foncier. Contact: M. et Mme Musset au 03 80 84 10 55.

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur. Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne

Candidat au RDI recherche pépinière

Homme marié, deux enfants, actuellement commercial dans ce secteur d'activité recherche, pour son installation, à reprendre et développer une pépinière généraliste (plants forestiers, ornementaux, de sapins de noël...) en location ou à l'achat dans la région Bourgogne. Ouvert à toute proposition. Réf : 089080055. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

Saône-et-Loire

Matinée de rencontre cédants-repreneurs

En mai 2011, sur le secteur charolais, une nouvelle matinée de rencontres cédants-repreneurs sera organisée. Pour faciliter vos recherches de repreneur ou d'exploitation. L'Adasea de Saône et Loire organise une rencontre entre cédants et candidats à l'installation autour d'un témoignage d'une expérience réussie. Contactez Gaël Pellenz au 03 85 39 11 33 pour recevoir une invitation.

▶ Élections cantonales 20 et 27 mars

Comment voter par procuration ?

Vous êtes électeur et vous ne pouvez être présent le jour du scrutin des 20 et 27 mars 2011 pour exercer votre droit de vote : vous pouvez voter par procuration en désignant un électeur inscrit dans la même commune que vous, qui votera à votre place.

Pour voter par procuration, il vous suffit d'attester sur l'honneur, qu'en raison d'obligations professionnelles, d'un handicap, pour raison de santé, en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il vous est impossible d'être présent dans votre commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de votre présence dans la commune.

De même, vous pouvez voter par procuration, si vous êtes absent de votre commune d'inscription le jour du scrutin en raison d'obligations de formation, parce que vous êtes en vacances, parce que vous résidez dans une commune différente de celle où vous êtes inscrit sur une liste électorale.

Pour demander à voter par procuration, présentez-vous personnellement, auprès de l'une des autorités suivantes : tribunal d'instance - commissariat de police - brigade de gendarmerie de votre domicile ou de votre lieu de travail
muni d'une pièce d'identité et des coordonnées de votre mandataire (nom, prénoms, date et lieu de naissance et domicile). Attention, vérifier que votre mandataire ne détient qu'une seule procuration établie en France.
L'attestation sur l'honneur précisant les motifs de votre absence est incluse dans le formulaire de procuration.
La procuration est transmise par l'autorité habilitée à l'établir, au maire de la commune concernée. Le défaut de réception par le maire de la procuration fait obstacle à ce que votre mandataire participe au scrutin.

Vous pouvez effectuer ces démarches dès maintenant, sans attendre les derniers jours précédant le scrutin, afin que votre procuration puisse être acheminée en mairie en temps utile.

Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer. Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas d'incapacité électorale peuvent aussi utiliser ce mode de vote.

Selon votre lieu de domicile, ou votre lieu de travail, vous pouvez vous renseigner auprès:
- des tribunaux d'instance de Dijon (tél. 03.80.70.45.25) Beaune (tél. 03 80 25 03 80) Montbard (tel: 03 80 92 51 30)
- du Commissariat central de Dijon (tél. 03.80.44.55.00) ou de Beaune (tél. 03.80.25.09.25)
- ou à la Gendarmerie la plus proche de votre domicile
Pour en savoir plus, consultez le site internet de la préfecture : www.bourgogne.gouv.fr rubrique *«vos démarches/ élections»*

▶ La minute informatique

Le « Mp3 », l'ère du son numérique

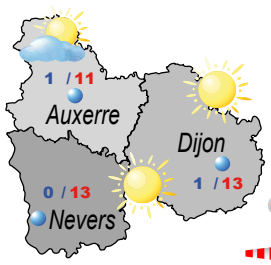
L'informatique semble ne pas en avoir terminé avec les noms et codes incompréhensibles… Dans la série, le MP3 est devenu un incontournable : mais qu'est-ce encore que ceci ?
Le MP3, de son vrai nom le MPEG-1/2 Audio Layer 3, est un type de fichier *«son»*. Les données numériques qu'il contient permettent à l'ordinateur de recréer un son, et donc une chanson, un enregistrement audio quelconque... La principale innovation de ce format est sa qualité de compression. Avant le MP3, les fichiers numériques *«sons»* étaient soit de mauvaise qualité, soit très *«lourds»*, c'est à dire nécessitant une importante capacité de stockage.
En compressant les données initiales le MP3 a permis de diviser par 12 la taille d'un fichier son non compressé (fichier wav) et cela sans perte audible de qualité sonore. Une minute de son qualité audio au format MP3 (16 bits, 44.1 KHz, Stéréo) aura une taille de 1 Mo contre 10 Mo pour le même fichier au format wav. Ceci est obtenu notamment en supprimant de l'enregistrement les fréquences qui sont inaudibles par l'oreille humaine, et en appliquant un codage aux données numériques ainsi obtenues. Grâce à ce format vous pouvez conservez l'équivalant de 12 CD Audio sur un seul CD vierge.
On comprendra aisément que les amateurs de musique en tout genre se sont rués sur ce nouveau format. Face à ce succès, de nouvelles technologies ont fait leur apparition. Les fameux lecteurs MP3, sont en fait les descendants des baladeurs *«cassettes»* des années 80. Un écouteur dans chaque oreille, une grande capacité de stockage, une ou deux piles, et vous voilà partis pour plusieurs heures de musiques. Le temps de faire un jogging, les courses, ou de tondre la pelouse.
Cette technique du MP3 a été la source de la polémique concernant le téléchargement de la musique, puis plus tard des œuvres cinématographiques. En effet, la diminution de la taille des fichiers a permis des échanges simples et rapides de fichiers via les réseaux d'internet. Il est alors devenu possible d'obtenir une grande quantité d'œuvres musicales sans les avoir achetées, et donc sans avoir payé de droits d'auteurs. Malgré tout elle représente un énorme progrès technologique. Elle est notamment à la source de la diffusion des radios sur internet.
Elle a toutefois ses limites, notamment en termes de qualité sonore, et déjà des descendants font leur apparition.

B.D.



▶ Prévisions **météo** du 11 au 17 mars

Vendredi 11 Mars



Ensoleillé
Un temps très agréable et ensoleillé s'annonce, avec quelques cumulus de beau temps localement.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Rosine
Soleil : 07:25 - 19:04
Lune : 10:09 - 01:03

Samedi 12 Mars



Variable
Ce samedi sera partagé entre passages nuageux et timides éclaircies. Les températures seront en légère hausse.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

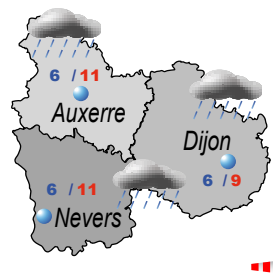
Vents : Sud 20 km/h

Ste Justine
Soleil : 07:23 - 19:06
Lune : 10:56 - 02:02

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 13 Mars



Pluvieux
C'est un ciel menaçant qui s'annonce, avec de nombreuses précipitations. Les températures seront en hausse en matinée. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Rodrigue
Soleil : 07:21 - 19:07
Lune : 11:51 - 02:57

Prévisions à 7 jours

Lundi 14 au Mercredi 16 Mars :

Le ciel sera de traîne au cours de ces prochains jours.

Vents : Sud-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 6 à 11°C T° maxi. : 16 à 18°C

Jeudi 17 au Dimanche 20 Mars :
Jeudi et vendredi, le ciel sera nuageux. Des averses parfois orageuses sont attendues pour ce week-end.

Vents : Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 6 à 9 °C T° maxi. : 15 à 17°C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

5	4						6	
					6			5
		2		4	5			3
	6	5		7			2	8
3	9		2		1		7	4
7	2			8		6	3	
2			1	9		3		
4			8					
	1						9	2

Solution Sudoku

7	5	1	2	9	4	3	8	6
6	3	9	7	1	8	2	5	4
8	4	2	3	5	6	9	7	1
9	8	5	6	3	1	7	4	2
4	1	3	8	2	7	6	9	5
2	7	6	5	4	9	1	3	8
1	6	4	9	7	5	8	2	3
3	9	8	4	6	2	5	1	7
5	2	7	1	8	3	4	6	9

▶ Télévision Sélection du 12 au 18 mars

Samedi 12

TF1
20.45 Danse avec les stars, avec Sofia Essaïdi, David Ginola, Adriana Karembeu et M. Pokora.
23.10 New York section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓾.

FRANCE 2
20.35 Champs-Élysées. Divertissement de M. Drucker, avec la troupe Mamma Mia, Anne Roumanoff, Eddy Mitchell, Bernard Lavilliers, Isabelle de Botton, Mimie Mathy, Michèle Bernier, Liane Foly, Laurent Gerra, Jermaine Jackson, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Cigarettes et bas nylon ★★. Téléfilm avec Adélaïde Leroux, Salomé Stévenin. (voir Sélection)
22.15 Disparitions «Retour aux sources» (6/12) ★★. *Bien ficelé.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «E = mc², une biographie de l'équation» ★★. *Passionnant.*
22.25 Le poing qui tue. Téléfilm avec Michele Venitucci (1h23).

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.
23.15 Numb3rs. Série ⓾.

CANAL +
20.50 La révélation ★★★. Drame (2009) de H.-C. Schmid, avec Kerry Fox, Anamaria Marinca, Stephen Dillane (1h39) ⓾. (voir Sélection)

Dimanche 13

TF1
20.45 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓬.
21.30 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓬.
22.20 Les experts. Série ⓬.
23.15 36, quai des Orfèvres ★★. Policier (2004) de O. Marchal, avec Daniel Auteuil (1h47) ⓬. (voir Sélection)

FRANCE 2
20.35 Rock ★★. Drame (1995) de M. Bay, avec Sean Connery, Nicolas Cage (2h16) ⓾. *Excellent.*
22.50 Faites entrer l'accusé «Le pacte du sang» ★★ ⓾. *Passionnant.*

FRANCE 3
20.35 L'inspecteur Gently (1/9) «L'inspecteur entre en jeu» ★. Série avec Martin Shaw ⓾. *Décevant.*
22.55 Hommage à Jean Ferrat.
00.35 Fric-frac ★★. Comédie en NB (1939) de Maurice Lehmann, avec Fernandel (1h42). *Bien fait.*

ARTE
Hollywood, la fabrique des rêves
20.40 Meurtre à Hollywood ★★. Comédie (1988) de Blake Edwards, avec Bruce Willis (1h42). *Amusant.*
22.25 Un siècle d'Hollywood «Carl Laemmle, un producteur visionnaire» ★★. *Pas mal.*

M6
20.45 Zone interdite «Je crée ma boîte pour changer de vie».
22.45 Enquête exclusive «Alaska».

CANAL +
20.55 Football «PSG/Montpellier».

Lundi 14

TF1
20.45 Camping Paradis «Miracle au Paradis». Téléfilm avec Laurent Ournac, Éva Darlan. *Crétin.*
22.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec Jean Teulé, Bruno de Stabenrath, Antoine Audouard, Pierre Stasse, Murielle Magellan, Liane Foly.

FRANCE 2
20.35 Cold case : «Au fond des choses», «Famille 8108». Série avec Kathryn Morris, Danny Pino.
22.10 Complément d'enquête «Michèle Alliot-Marie : L'affaire de trop ?». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Tous vos amis sont là… «Michèle Bernier». Divertissement de L. Boyer, avec Mimie Mathy, Isabelle de Botton, Pascal Légitimus, Anne Roumanoff, Gérard Jugnot, Josiane Balasko, Liane Foly, etc.
23.10 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Le projet Blair Witch ★. Épouvante 1999) de D. Myrick et E. Sanchez (1h18) ⓬. *Maladroit.*
22.00 Menahem Pressler.
23.10 Hans Zimmer.

M6
20.45 Top chef. Divertissement.

CANAL +
20.50 L'infiltré ★★. Téléfilm avec Jacques Gamblin, Mehdi Dehbi (1h46) ⓬. (voir Sélection)

Mardi 15

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Manchester United/Marseille (1/8e de finale)».
22.50 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.35 Prise directe «Quand la vie nous donne une seconde chance…». Divertissement présenté par Béatrice Schönberg.
22.50 Thé ou café «La soirée !». Magazine de Catherine Ceylac.
00.55 Ignace ★. Comédie en NB (1937) de Pierre Colombier, avec Fernandel (1h35). *Charmant.*

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis et le monte-en-l'air» ★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Gentillet.*
22.35 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Notre poison quotidien ★★. *Passionnant, mais ardu.*
22.35 Débat.
22.55 Cut up «La bouffe».
23.40 Double jeu «L'art de la vengeance» ★★. Téléfilm avec Senta Berger (1h28). *Excellent.*

M6
20.45 X Factor. Divertissement.
22.50 Nouveau look pour une nouvelle vie.

CANAL +
20.50 Le refuge ★★. Comédie dramatique (2009) de François Ozon, avec Isabelle Carré (1h25) ⓬. *Ce film militant est émouvant.*

Mercredi 16

TF1
20.45 Esprits criminels : «La grande faucheuse», «Techniques de chasse», «Les enfants de l'ombre ⓬». Série avec J. Mantegna ⓾.
23.15 Forgotten. Série avec Christian Slater.

FRANCE 2
20.35 Les beaux mecs (1 et 2/8) ★★. Série avec Simon Abkarian, Soufiane Guerrab ⓬. *Cette série policière est assez prenante.*
22.20 Face aux Français… «Conversations inédites». Magazine présenté par Guillaume Durand.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Gardiens des trésors de Corse» ★★★. *Superbe.*
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «24 Heures du Mans 1955 : La course de la mort» ★★★. *Passionnant.*
21.35 Les mercredis de l'histoire «Zone 51, Nevada, USA : Quand Les Mig livraient leurs secrets» ★★. *Pas mal.*
22.10 Le dessous des cartes.
22.40 Shining ★★. Horreur en VO (1980) de S. Kubrick, avec Jack Nicholson (1h54) ⓬. *Excellent.*

M6
20.45 Maison à vendre.

CANAL +
20.45 Ligue des Champions «Real Madrid/Lyon».

Jeudi 17

TF1
20.45 Section de recherches : «Dernier acte», «Mauvaise rencontre», «Mea culpa» ★★. Série avec Xavier Deluc ⓾. *Prenant.*
23.25 Esprits criminels. Série avec Mandy Patinkin ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Les achats groupés», «Pakistan, l'arme du blasphème», «Dans les arrière-cuisines des cantines scolaires».
22.45 Infrarouge : «Raymond Aubrac, les années de guerre», «Ils ont consolé la France». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 L'effaceur ★★. Aventures (1996) de Charles Russel, avec Arnold Schwarzenegger (1h55) ⓬. *Excellent, mais violent.*
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Frères d'Italie (1/2) ★★. Téléfilm avec Luigi Lo Cascio (1h30). (voir au vendredi)
22.15 Nabucco. Opéra de G. Verdi, avec l'Orchestre de l'Opéra de Rome, dirigé par Riccardo Muti, et avec Leo Nucci, Antonio Poli. En direct du teatro dell'Opera di Roma.

M6
20.45 Lie to me. Série avec Tim Roth ⓾.

CANAL +
20.50 Dexter (5 et 6/12) ★★. Série avec Michael C. Hall ⓬. *Prenant, mais affreux.*

Vendredi 18

TF1
20.45 Carré Viiip. Divertissement présenté par Elsa Fayer.
23.15 C'est quoi, l'amour ? «Trisomie : Comment transcender sa différence ?». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Gérald K. Gérald ★. Téléfilm avec François Morel. *Assez bête.*
22.00 Avocats et associés «Abus dangereux» ★ ⓾. *Médiocre.*
23.00 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique, avec E. Macias et Gérard Darmon, Mylène Demongeot et J.-P.Castaldi.

ARTE
20.40 Frères d'Italie (2/2) ★★. Téléfilm avec Luigi Lo Cascio (1h30). *Prenant, mais un peu confus.*
22.25 Biomimétisme (3/4).
Pollution : Le casse-tête chinois
23.15 Contaminés «Les Chinois dans l'enfer écologique».
00.30 Sous les ordures, la Chine.

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.
00.00 Nip/Tuck. Série ⓬.

CANAL +
20.50 Alice au pays des merveilles ★★★. Conte fantastique (2009) de Tim Burton, avec Mia Wasikowska, Johnny Depp, Helena Bonham Carter (1h44). (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

La révélation - L'ancien général Goran Duric, futur président de la Serbie, est arrêté. Le Tribunal International de La Haye, en effet, le poursuit pour crime contre l'humanité. C'est le procureur Hannah Maynard qui est chargé de requérir contre lui. Avec Florence Hartmann, l'ancien porte-parole de Carla Del Ponte au TPI, comme conseillère pour le scénario, Hans-Christian Schmid avait la garantie de faire un véritable documentaire sur les coulisses de cette institution judiciaire. Mais il a fait bien davantage, car, en filmant son histoire au plus près des personnages, il a réussi une œuvre poignante et profondément humaine. Car cette histoire, qui parle des liens entre vérité, politique et justice, est, avant tout, une histoire d'êtres humains tiraillés entre différentes aspirations. Kerry Fox et Anamaria Marinca sont d'une grande justesse de ton. Si le film est poignant, il est, malheureusement assez décourageant. ***Samedi 12 mars, sur Canal +, à 20h50.***

Cigarettes et bas nylon - À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les épouses françaises des soldats américaine furent regroupées dans des camps, en Normandie. Elle est émouvante, cette histoire, qui retrace un aspect méconnu de la fin de la guerre et montre la méfiance des Américains vis-à-vis des Françaises, ainsi que la naïveté de certaines d'entre elles. L'excellence de l'interprétation permet de passer sur les longueurs. ***Samedi 12, sur France 3, à 20h35.***

36, quai des Orfèvres - Depuis des mois, un gang de braqueurs s'attaque de façon très violente aux transferts de fonds. Olivier Marchal s'est nourri de son expérience de policier pour écrire cette histoire. S'inspirant des films noirs français, cette œuvre est marquée par un souci de réalisme. Les thèmes abordés ne sont pas nouveaux, mais ils sont exploités avec brio. L'interprétation est de grande classe, mais c'est très violent. ***Dimanche 13, sur TF1, à 23h15.***

L'infiltré - Dans les années 80, le terrorisme fait des ravages en France. Michel Carrat, un officier de la DST, prend contact avec Abou Nidal. Inspiré de faits authentiques, ce téléfilm fait revivre, de l'intérieur, le travail des services secrets français. Jacques Gamblin, toujours excellent, conduit une distribution sans faille. Pourtant, si l'histoire est prenante et souligne bien le cynisme des services secrets, on regrette qu'elle manque de rythme. ***Lundi 14, sur Canal +, à 20h50.***

Alice au pays des merveilles - Alice a 19 ans et est en âge de se marier. En adaptant librement Lewis Caroll, Tim Burton a laissé libre cours à son imagination débordante, d'autant que les Studios Disney ont mis à sa disposition un budget très important. Le cinéaste offre un festival de décors et costumes éblouissants, avec des trouvailles visuelles sensationnelles. Mais les scènes de la fin et les monstres risquent d'effrayer les petits. ***Vendredi 18, sur Canal +, à 20h50.***

Deux Egyptiens sur trois vivent dans les campagnes. Laissés pour compte sous l'ère Moubarak, ils n'étaient pas Place Tahrir avec les révolutionnaires mais voulaient aussi le départ du président.

L'Egypte des campagnes

Nous sommes dans le delta du Nil, à 150 kilomètres au Nord du Caire. Une région qui concentre 80 % de l'agriculture égyptienne. Dans un Egypte à 80 % désertique où la population vit sur 5 % du territoire, la SAU ne couvre que 3,5 % du territoire. Mais toutes les cultures sont irriguées, à 90 % par le Nil.

« *Moubarak n'a rien fait pour les agriculteurs ! Tous les prix alimentaires ont été multipliés par 5 et nous, on nous achète nos productions au même prix ! Où va l'argent ? Dans ses poches !* » enrage Hassan, 31 ans. Adossé à l'ombre d'une ruine, face à ses champs de basrim (une culture fourragère), il tue le temps à jouer sur son téléphone portable. « *J'ai deux hectares de terre. Un que je possède avec ma famille où je cultive le basrim. L'autre que je loue 2 000 livres égyptiennes (LE et une livre = 0,12 euro) l'année pour produire de la betterave et du blé. Mais ça me coûte cher* » pointant d'un air las sa parcelle de blé. Un loyer cher et trop peu de subvention pour les engrais et l'eau. « *J'achète 110 LE le sac de 50 kilos d'engrais, contre 70 il y a trois ans ! Si le gouvernement m'en paye un, moi, j'en ai besoin de cinq ! Je n'ai pas les moyens. Alors ma production de blé est insuffisante. Et l'eau, c'est 10 LE par heure ! Vous imaginez combien ça me coûte ! Je ne demande pas mieux que de cultiver plus de blé. Mais soit on nous aide, soit j'arrête !* ». A la fin de l'année, c'est à peine s'il dégage 1 500 LE pour lui. « *Le plus important, c'est ma vache et mon bœuf. Avec les portées, je peux vendre 2 000 LE le veau. C'est avec ça que je vis* »

Ces cultures sont d'ailleurs plus ou moins laissées à l'abandon alors que l'Egypte (premier consommateur mondial de pain avec 400 grammes par habitant et par jour) manque cruellement de blé.


P. GARAUDE

L'agriculture égyptienne a beaucoup souffert sous l'ère Moubarak. Le changement de régime est très attendu par les agriculteurs du pays.

FLAMBEE DES PRIX SUR LES MARCHES

La production ne couvre que 40 % des besoins alimentaires (estimés à 13 millions de tonnes) et le pays en importe 6 millions par an. Le prix du pain a triplé en trois ans (4 galettes pour 1 LE) et dans les magasins d'Etat où le prix est subventionné, la queue s'allonge de jour en jour. Hormis des subventions sur l'huile, la farine et le sucre, tous les autres produits alimentaires ont flambé. « *Moubarak, la viande est passée à 100 LE le kilo* » était d'ailleurs une revendication partout entendue Place Tahrir. Tareek, producteur de tomates (la culture la plus produite en Egypte après a canne à sucre avec 8,5 millions de tonnes par an) en témoigne. « *Je revends la production aux coopératives à 2 LE le kilo. Après, je sais que ça se revend bien plus cher sur les marchés. Il n'y a aucune politique de prix dans ce pays ! Et les intermédiaires se gavent les poches ! En 5 ans, le prix des légumes, de la viande, des céréales a flambé ! Et nous, on gagne pareil ! Où est allé tout cet argent ! C'est ça la corruption de Moubarak. On espère vraiment que ça va changer* ».

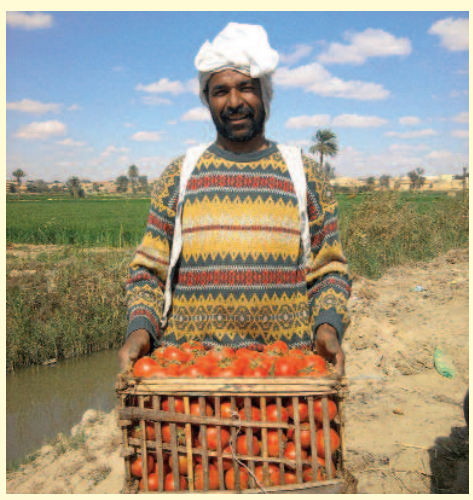
CORRUPTION

Ce qu'attendent aujourd'hui les agriculteurs, ce sont des subventions, des prix d'achat fixés et un accès à la propriété foncière. « *De quoi pouvoir manger, travailler et nourrir mes 3 enfants* » lance par exemple Hassan. Qui s'exaspère : « *La corruption aussi, c'est un sale problème. Ici, impossible d'acheter un lopin de terre* ». La corruption a presque été institutionnalisée sous l'ère Moubarak. Des terres ont même été vendues à de riches fonctionnaires et hommes d'affaires arabes et du Golfe. « *Comme en 2009, quand le gouvernement a vendu au milliardaire Al-Walid ben Talal de la royauté saoudienne, 224 480 feddans (1 feddan = 0,43 hectare). Seulement 100 000 ont été déclarés publiquement et le reste a été vendu pour la somme symbolique de 50 LE le feddan* » rappelle Marwa Hussein, journaliste. Après la chute du régime de Moubarak, mettre fin à la corruption est l'autre bataille cruciale de cette révolution. **PAULINE GARAUDE**

Canne à sucre

Avec une production de 17 millions de tonnes et une productivité de 122 tonnes par hectare, c'est la culture la plus produite en Egypte. Mais pour laquelle les extensions de surface sont gelées depuis deux ans.

ZOOM


P. GARAUDE

Voici quelques chiffres concernant les principales productions agricoles égyptiennes : tomates 7,6 millions de tonnes (MdT), riz paddy 6,2 Mdt, blé 8,15 MdT, maïs 6,8 MdT, raisin 1,3 MdT, dattes 1,17 MdT, pommes de terre 2,5 MdT, canne à sucre 16,4 MdT et oranges 1,79 MdT. L'agriculture égyptienne, qui pèse encore 13,1 % dans le PIB du pays, est également productrice de betteraves et de coton, notamment bio.

BLE

Une denrée essentielle et manquante

Le blé, denrée agricole la plus stratégique pour le pays, ne couvre que 40 % des besoins. L'Egypte est donc l'un des plus grands importateurs de blé au monde, avec 6 millions de tonnes chaque année. Russie et Etats-Unis lui fournissent 90 % des volumes et la France, 10 %. Les producteurs français de céréales sont représentés par France Export Céréales (FEC) qui organise chaque année des Journées franco-égyptiennes des céréales qui sont l'occasion de réunir professionnels français et égyptiens autour de l'offre française qui vise à se faire une place. L'Egypte tente d'améliorer sa production. En 2008, les surfaces emblavées ont atteint 1,4 million d'hectares (1/3 de la SAU) avec une production record de 8 millions de tonnes. Fin 2008, le gouvernement a cherché à encourager l'extension des superficies par une politique de prix d'achat au producteur supérieur au prix international.


P. GARAUDE

Pour améliorer le taux d'autosuffisance, le pays a obtenu en 2008 2 millions d'hectares au Soudan et en Ouganda pour la production de céréales. Les rendements eux, ont à peine progressé de 5 % en dix ans malgré l'utilisation de nouvelles variétés semi-naines à haut potentiel de rendement. Jusqu'à présent, le marché des semences n'est pas développé faute d'un cadre de protection des obtentions végétales. Mais l'adhésion de l'Egypte à l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales devrait permettre l'essor du marché et créer des opportunités. **P. G.**